

À la rentrée 2019, on recense 2 725 300 inscriptions d'étudiants dans l'enseignement supérieur en France métropolitaine et dans les DROM, soit une hausse de 1,6 % par rapport à l'an dernier (1).

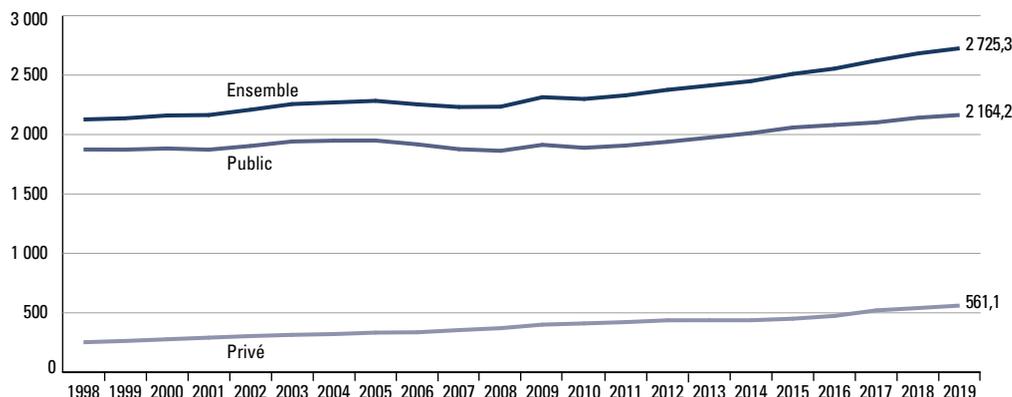
L'enseignement privé rassemble 561 100 étudiants en 2019, soit 20,6 % des effectifs du supérieur (2). À l'exception des rentrées 2014 et 2015, les inscriptions dans l'enseignement privé progressent proportionnellement, depuis 1998, plus rapidement que dans l'enseignement public (3). Depuis 1998, les inscriptions dans le privé ont doublé tandis qu'elles n'ont augmenté que de 15 % dans le public (1). Entre 2018 et 2019, elles augmentent de 3,8 % contre 1,1 % dans les établissements publics.

À la rentrée 2019, le nombre d'étudiants à l'université augmente de 1,3 % (+ 20 500 étudiants), ceci

à périmètre constant. En effet, en 2020, de grands ensembles universitaires se sont créés ou modifiés par décrets, en application de l'ordonnance sur les établissements expérimentaux, intégrant, en tant que membres ou composantes, principalement d'autres établissements d'enseignement universitaire et des écoles d'ingénieurs (4 - Web).

Entre 2018 et 2019, les effectifs progressent de 3,0 % dans la filière CPGE et préparations intégrées, mais restent stables en STS. Les inscriptions dans les formations d'ingénieurs (y compris en partenariat) restent très dynamiques (+ 2,1 %), dans le prolongement des années précédentes. La hausse est également très forte (+ 6,3 %) dans les écoles de commerce, gestion et vente (hors STS, DCG et DSCG).

1 Évolution du nombre d'inscriptions dans l'enseignement supérieur, en milliers



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011).

Note : le nombre d'inscriptions est calculé sans les inscriptions simultanées université-CPGE à partir de 2010. En 2019-2020, ces inscriptions parallèles sont au nombre de 55 311.

© SIES

Précisions

Population concernée - Étudiants inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur (voir « Population étudiante » dans le glossaire). Les inscriptions comptabilisées excluent, pour tous les millésimes, les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013 (soit 55 311 étudiants à la rentrée 2019).

Population étudiante, dispositif d'enquête sur les effectifs étudiants SISE, inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, STS et assimilés, DUT - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information (ESR) : 20.02.

Source

MESRI-SIES, Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par la DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture.

2 Nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en fonction de la filière et du type d'établissement en 2019-2020, hors inscriptions simultanées en CPGE en milliers

	Diplômes LMD	Professions de santé	Formations d'ingénieurs (1)	Préparation DUT	STS et assimilés	CPGE + préparations intégrées	Autres	Total	Évolution 2019/2018 (%)
Lycées					241,8	82,9	11,2	335,8	-0,8
<i>dont privé</i>					62,5	12,0	2,7	77,2	-1,4
Universités (2)	1 088,3	197,6	31,8	120,6		4,4	192,7	1 635,4	1,3
Autre établissements d'enseignement universitaire (3)	39,9	1,5					30,9	72,3	5,1
<i>dont privé</i>	26,1	1,5					12,1	39,7	6,1
Écoles normales supérieures							7,2	7,2	11,9
Écoles d'ingénieurs	10,8		135,8		0,1	14,1	7,5	168,2	3,7
<i>dont privé</i>	0,2		55,4		ε	10,1	1,9	67,5	6,4
Écoles de commerce, gestion et vente					6,6		199,4	206,0	6,1
<i>dont privé</i>					6,6		198,2	204,7	6,1
Écoles juridiques et administratives					0,1		8,8	8,9	-16,1
<i>dont privé</i>					0,1		2,9	3,0	-32,2
Écoles de journalisme et écoles littéraires					0,4		15,7	16,1	5,8
<i>dont privé</i>					0,4		15,7	16,1	5,8
Écoles paramédicales hors université (4)		106,1						106,1	2,8
<i>dont privé</i>		25,9						25,9	0,0
Écoles préparant aux fonctions sociales (4)					0,2		32,5	32,7	0,7
<i>dont privé</i>					0,2		30,5	30,7	1,2
Écoles supérieures artistiques et culturelles	0,2				1,3		62,9	64,4	3,8
<i>dont privé</i>	ε				1,3		45,8	47,2	4,4
Écoles d'architecture	0,7						19,3	20,0	-3,7
<i>dont privé</i>							0,9	0,9	-0,9
Écoles vétérinaires							3,1	3,1	1,1
Autres écoles de spécialités diverses					12,1	2,0	35,2	49,2	3,8
<i>dont privé</i>					12,1	2,0	34,1	48,1	3,9
Total	1 139,9	305,3	167,5	120,6	262,5	103,3	626,2	2 725,3	1,6
<i>dont privé</i>	26,3	27,4	55,4		83,1	24,1	344,8	561,1	3,8

► **Champ : France métropolitaine + DROM.**

1. Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat, soit 13 789 étudiants en 2019.

2. Périmètre 2019, soit sans prise en compte du périmètre des grands ensembles universitaires créés ou modifiés par décrets en 2020, en application de l'ordonnance sur les établissements expérimentaux.

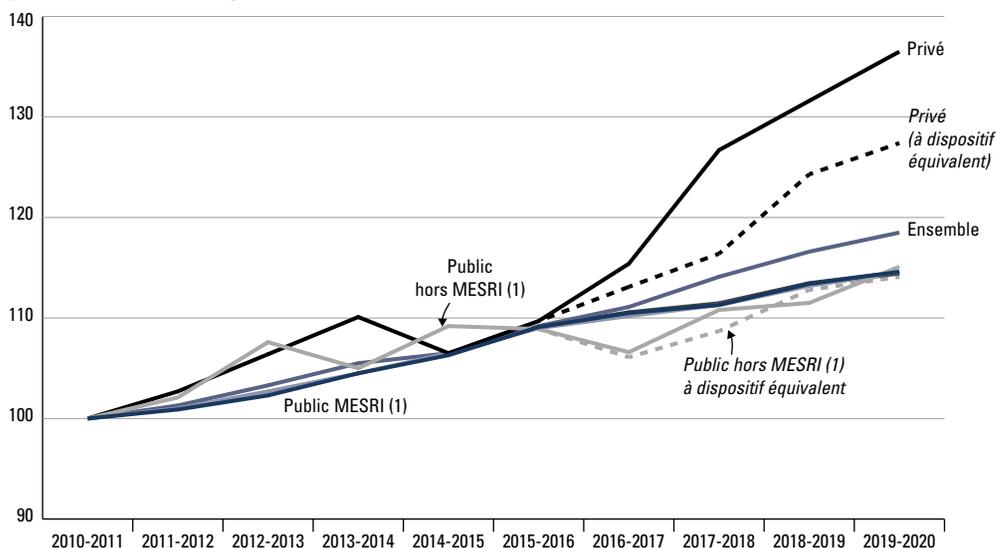
3. Regroupent les établissements privés de type universitaire et les « grands établissements », qui délivrent un enseignement de type universitaire : établissements privés d'enseignement universitaire, Paris-Dauphine, EHESS, IEP Paris, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Inalco, Observatoire de Paris, École pratique des hautes études, Muséum national d'histoire naturelle, École nationale des chartes.

4. Données provisoires en 2019-2020 (reconduction des données 2018-2019).

Note : à partir de 2016, la forte augmentation des inscriptions dans l'enseignement privé est essentiellement due à une amélioration du dispositif de collecte. L'évolution à dispositif équivalent est représentée en pointillés.

© SIES

3 Évolution des enseignements supérieurs privé et public depuis 2010, base 100 en 2010



► **Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011).**

1. MESRI : ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Note : à partir de 2016, la forte augmentation des inscriptions dans l'enseignement privé est essentiellement due à une amélioration du dispositif de collecte. L'évolution à dispositif équivalent est représentée en pointillés. Les courbes Public et Public MESRI sont quasiment confondues.

© SIES

En 2019, 26,3 % des effectifs étudiants se concentrent en Île-de-France. Les principales académies de province – Lyon, Lille, Toulouse, Nantes et Bordeaux – accueillent, à elles cinq, 29,3 % des effectifs totaux. Les plus petites de métropole, celles de Corse, Limoges et Besançon, regroupent 2,5 % des effectifs totaux (1). Les effectifs augmentent par rapport à 2018 dans toutes les académies sauf en Martinique.

Dans l'académie de Paris, 46 % des étudiants sont inscrits à l'**université** contre 60 % au niveau national. L'enseignement privé, les **écoles de commerce** ainsi que les **CPGE** y sont par contre plus fortement présents. Dans les académies de Guyane, Strasbourg, Nancy-Metz, Limoges, plus de sept étudiants sur dix sont inscrits à l'université. Lille, Toulouse, Rennes et Lyon sont les quatre académies qui proposent l'offre de formation la plus proche de la moyenne nationale.

La part des étudiants en **formation d'ingénieurs** est plus élevée dans les académies d'Amiens, Créteil, Versailles, Toulouse et Nantes. Dans les académies de Paris, Bordeaux, Versailles, Reims et Nice, la part des écoles de commerce est élevée.

Dans les DROM, l'offre de formation est très différente de celle du reste du territoire : il s'agit principalement d'universités et de formations courtes.

La création ou modification en 2020 par décret de grands ensembles universitaires conduit à une proportion plus élevée d'étudiants relevant de l'université que sur l'ancien périmètre universitaire, en particulier dans la région Île-de-France et l'académie de Grenoble (2 - Web).

Précisions

Population concernée - Étudiants inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur (voir « Population étudiante » dans le glossaire). Les inscriptions comptabilisées excluent, pour tous les millésimes, les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013 (soit 55 311 étudiants à la rentrée 2019).

Population étudiante, dispositif d'enquête sur les effectifs étudiants SISE, double inscription à l'université et en CPGE, STS et assimilés, DUT, DMA, DN MADE - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information (ESR) : 20.02.

1 Effectifs de l'enseignement supérieur par académie en 2019-2020, hors inscriptions simultanées en CPGE (1)

Académies et régions académiques	Universités		STS et assimilés	CPGE	Formations d'ingénieurs (3)	Écoles de commerce, gestion et vente (4)	Autres écoles et formations (5)	Ensemble (6)	Évolution 2019/2018 (%)
	Total (2)	dont préparation DUT							
Clermont-Ferrand	33 118	2 872	5 757	1 412	2 540	1 699	4 844	48 143	3,7
Grenoble	61 936	7 332	10 767	2 709	6 332	7 326	8 487	95 876	1,1
Lyon	114 555	7 429	12 798	6 147	15 697	20 756	34 865	203 657	2,0
Auvergne-Rhône-Alpes	209 609	17 633	29 322	10 268	24 569	29 781	48 196	347 676	2,0
Besançon	22 454	2 438	4 461	929	2 851	559	4 391	35 493	0,3
Dijon	30 280	2 806	5 687	1 863	2 081	2 690	5 075	46 691	2,0
Bourgogne-Franche-Comté	52 734	5 244	10 148	2 792	4 932	3 249	9 466	82 184	1,2
Bretagne (Rennes)	80 886	6 757	15 541	3 996	9 149	6 437	15 776	130 362	1,3
Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)	44 229	4 464	8 470	2 280	3 123	978	7 656	64 707	1,4
Corse	4 274	458	556	112	37	48	1 750	6 740	0,6
Nancy-Metz	60 891	5 826	8 962	2 338	6 884	2 657	8 711	84 787	0,8
Reims	24 431	3 400	5 908	1 219	2 762	5 150	5 176	44 345	1,1
Strasbourg	61 492	3 984	6 821	2 512	4 652	437	8 214	82 154	1,2
Grand Est	146 814	13 210	21 691	6 069	14 298	8 244	22 101	211 286	1,0
Amiens	28 626	3 688	6 668	1 151	5 773	575	8 181	50 974	0,6
Lille	107 400	7 887	20 529	5 768	11 416	12 999	27 676	183 398	1,6
Hauts-de-France	136 026	11 575	27 197	6 919	17 189	13 574	35 857	234 372	1,4
Créteil	100 353	9 240	14 352	3 466	15 347	691	21 893	154 731	2,0
Paris	164 522	2 097	16 079	14 474	10 240	45 834	105 743	355 829	0,8
Versailles	113 401	7 023	15 108	8 359	19 267	25 187	25 789	206 191	3,1
Île-de-France	378 276	18 360	45 539	26 299	44 854	71 712	153 425	716 751	1,7
Normandie	66 809	7 036	12 160	2 694	6 801	8 582	10 081	105 925	1,4
Bordeaux	77 886	5 222	12 770	3 276	5 291	16 850	17 584	133 148	0,1
Limoges	17 455	1 866	3 440	558	1 100	89	2 618	24 538	1,7
Poitiers	35 127	3 105	5 779	1 140	2 904	3 509	4 673	52 487	1,9
Nouvelle-Aquitaine	130 468	10 193	21 989	4 974	9 295	20 448	24 875	210 173	0,7
Montpellier	79 642	4 023	11 444	2 789	3 765	5 969	13 562	116 167	2,3
Toulouse	85 340	6 589	13 222	4 134	11 741	7 880	17 773	139 685	1,0
Occitanie	164 982	10 612	24 666	6 923	15 506	13 849	31 335	255 852	1,6
Pays de la Loire (Nantes)	74 275	5 780	16 506	4 165	11 405	8 766	26 568	139 605	3,5
Aix-Marseille	74 157	4 316	11 666	3 300	4 061	6 508	12 316	110 790	1,1
Nice	39 977	3 569	6 767	2 586	2 173	6 690	3 932	60 661	1,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	114 134	7 885	18 433	5 886	6 234	13 198	16 248	171 451	1,3
France métropolitaine	1 603 516	119 207	252 218	83 377	167 392	198 866	403 334	2 677 084	1,6
Guadeloupe	6 235	242	2 349	498	46	—	555	9 637	3,7
Guyane	3 802	194	608	58	—	52	281	4 801	2,4
Martinique	4 750	230	2 491	360	—	155	761	8 517	-0,8
Mayotte	1 123	—	736	—	—	—	187	2 046	7,0
La Réunion	15 924	678	4 096	777	109	152	2 257	23 206	4,1
DROM	31 834	1 344	10 280	1 693	155	359	4 041	48 207	3,1
France métropolitaine + DROM	1 635 350	120 551	262 498	85 070	167 547	199 225	407 375	2 725 291	1,6

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Localisation des établissements. L'unité géographique de référence est celle où est implantée la composante, quel que soit le type d'établissement. Certaines universités ont des antennes ou d'autres composantes dans une académie différente. Dans ce cas, les effectifs étudiants sont comptabilisés dans l'académie de l'antenne. Dans la fiche 6.07, ils sont comptabilisés dans l'académie de l'université. Cela explique les différences d'effectifs pour certaines académies entre ceux présentés ici et ceux affichés en la fiche 6.07.

2. Périmètre 2019, soit sans prise en compte du périmètre des grands ensembles universitaires créés ou modifiés par décrets en 2020, en application de l'ordonnance sur les établissements expérimentaux.

3. Ensemble des écoles et formations d'ingénieurs (universitaires ou non), y compris les formations d'ingénieurs en partenariat. Voir la rubrique « Définitions ».

4. Hors BTS, DCG, DSCG.

5. Autres établissements d'enseignement universitaire (Paris-Dauphine, EHESS, IEP Paris, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Inalco, Observatoire de Paris, École pratique des hautes études, Muséum national d'histoire naturelle, Institut de physique du Globe, École nationale des chartes), formations comptables, écoles normales supérieures, écoles juridiques et administratives, écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles paramédicales et sociales, préparations intégrées, autres écoles. Pour les formations paramédicales et sociales, données 2018-2019.

6. L'ensemble ne correspond pas à la somme des colonnes : les formations d'ingénieurs dispensées à l'université sont comptabilisées deux fois (dans les universités et dans les formations d'ingénieurs, soit 31 774 étudiants en 2019-20).

© SIES

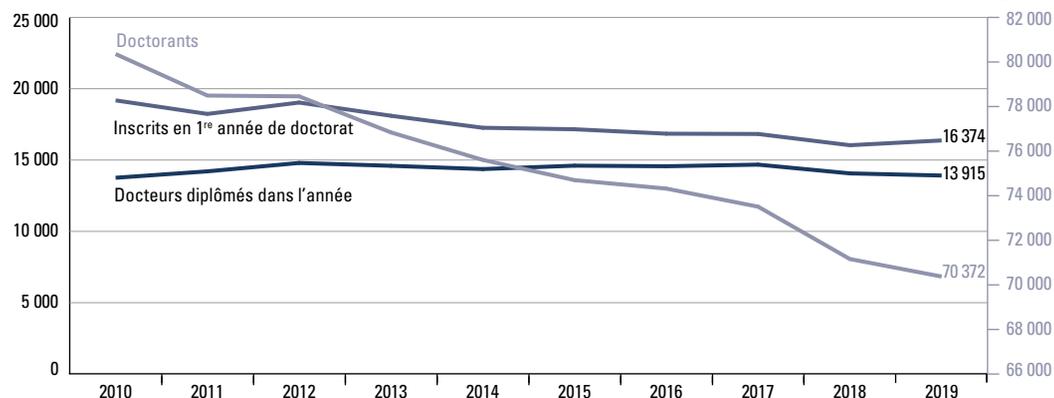
À la rentrée 2019, 274 écoles doctorales accréditées accueillent 70 372 doctorants, soit une diminution des effectifs de 1 % en un an (1). La baisse la plus importante (-2 %) concerne les sciences et leurs interactions qui accueillent près de 36 % des inscrits.

Pour la première fois depuis 2012, le nombre d'inscrits en première année est en hausse (+2 % en un an) ; il s'établit à 16 374 à la rentrée 2019. Cette hausse profite à toutes les disciplines. Les sciences humaines et sociales, qui accueillent 39 % des doctorants de première année, et les sciences du vivant, qui accueillent 20 % des inscrits en première année, enregistrent chacune une augmentation de 3 % en un an (2). Les effectifs des sciences et leurs interactions, regroupant 41 % des inscrits en première

année, sont également en hausse, de 1 %. En 2019, 13 915 docteurs ont été diplômés, dont 44 % de femmes. Ils étaient 14 065 en 2018. Plus de quatre nouveaux docteurs sur dix ont soutenu leur thèse en moins de 40 mois, soit à peu près la durée prévue par les textes (3).

Parmi les doctorants en première année dont la situation financière est connue (soit 96 % des doctorants), 74 % bénéficient d'un financement pour leur doctorat (4). L'accès aux financements est plus élevé en sciences et leurs interactions et en sciences du vivant. En sciences humaines et sociales, seuls 43 % des doctorants ont accès à un financement pour leur doctorat, 32 % sont salariés et 25 % n'ont aucune activité rémunérée.

1 Évolution du nombre de doctorants (échelle de droite), de primo-inscrits et de docteurs (échelle de gauche)



► Champ : France entière.

Note : les effectifs sont comptés sur l'année universitaire pour les inscriptions en doctorat et les doctorants (première année ou suivante) et en année civile pour l'obtention du diplôme de docteur.

© SIES

Précisions

Écoles doctorales - Elles sont définies, depuis 2001, comme un regroupement autour d'un projet commun de formation, d'unités de recherche dont la qualité est reconnue à la suite d'une évaluation nationale (article L. 612-7 du code de l'éducation et arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale). Plusieurs établissements d'enseignement supérieur et de recherche, dont au moins un établissement public, peuvent faire l'objet d'une accréditation conjointe, la responsabilité administrative de l'école doctorale étant assurée par un établissement public, support de l'école doctorale. Les données de cette fiche ont trait aux écoles doctorales accréditées. Les données de l'année 2018 ont été reconduites pour trois écoles doctorales pour lesquelles l'information était manquante.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information (ESR) : 19.13 ; 19.08 ; 17.10 ; 17.03 ; 16.01.
- MESRI-SIES, 2020, *L'état de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en France*.
- MESRI-SIES, 2018, *L'état de l'emploi scientifique en France*.
- Site : www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/reperes/

Source

MESRI-SIES, enquête sur les effectifs de doctorants et de docteurs des écoles doctorales.

2 Effectifs de doctorants, de primo-inscrits et de docteurs diplômés dans l'année

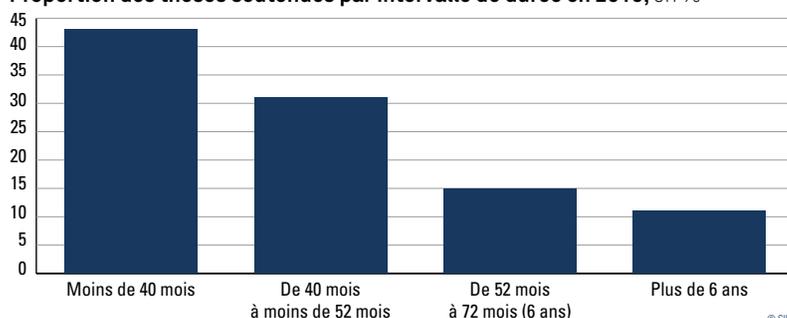
	Doctorants		Inscrits en 1 ^{re} année de doctorat		Docteurs diplômés dans l'année	
	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)
Sciences et leurs interactions	25 145	32	6 718	33	6 371	31
Mathématiques et leurs interactions	2 172	25	644	23	515	27
Physique	3 432	29	983	30	936	25
Sciences de la Terre et de l'Univers, espace	2 087	39	581	43	519	42
Chimie	4 113	47	1 126	48	1 106	44
Sciences pour l'ingénieur	6 894	30	1 719	31	1 762	29
Sciences et technologies de l'information et de la communication	6 447	26	1 665	26	1 533	26
Sciences du vivant	12 139	57	3 210	57	3 058	56
Biologie, médecine et santé	10 126	58	2 676	57	2 553	57
Sciences agronomiques et écologiques	2 013	53	534	53	505	52
Sciences humaines et sociales	33 088	55	6 446	54	4 486	54
Sciences humaines et humanités	20 160	57	4 078	57	2 673	58
Sciences de la société	12 928	50	2 368	48	1 813	49
Ensemble	70 372	47	16 374	46	13 915	44

► Champ : France entière.

Note : les effectifs sont comptés sur l'année universitaire pour les inscriptions en doctorat et les doctorants (première année ou suivante) et en année civile pour l'obtention du diplôme de docteur.

© SIES

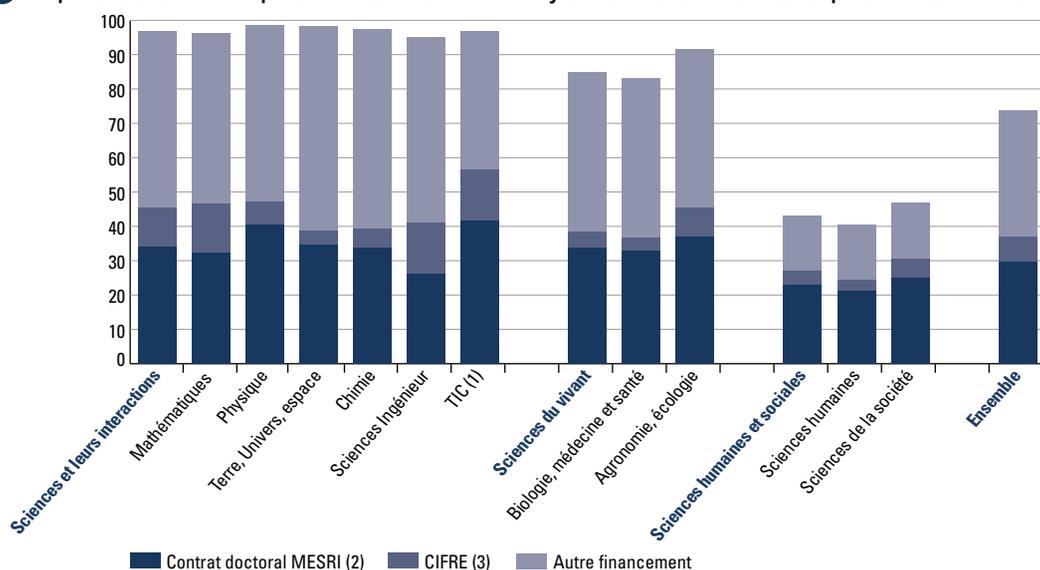
3 Proportion des thèses soutenues par intervalle de durée en 2019, en %



► Champ : France entière.

© SIES

4 Proportion d'inscrits en première année de doctorat ayant obtenu un financement pour leur thèse en 2019



► Champ : France entière.

1. Technologies de l'information et de la communication.

2. Contrat doctoral sur dotation du MESRI (EPSCP, EPST, programmes spécifiques nomaliens et polytechniciens, programme handicap).

3. Convention industrielle de formation par la recherche.

Note : les données portent sur les étudiants inscrits en première année de doctorat dont la situation financière est connue (96,0% des nouveaux inscrits).

© SIES

Le poids des formations scientifiques dans l'enseignement supérieur atteint 33,7 % en 2019 (2). En dix ans, le nombre d'inscriptions dans ces formations a progressé au même rythme que celui de l'ensemble de l'enseignement supérieur (+ 18,5 % contre + 18,7 %), par leur développement à l'université et en écoles d'ingénieurs (1).

Les effectifs dans les formations de santé à l'université, représentant 25,5 % des étudiants scientifiques en 2019, ont progressé de 16,4 % en dix ans. Parallèlement ceux dans les autres formations scientifiques universitaires (un tiers des étudiants scientifiques) ont augmenté de 24,4 %, tandis que ceux en **DUT** scientifique sont restés stables (+ 2,4 %).

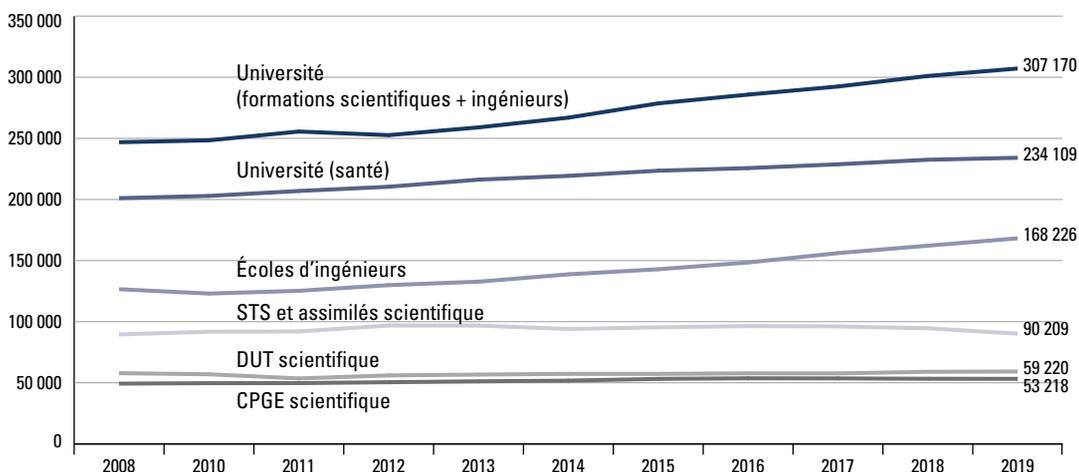
En dix ans, le nombre d'étudiants dans les spécialités scientifiques a peu progressé en **CPGE** (+ 7,9 %) et

reste stable en **STS et assimilés** (+ 0,7 %). En revanche, celui dans les **écoles d'ingénieurs** hors université s'est considérablement accru (+ 32,9 %).

En 2019, 41,4 % des étudiants en formations scientifiques sont des femmes, part en augmentation de 2,1 points en dix ans. Très présentes dans les formations de santé à l'université (65,3 %), elles ne sont que 31,3 % des effectifs en CPGE scientifiques, 28,7 % dans les écoles d'ingénieurs hors université et respectivement 23,1 % et 20,9 % dans les spécialités scientifiques des DUT et STS.

En 2019, 89,1 % des étudiants en formations scientifiques sont inscrits dans un établissement public. Cette part diminue lentement, perdant 2,8 points en dix ans.

1 Évolution des effectifs d'étudiants dans les formations scientifiques, hors inscriptions simultanées université-CPGE



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé.

© SIES

Précisions

Population concernée - Étudiants inscrits dans une formation scientifique d'un établissement de l'enseignement supérieur. Toutes les formations des écoles d'ingénieurs (classes préparatoires intégrées, **formations d'ingénieurs**, en partenariat ou non, masters, etc.) sont considérées à la différence de la fiche 6.09 concernant uniquement les formations d'ingénieurs. Les inscriptions comptabilisées excluent, pour tous les millésimes, les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013.

Population étudiante, Paces, inscriptions simultanées à l'université et en CPGE - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes d'Information (ESR) : 20.03 ; 20.02.

Source

MESRI-SIES, Système d'information SISE et autres enquêtes (voir 6.01).

2 Évolution des effectifs d'étudiants dans les formations scientifiques, hors inscriptions simultanées université-CPGE

	2009	2014 (2)	2015	2016	2017	2018	2019 (7)	Poids en 2019 dans le total des formations scientifiques (%)	Évolution 2019/2009 (%)	Part des femmes (%)
Universités	505 779	543 592	559 473	569 229	578 912	592 567	600 499	65,3	18,7	48,7
Université (formations scientifiques + ingénieurs) (1)	246 848	266 962	278 635	285 817	292 434	301 050	307 170	33,4	24,4	40,9
Sciences fondamentales et applications (2)	154 602	167 328	175 066	180 353	186 592	192 415	200 169	21,8	29,5	29,7
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers (2)	72 652	78 053	82 473	87 179	86 262	87 270	90 464	9,8	24,5	62,8
Plurisciences (2)	19 594	21 581	21 096	18 285	19 580	21 365	16 537	1,8	-15,6	57,3
Université (santé)	201 073	219 328	223 528	225 662	228 800	232 512	234 109	25,5	16,4	65,3
Médecine odontologie	170 225	138 405	142 954	144 388	146 470	150 521	153 883	16,7	n.s.	63,7
Pharmacie	30 848	22 849	22 733	23 207	23 434	23 727	23 738	2,6	n.s.	65,0
Plurisanté (Paces)		58 074	57 841	58 067	58 896	58 264	56 488	6,1	n.s.	69,8
DUT scientifique (3)	57 858	57 302	57 310	57 750	57 678	59 005	59 220	6,4	2,4	23,1
Autres établissements d'enseignement universitaire	4 506	5 396	5 304	5 400	5 664	5 618	6 788	0,7	50,6	59,7
Écoles d'ingénieurs (4)	126 570	138 757	142 903	148 460	156 123	162 187	168 226	18,3	32,9	28,7
Publique MESRI (5)	67 952	66 110	65 809	70 326	69 622	70 604	70 435	7,7	3,7	28,6
Publique hors MESRI (5)	18 936	25 102	26 821	25 429	27 853	28 135	30 262	3,3	59,8	34,0
Privée	39 682	47 545	50 273	52 705	58 648	63 448	67 529	7,3	70,2	26,3
CPGE scientifique	49 326	51 774	53 204	53 681	53 848	53 569	53 218	5,8	7,9	31,3
Publique MENJS (6)	41 928	42 679	43 798	44 289	44 629	44 142	43 912	4,8	4,7	31,8
Publique hors MENJS (6)	815	1 503	1 506	1 487	1 375	1 364	1 386	0,2	70,1	44,3
Privée	6 583	7 592	7 900	7 905	7 844	8 063	7 920	0,9	20,3	26,2
STS et assimilés scientifique (3)	89 605	94 060	95 427	96 410	96 171	94 598	90 209	9,8	0,7	20,9
Publique MENJS (6)	56 237	60 423	61 022	61 318	61 630	61 574	58 910	6,4	4,8	15,5
Publique hors MENJS (6)	12 242	10 745	10 926	11 010	10 712	10 711	10 803	1,2	-11,8	42,7
Privée	21 126	22 892	23 479	24 082	23 829	22 313	20 496	2,2	-3,0	24,9
Total formations scientifiques	775 786	833 579	856 311	873 180	890 718	908 539	918 940	100,0	18,5	41,4
<i>dont formations scientifiques hors santé</i>	<i>574 713</i>	<i>614 251</i>	<i>632 783</i>	<i>647 518</i>	<i>661 918</i>	<i>676 027</i>	<i>684 831</i>	<i>74,5</i>	<i>19,2</i>	<i>33,2</i>
Total enseignement supérieur	2 295 171	2 449 183	2 509 801	2 554 486	2 622 408	2 681 978	2 725 291		18,7	
Poids des formations scientifiques	33,8	34,0	34,1	34,2	34,0	33,9	33,7			
<i>Poids des formations scientifiques hors santé</i>	<i>25,0</i>	<i>25,1</i>	<i>25,2</i>	<i>25,3</i>	<i>25,2</i>	<i>25,2</i>	<i>25,1</i>			
Poids du public dans le total des formations scientifiques	91,9	90,3	90,1	89,9	89,5	89,3	89,1			
<i>Poids du public MENJS-MESRI dans le total des formations scientifiques</i>	<i>89,3</i>	<i>85,8</i>	<i>85,5</i>	<i>85,6</i>	<i>85,0</i>	<i>84,9</i>	<i>84,5</i>			
Part des femmes dans le total des formations scientifiques	39,3	40,1	40,2	40,3	40,4	40,6	41,4			
Part des femmes dans le total des formations scientifiques hors santé	31,4	31,8	32,1	32,3	32,5	32,6	33,2			

► **Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé.**

© SIES

- Les étudiants, précédemment uniquement inscrits en IUUFM, sont intégrés à partir de 2008 dans les disciplines générales des universités. Les IUUFM ont en effet été rattachés aux universités en 2008 et 2009. Puis, entre 2010 et 2012 les étudiants s'inscrivaient en master à l'université. Depuis 2013, ils s'inscrivent dans un Inspé et restent comptés dans les effectifs des disciplines générales à l'université.
- En 2014, le passage au nouveau cadre national de formation pour les diplômés de licence, qui réduit le nombre d'intitulés de diplômes, a conduit à un classement par discipline plus aisé pour les licences de sciences, leurs libellés étant devenus plus précis.
- Spécialités de la production et de l'informatique.
- Formations d'ingénieurs (y compris en partenariat) et autres formations dispensées en écoles d'ingénieurs, hors université.
- MESRI : ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.
- MENJS : ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.
- Les données 2019-2020 sont considérées comme provisoires, car elles intègrent les données 2018-2019 pour les écoles paramédicales et sociales.

En 2019-2020, hors inscriptions simultanées en CPGE, 1 635 400 étudiants sont inscrits dans les universités de France métropolitaine et des DROM (2). Début 2020, huit grands ensembles universitaires se sont créés ou modifiés par décrets, en application de l'ordonnance sur les établissements expérimentaux : en prenant en compte ce nouveau périmètre, le nombre d'étudiants est de 1 675 100 (5 - Web). L'intégration de ces nouveaux ensembles conduit à une augmentation de 2,4 % des effectifs universitaires, plus prononcée en cursus doctorat (+6,3 %) et master (5,2 %) et essentiellement en sciences fondamentales et sciences économiques.

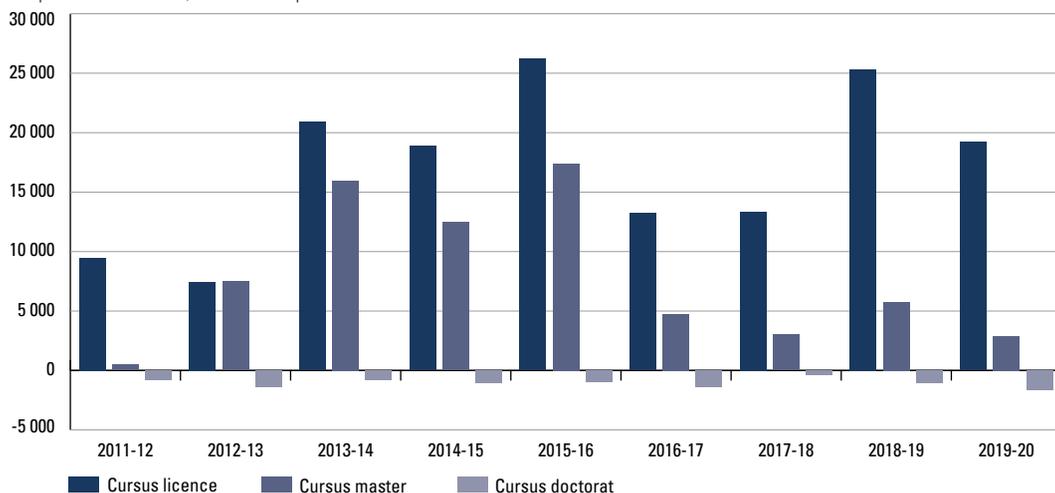
À périmètre constant, celui de la rentrée 2019, les effectifs augmentent de 1,3 %, après la forte hausse l'année précédente (+ 1,9 % en 2018).

Les effectifs restent dynamiques en Staps : + 5,5 % tandis qu'ils diminuent en Paces (- 3,3 %) (3).

On constate toujours davantage d'inscriptions en cursus licence (+ 2,0 %) et plus spécifiquement en licence générale (+ 2,8 %). Le nombre d'inscriptions demeure stable en cursus master (+ 0,5 %) et diminue fortement en cursus doctorat (- 2,9 %). Le dynamisme du cursus master est tempéré par la tendance décroissante en master MEEF (- 3,5 % après - 2,8 %) ; les étudiants sont plus nombreux en formations d'ingénieurs (+ 2,5 %) et en santé (+ 2,6 %).

Les femmes sont majoritaires à l'université (58,0 %) (2). Le taux de féminisation reste le plus faible en sciences fondamentales et application et en Staps (respectivement 27,1 % et 32,1 % des inscriptions).

1 Accroissement annuel des effectifs des universités françaises par cursus et par année universitaire, périmètre 2019, hors inscriptions simultanées université - CPGE



► Champ : France métropolitaine + DROM.

© SIES

Précisions

Population concernée - Étudiants inscrits à l'université (voir définition « Université » dans le glossaire). Les inscriptions comptabilisées excluent les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013.

Formation d'ingénieurs, CPGE - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information (ESR) : 20.03
- Notes flash (ESR) : 20.09 ; 20.08 ; 20.07 ; 18.10.

2 Répartition des effectifs des universités françaises selon le cursus et la discipline en 2019-2020, périmètre 2019 (1)

	Cursus licence	Cursus master	Cursus Doctorat	Ensemble			
	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Variation annuelle hors CPGE (en %)	Variation annuelle (en %)	Part des femmes (en %)
Droit, sciences politiques	128 828	76 736	6 506	212 070	1,3	1,3	67,8
Sciences économiques, gestion	138 358	63 592	2 888	204 838	0,8	0,8	53,2
AES	29 571	2 963	7	32 541	1,6	1,3	58,9
Pluri-droit, sciences économiques, AES	2 440	836		3 276	-8,1	-8,6	55,3
Total économie, AES	170 369	67 391	2 895	240 655	0,8	0,7	54,0
Arts, lettres, sciences du langage	66 991	19 985	4 822	91 798	1,4	1,3	69,6
Langues	92 437	16 601	1 996	111 034	0,2	0,1	73,3
Sciences humaines et sociales	174 999	121 696	11 355	308 050	0,7	0,6	68,0
Pluri-lettres, langues, sciences humaines	7 213	4 127	63	11 403	10,4	7,9	72,7
Total arts, lettres, langues, SHS	341 640	162 409	18 236	522 285	0,9	0,8	69,5
Sciences fondamentales et application	155 180	80 525	15 116	250 821	3,2	4,3	27,1
Sciences de la nature et de la vie	63 061	25 474	10 497	99 032	3,5	3,4	62,6
Pluri-sciences	14 883	1 515	139	16 537	-22,6	-27,0	57,3
Total sciences	233 124	107 514	25 752	366 390	1,8	1,2	38,1
Staps	53 572	5 744	525	59 841	5,5	5,5	32,1
Total disciplines générales	927 533	419 794	53 914	1 401 241	1,4	1,2	56,8
Médecine-odontologie	12 952	139 829	1 102	153 883	2,2	2,2	63,7
Pharmacie	593	22 981	164	23 738	0,0	0,0	65,0
Plurisanité	56 387	97	4	56 488	-3,0	-3,1	69,8
Total disciplines de santé	69 932	162 907	1 270	234 109	0,7	0,7	65,3
Total	997 465	582 701	55 184	1 635 350	1,3	1,1	58,0
Répartition en %	61,0	35,6	3,4	100,0			
Part des femmes en %	57,5	59,7	48,6	58,0			

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Les effectifs sont donnés hors inscriptions simultanées université - CPGE. Ces inscriptions sont au nombre de 55 311 en 2019-2020.

© SIES

3 Évolution par cursus des effectifs universitaires, périmètre 2019, hors inscriptions simultanées université - CPGE

	2010 2011	2011 2012 (1)	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018	2018 2019	2019 2020	Évolution 2019/2018 (%) (2)
Cursus licence											
DUT	115 686	115 014	114 677	115 778	116 395	116 183	116 551	116 751	119 661	120 551	0,7
Licence générale	565 144	572 175	579 298	595 971	612 707	636 720	648 672	666 548	689 140	708 586	2,8
Licence professionnelle	49 634	50 602	51 469	52 055	52 705	52 441	52 731	52 497	51 973	52 103	0,3
Paces	54 983	53 403	55 523	57 606	58 001	57 730	57 130	57 799	57 150	55 252	-3,3
Santé (3)	5 619	7 934	6 442	6 804	7 607	8 896	10 650	6 754	7 101	7 215	1,6
Autres formations	52 391	53 794	52 937	53 022	52 692	54 349	53 814	52 554	53 229	53 758	1,0
Total cursus licence	843 457	852 922	860 346	881 236	900 107	926 319	939 548	952 903	978 254	997 465	2,0
Cursus master											
Master LMD	312 004	305 720	305 905	289 610	270 910	274 302	275 753	269 759	270 847	271 430	0,2
dont MEEF (4)				26 815	52 015	55 009	57 606	57 923	56 288	54 326	-3,5
Formations d'ingénieurs (5)	23 869	24 659	25 063	25 746	26 603	28 470	29 698	29 857	30 993	31 774	2,5
Santé	104 087	104 149	109 258	112 214	114 429	117 315	119 645	127 079	131 678	135 155	2,6
Autres formations	72 477	78 414	80 213	82 009	84 894	91 161	88 307	89 405	89 987	90 016	0,0
Total cursus master	512 437	512 942	520 439	536 394	548 851	566 257	571 009	574 023	579 793	582 701	0,5
Cursus doctorat											
Doctorat LMD	63 288	62 465	61 163	60 335	59 347	58 435	57 047	56 713	55 648	53 977	-3,0
Autres formations	1 378	1 409	1 336	1 372	1 314	1 234	1 250	1 182	1 188	1 207	1,6
Total cursus doctorat	64 666	63 874	62 499	61 707	60 661	59 669	58 297	57 895	56 836	55 184	-2,9
Ensemble	1 420 560	1 429 738	1 443 284	1 479 337	1 509 619	1 552 245	1 568 854	1 584 821	1 614 883	1 635 350	1,3

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Données révisées par rapport à l'édition 2012, pour tenir compte de l'université de Lorraine (voir « Population concernée »).

2. Les évolutions sont calculées hors inscriptions simultanées université - CPGE (voir « Définitions »). Ces inscriptions n'influent que sur la licence générale et les autres formations de cursus master, dont les évolutions, doubles inscriptions comprises, sont respectivement de 2,3 % et 0,5 %. Au total, toutes inscriptions, l'évolution est de 1,1 %.

3. Depuis la création de la Paces (année universitaire 2010-2011), la santé comporte les effectifs des diplômes universitaires ou des formations de santé autres que médecine/odontologie/pharmacie/maïeutique.

4. En 2006-2007 les IUFM étaient indépendants des universités. Ils leur ont été rattachés progressivement en 2008 et 2009. Entre 2010 et 2012, les étudiants s'inscrivaient en master à l'université, sans distinction d'une filière spécifique pour l'enseignement. Depuis 2013, les étudiants s'inscrivent en master métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) dans les Insp (ex-Espé), rattachés aux universités.

5. Sont comptabilisées les inscriptions en formations d'ingénieur classiques, spécialisées et en partenariat. Les cycles préparatoires intégrés (cursus master) ne sont pas pris en compte dans les formations d'ingénieur, ils sont comptabilisés dans « Autres formations ».

© SIES

En 2019-2020, 324 200 nouveaux entrants, **hors inscriptions simultanées en CPGE**, sont inscrits dans les **universités** de France métropolitaine et des DOM, des effectifs qui stagnent cette année (-0,5%), après la forte hausse de 2018, principalement démographique (1). Dans les universités incluant les grands ensembles universitaires créés en 2020, les néo-entrants sont au nombre de 327 000, dont près de 3 000 étudiants inscrits en première année dans les établissements membres ou composantes de ces nouveaux ensembles.

À périmètre constant, celui de la rentrée 2019, après les augmentations très marquées de l'année précédente, les évolutions sont modérées quand elles sont positives et ne dépassent pas 1%, sauf en Staps, où l'accroissement reste fort mais ralentit : +3,4%. Les

nouveaux entrants sont moins nombreux en « sciences économiques, gestion, AES » (-2,9%) et en sciences (-1,9%) même si les sciences fondamentales restent dynamiques (+1,9%).

Les deux tiers des inscriptions correspondent à des entrées en licence générale, 17% en IUT, 11% en Paces.

Les femmes sont majoritaires à plus de 70% en lettres et dans les formations de santé (2). Les Staps et les sciences restent moins féminisées (respectivement 32,0% et 44,7%).

Les néo-bacheliers représentent 84,9% des néo-entrants. Ce sont, pour 81,0%, des bacheliers généraux, quand 15,4% ont un baccalauréat technologique et 3,6% un baccalauréat professionnel.

Précisions

Population concernée - Étudiants s'inscrivant pour la première fois en première année de cursus licence à l'université (capacité en droit et DAEU exclus), qu'ils soient nouveaux bacheliers ou non. Les inscriptions comptabilisées excluent, pour tous millésimes, les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013.

Cursus licence-master-doctorat (LMD), nouveau bachelier, Paces, DUT, Staps - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information (ESR) : 20.03.

- Notes flash (ESR) : 20.09 ; 20.08 ; 20.07.

1 Évolution des nouveaux entrants à l'université par discipline, périmètre 2019, hors inscriptions simultanées université-CPGE

Disciplines	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015 (1)	2015 2016	2016 2017	2017 2018	2018 2019	2019 2020	Variation 2019/2018 hors CPGE (en %)	Variation 2019/2018 y.c. CPGE (en %)
Droit, sciences politiques	37 098	37 745	38 913	38 691	38 927	39 598	38 675	39 631	41 211	41 347	0,3	0,4
Sciences économiques, gestion	34 303	35 603	36 511	37 232	36 783	38 439	38 382	38 635	41 109	40 177	-2,3	-2,2
AES	10 142	11 079	10 016	10 293	10 822	9 695	9 728	9 366	9 968	9 673	-3,0	-3,3
Pluri-droit, sciences économiques, AES				5	10	13	595	631	1 919	1 597	-16,8	-17,5
Total économie, gestion, AES	44 445	46 682	46 527	47 530	47 615	48 147	48 705	48 632	52 996	51 447	-2,9	-2,9
Lettres, sciences du langage	16 652	16 793	17 222	17 589	17 347	18 179	17 990	18 133	19 128	19 699	3,0	2,8
Langues	26 622	26 818	27 494	29 036	29 257	30 051	30 172	30 970	31 546	30 910	-2,0	-2,0
Sciences humaines et sociales	38 800	38 795	39 701	41 054	43 646	45 435	46 569	47 217	50 510	51 137	1,2	0,7
Pluri-lettres, langues, sciences humaines	889	1 165	1 237	1 031	1 348	1 570	1 651	1 840	2 135	2 203	3,2	2,6
Total arts, lettres, langues, SHS	82 963	83 571	85 654	88 710	91 598	95 235	96 382	98 160	103 319	103 949	0,6	0,4
Sciences fondamentales et applications	34 064	33 658	33 796	35 867	39 016	40 902	42 411	43 586	46 564	47 426	1,9	4,8
Sciences de la nature et de la vie	12 547	12 041	12 188	12 622	13 798	14 658	15 895	14 608	14 392	14 322	-0,5	-0,4
Pluri-sciences	7 326	7 207	7 292	8 868	7 812	8 122	6 383	6 630	8 379	6 278	-25,1	-28,5
Total sciences	53 937	52 906	53 276	57 357	60 626	63 682	64 689	64 824	69 335	68 026	-1,9	-2,8
Staps	10 759	12 731	13 502	15 594	15 767	16 709	17 330	17 098	18 672	19 313	3,4	3,4
Pluri-santé (2)	33 401	32 569	35 103	37 824	37 110	37 448	37 349	37 990	38 259	38 049	-0,5	-0,6
Médecine-odontologie	1 694	1 802	1 834	1 996	2 096	2 286	2 261	1 776	1 886	2 059	9,2	9,3
Pharmacie	51	49	60	70	31	39	36	31	48	47	-2,1	-2,1
Total santé	35 146	34 420	36 997	39 890	39 237	39 773	39 646	39 797	40 193	40 155	-0,1	-0,1
Total	264 348	268 055	274 869	287 772	293 770	303 144	305 427	308 142	325 726	324 237	-0,5	-0,8

► Champ : France métropolitaine + DROM (3).

1. En 2014, la mise en place du cadre national des formations (CNF) a modifié la répartition disciplinaire des diplômes, empêchant l'interprétation des évolutions par discipline.

Les évolutions par regroupement disciplinaire, en revanche, ne pâtissent pas de la rupture statistique et traduisent de véritables mouvements sur les effectifs.

2. La Paces, première année commune aux études de santé (médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique) a été mise en place à la rentrée 2010, les effectifs concernés sont classés en pluri-santé ce qui explique le report des effectifs.

3. Pour en savoir plus sur les DROM, les COM et la Nouvelle-Calédonie, voir 10.09.

Lecture : le nombre de nouveaux entrants hors CPGE en sciences fondamentales et applications stagne (-0,5 %) en 2019-2020 par rapport à 2018-2019. Avec les inscriptions simultanées en CPGE, cette évolution est de -0,8 %.

© SIES

2 Répartition des nouveaux entrants à l'université selon le type de diplôme et la série de baccalauréat en 2019-2020, périmètre 2019, hors inscriptions simultanées université-CPGE

Type de diplôme (1)	Bac général				Bac technologique		Bac professionnel		Non-bacheliers	Ensemble	
	Scienti- fique	Écono- mique	Littéraire	dont nouveaux bacheliers	Total	dont nouveaux bacheliers	Total	dont nouveaux bacheliers		Effectifs	Part des femmes (%)
Licence LMD	61 263	65 499	37 365	152 130	29 014	23 233	12 715	8 445	11 012	216 868	60,3
Droit, sciences politiques	6 464	17 962	6 722	29 780	3 980	3 457	1 437	1 019	1 301	37 866	71,7
Sciences économiques, gestion	3 985	11 032	102	14 272	1 766	1 434	770	542	1 316	18 971	45,3
AES	508	4 725	231	5 098	1 882	1 548	851	627	419	8 616	57,8
Pluri-droit, sciences économiques, AES	225	863	76	1 107	224	205	70	52	139	1 597	53,9
Total économie, AES	4 718	16 620	409	20 477	3 872	3 187	1 691	1 221	1 874	29 184	49,5
Lettres, sciences du langage	2 359	2 660	7 528	10 955	2 045	1 516	1 481	975	856	16 929	71,4
Langues	3 521	6 367	11 145	19 205	4 389	3 351	2 692	1 779	1 297	29 411	73,5
Sciences humaines sociales	7 186	14 594	10 381	28 002	7 786	5 856	3 903	2 414	1 856	45 706	68,9
Pluri-lettres, langues, sciences humaines	207	441	605	1 121	206	146	137	87	36	1 632	75,2
Total arts, lettres, langues, SHS	13 273	24 062	29 659	60 083	14 426	10 869	8 213	5 255	4 045	93 678	70,9
Sciences fondamentales et application	15 136	1 098	87	15 162	1 731	1 365	380	231	2 638	21 070	31,2
Sciences de la nature et de la vie	8 400	186	58	8 150	1 173	985	116	69	494	10 427	65,7
Pluri-sciences	3 981	335	85	4 042	1 120	893	261	135	397	6 179	55,1
Total sciences	27 517	1 619	230	27 354	4 024	3 243	757	435	3 529	37 676	44,7
Staps	9 245	5 218	345	14 378	2 707	2 472	611	513	234	18 360	32,0
Santé	46	18		58	5	5	6	2	29	104	31,7
Paces	32 444	793	141	32 327	1 813	1 439	672	425	1 185	37 048	70,1
Profession de santé (hors Paces)	1 514	110	32	1 001	250	123	18	5	42	1 966	79,0
DUT	20 915	12 548	904	32 725	17 816	16 897	906	745	1 260	54 349	40,4
Ingénieurs (2)	329	22	1	346	22	15	3		5	382	29,1
Autres formations	3 501	1 406	404	4 395	1 138	711	584	356	6 591	13 624	58,0
Total	119 966	80 378	38 847	222 924	50 053	42 418	14 898	9 976	20 095	324 237	58,1

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Dans ce tableau, seuls les étudiants préparant une licence LMD sont répartis par discipline. Dans le tableau 1, tous les nouveaux entrants sont répartis en fonction de la discipline quel que soit le type de diplôme préparé (licence, DUT ou autres). Cela explique les différences d'effectifs avec le tableau 1.

2. Sont comptabilisées : les inscriptions en formations d'ingénieur classiques, spécialisées et en partenariat (FIP). Les cycles préparatoires intégrés ne sont pas pris en compte dans les formations d'ingénieurs, ils sont comptabilisés dans la rubrique « Autres formations ».

© SIES

En 2019-2020, les étudiants inscrits dans l'enseignement universitaire relèvent de 65 **universités**, ainsi que de l'université de Lorraine, du centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) de Mayotte et de l'institut national universitaire d'Albi, des instituts d'études politiques de Lyon, Rennes et Lille, des **communautés d'universités et établissements** (Comue) « Université Bourgogne-Franche-Comté », « Université Paris Lumières », « Université Paris-Est » et de huit **établissements expérimentaux**. Ces derniers, créés en 2020, sont de grands ensembles regroupant d'anciennes Comue, des universités et des écoles membres ou composantes. L'ensemble de ces établissements accueillent 1 675 100 étudiants **hors inscriptions simultanées en classe préparatoire et à l'université**.

À périmètre constant, celui de la rentrée 2019, des formations universitaires (IUT et écoles d'ingénieurs intégrées ou rattachées inclus), le nombre d'étudiants en France métropolitaine et dans les départements et régions d'outre-mer (DROM) augmente de 1,3 % (1,9 % en 2018-2019) et s'élève à 1 635 400.

Les effectifs hors inscriptions simultanées université-CPGE sont en hausse dans toutes les académies métropolitaines à l'exception de Bordeaux, Lyon et Paris. Après les fortes hausses d'effectifs de 2018, principalement démographiques, les augmentations académiques métropolitaines sont supérieures à 3 % à Clermont-Ferrand, Montpellier, Nantes et Reims et restent très dynamiques dans les DROM (+ 4,6 %).

Précisions

Les inscriptions comptabilisées excluent les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013.

CPGE - Voir « Glossaire ».

Ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche

Huit nouveaux établissements expérimentaux créés ou modifiés en janvier 2020 : les effectifs comptabilisés ici ne comportent que les effectifs portés par les composantes des nouveaux établissements qui étaient dans le champ universitaire en 2018-2019 pour comparabilité (périmètre 2019). Les lignes spécifiques « nouveaux établissements expéri-

mentaux », en fin de tableau, incluent les établissements membres ou composantes, ainsi que les Inspé (périmètre 2020). Ne sont pas comptabilisés les effectifs des écoles partenaires ou associées. L'université Côte d'Azur remplace la Comue du même nom et l'université de Nice ; l'université de Paris remplace les universités Paris V et Paris VII ; l'université Grenoble Alpes remplace l'université et la Comue du même nom ; l'université Paris Saclay remplace la Comue du même nom et l'université Paris XI ; l'université polytechnique des Hauts de France remplace l'université de Valenciennes ; l'université Paris sciences et lettres, la Comue du même nom ; l'université Gustave Eiffel, l'université Marne-la-Vallée.

Pour en savoir plus

- *Note d'Information* (ESR) : 20.03.

- *Notes flash* (ESR) : 20.09 ; 20.08 ; 20.07.

Source

MESRI-SIES, Système d'information SISE.

1 Population universitaire par établissement et académie en 2019-2020

Universités et académies	Effectifs hors CPGE	Effectifs totaux	Évol. hors CPGE (%) 2019/2018	Nouveaux entrants hors CPGE	Universités et académies	Effectifs hors CPGE	Effectifs totaux	Évol. hors CPGE (%) 2019/2018	Nouveaux entrants hors CPGE
Aix-Marseille	64 562	66 781	2,6	12 671	Caen	27 507	28 465	2,3	6 602
Avignon	6 946	7 048	-0,1	1 983	Le Havre	7 445	7 693	-2,3	1 821
Aix-Marseille (y c. Inspé [1])	74 157	76 478	1,8	14 654	Rouen	28 876	29 657	3,3	6 648
Amiens	26 792	27 496	1,4	6 702	Normandie (y c. Inspé)	66 809	68 796	1,9	15 071
Amiens (y c. Inspé)	28 626	29 330	1,1	6 702	Paris I	40 261	43 812	0,5	5 762
Besançon	20 562	21 271	1,9	4 553	Paris II	17 560	17 687	1,0	2 582
Comue université Bourgogne Franche-Comté	1 997	1 997	4,3		Paris III	15 978	16 300	-0,9	2 813
Besançon (y c. Inspé)	23 552	24 261	1,7	4 553	Sorbonne université	45 343	50 874	-2,6	7 087
Bordeaux	48 447	50 368	-0,5	9 061	Université de Paris (3)	53 979	55 435	-3,3	8 294
Bordeaux III	15 301	15 657	-0,8	3 657	Comue université Paris Lumières	68	68	28,3	
Bordeaux IV	12 619	13 196	3,2	3 060	Université Paris Sciences et Lettres (3)	650	650	-15,1	145
Bordeaux (y c. Inspé)	78 736	81 590	-0,3	15 778	Paris (y c. Inspé)	176 732	187 719	-1,8	26 683
Clermont Auvergne	32 052	33 229	3,8	6 503	La Rochelle	8 281	8 432	1,8	2 008
Clermont-Ferrand (y c. Inspé)	33 118	34 295	3,7	6 503	Poitiers	25 448	26 063	1,7	5 509
Corse	3 941	4 013	1,9	1 031	Poitiers (y c. Inspé)	35 127	35 893	1,9	7 517
Corse (y c. Inspé)	4 274	4 346	2,2	1 031	Reims	23 295	24 083	3,1	5 485
Université Gustave Eiffel (3)	12 079	12 441	2,3	2 324	Reims (y c. Inspé)	24 431	25 219	3,0	5 485
Paris VIII	23 148	23 201	-1,6	4 208	Brest	20 506	20 986	3,4	4 748
Paris XII	29 546	29 758	3,3	6 789	Bretagne Sud	9 311	9 477	4,5	2 077
Paris XIII	21 592	21 866	1,1	5 178	Rennes I	26 692	27 874	3,0	4 803
Comue université Paris-Est	1 364	1 364	0,5		Rennes II	20 435	20 726	0,5	5 279
Créteil (y c. Inspé)	92 153	93 054	1,2	18 499	Institut d'études politiques Rennes	1 305	1 305	0,1	121
Dijon	27 900	29 325	3,0	6 408	Rennes (y c. Inspé)	80 886	83 005	2,0	17 028
Dijon (y c. Inspé)	29 182	30 607	2,4	6 408	Mulhouse	10 237	10 503	2,1	2 405
Chambéry	13 733	14 320	3,4	3 244	Strasbourg	49 532	50 976	1,8	8 289
Université Grenoble Alpes (3)	46 353	47 759	7,8	9 832	Strasbourg (y c. Inspé)	61 492	63 202	1,7	10 694
Grenoble (y c. Inspé)	61 936	63 929	1,1	13 076	Institut national universitaire d'Albi (2)	3 790	4 030	0,6	1 129
Artois	12 157	12 389	5,4	3 181	Toulouse I	20 805	21 431	0,3	3 988
Lille	66 220	68 693	0,8	13 422	Toulouse II	26 955	27 467	2,0	5 634
Littoral	9 668	9 791	6,3	2 543	Toulouse III	29 914	31 485	-0,3	6 213
Université polytechnique des Hauts-de-France (3)	12 352	12 750	5,0	2 742	Toulouse (y c. Inspé)	84 490	87 439	0,7	16 964
Institut d'études politiques Lille	1 542	1 542	0,0	139	CY Cergy Paris Université (3)	17 034	17 341	11,7	4 265
Lille (y c. Inspé)	107 400	110 626	2,2	22 027	Évry-Val-d'Essonne	9 461	9 644	2,4	2 755
Limoges	16 858	17 286	2,9	3 835	Paris X	30 656	32 293	2,9	5 869
Limoges (y c. Inspé)	17 455	17 883	2,8	3 835	Université Paris-Saclay (3)	32 242	33 656	0,9	3 861
Lyon I	37 468	39 381	2,6	6 365	Versailles-Saint-Quentin	15 144	15 753	0,7	3 378
Lyon II	26 998	27 862	-1,8	5 048	Versailles (y c. Inspé)	109 391	113 541	2,7	20 128
Lyon III	25 710	26 917	-5,9	4 357	Total France métropolitaine (y c. Inspé) - périmètre 2019	1 603 516	1 658 101	1,2	314 962
Saint-Étienne	18 240	18 638	-1,9	4 615	Antilles	10 033	10 396	4,4	2 792
Institut d'études politiques Lyon	1 714	1 714	3,1	174	Guyane	3 127	3 188	9,0	1 082
Lyon (y c. Inspé)	114 555	118 937	-1,5	20 559	Mayotte	1 123	1 123	8,4	454
Montpellier	42 481	43 663	2,8	7 171	La Réunion	14 448	14 750	4,9	4 947
Montpellier III	20 975	21 318	7,3	4 808	Total DROM (y c. Inspé)	31 834	32 560	4,6	9 275
Nîmes	4 836	5 136	7,4	1 575	Total France métr. + DROM (y c. Inspé) - périmètre 2019	1 635 350	1 690 661	1,3	324 237
Perpignan	8 768	8 951	-0,8	1 957	Total France métr. + DROM (y c. Inspé) - périmètre 2020	1 675 091	1 731 023	-	327 010
Montpellier (y c. Inspé)	79 642	81 650	3,3	15 511	<i>dont établissements expérimentaux</i>				
Lorraine	58 759	60 369	1,7	11 704	CY Cergy Paris Université	24 808	25 115	n.d.	4 803
Nancy-Metz (y c. Inspé)	60 891	62 501	1,5	11 704	Université Côte d'Azur	29 954	30 257	n.d.	5 851
Angers	24 213	24 733	5,1	5 534	Université de Paris	53 979	55 435	n.d.	8 294
Le Mans	10 029	10 701	3,3	2 781	Université Grenoble Alpes	54 560	56 050	n.d.	10 151
Nantes	36 473	38 074	2,3	7 985	Université Gustave Eiffel	15 367	15 729	n.d.	2 665
Nantes (y c. Inspé)	74 275	77 068	3,2	16 300	Université Paris-Saclay	42 070	43 484	n.d.	3 861
Université Côte d'Azur (3)	28 407	28 710	0,5	5 844	Université Paris Sciences et Lettres	17 583	18 120	n.d.	1 690
Toulon	10 280	10 605	7,9	2 543	Université polytechnique des Hauts-de-France	12 510	12 908	n.d.	2 765
Nice (y c. Inspé)	39 977	40 605	2,1	8 387					
Orléans	16 555	17 474	1,4	3 975					
Tours	25 637	26 616	1,8	5 890					
Orléans-Tours (y c. Inspé)	44 229	46 127	1,2	9 865					

1. Les Inspé sont les nouveaux noms des Espé. Les inscriptions dans les Inspé ne sont diffusables qu'au niveau académique. Compte tenu des difficultés d'identification des masters préparant aux concours d'enseignement, les évolutions par établissement ne sont pas diffusées.

2. Le CUFR Albi est devenu Institut national universitaire Jean-François Champollion au 1^{er} décembre 2015.

3. Voir « Précisions ».

Lecture : l'évolution des effectifs hors inscriptions simultanées CPGE - université, en France métropolitaine et DROM, entre 2018-2019 et 2019-2020 est de 1,3 %.

En 2019-2020, 120 600 étudiants préparent un diplôme universitaire de technologie (DUT) en métropole et dans les DROM (1) (3). Le nombre d'inscriptions stagne (+0,7%), après la hausse de l'année dernière (+2,5%) liée à l'accueil du flux de néo-bacheliers (arrivée au baccalauréat des enfants nés en 2000). Les nouveaux entrants en première année de préparation du DUT diminuent de 1,3% (+5,5% en 2018) (2).

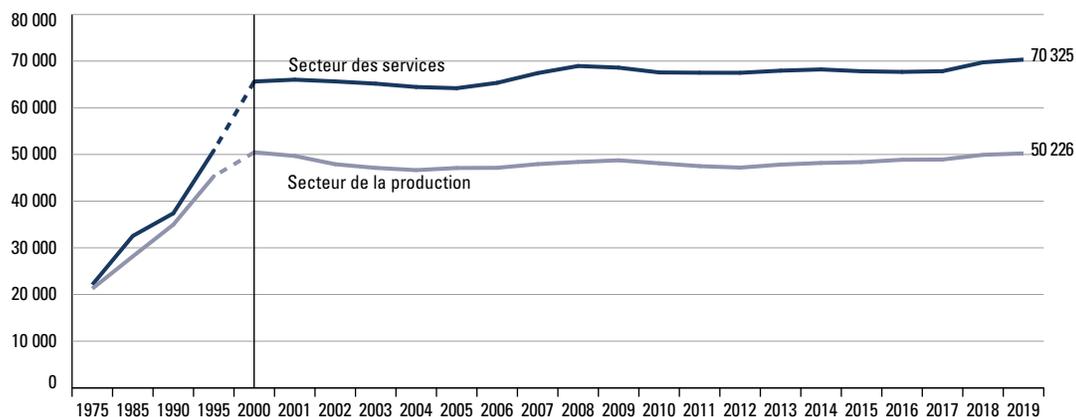
Parmi les nouveaux entrants, les nouveaux bacheliers sont moins nombreux quelle que soit la série d'origine (-1,5%). Le nombre de néo-bacheliers technologiques recule (-0,8%) un peu plus fortement que le nombre de lauréats de ce baccalauréat (-0,2% à la dernière session).

Au total, la part, parmi les nouveaux entrants, des titulaires d'un baccalauréat technologique (qu'ils l'aient obtenu en 2019 ou auparavant) atteint 32,8%. Les bacheliers généraux en représentent 63,2% (-0,8 point) et la part des bacheliers professionnels est faible (moins de 1 000 nouveaux étudiants).

Les étudiants préparant un DUT se répartissent à 58,3% dans le domaine des services et 41,7% dans celui de la production (3). Les inscriptions progressent faiblement dans les deux secteurs (respectivement +0,6% et +0,8%). Dans celui des services, près de 60% des effectifs se concentrent en «Gestion des entreprises et des administrations» et en «Techniques de commercialisation».

Les femmes restent toujours minoritaires en DUT (40,7% des effectifs), même si leur nombre augmente de 1,9% en un an.

1 Évolution du nombre d'étudiants préparant un DUT



► Champ : France métropolitaine + DROM.

Note : pour les années antérieures à 2000, les données sont hors formation continue et ne sont pas annuelles. Pour les années de 2010 à 2019 : les inscriptions sont comptabilisées hors inscriptions simultanées université-CPGE.

© SIES

Précisions

Population concernée - Étudiants inscrits en IUT en préparation du DUT. Les inscriptions comptabilisées excluent, pour tous les millésimes, les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013, ainsi que les effectifs en formations post-DUT et en licences professionnelles. Toutes les formes d'enseignement (formation initiale, continue, en alternance, etc.) sont prises en compte.

DUT (et ses spécialités), IUT, université, cursus licence, inscriptions simultanées à l'université et en CPGE - Voir «Glossaire».

Pour en savoir plus

- Note d'Information (ESR) : 20.03.
- Notes flash (ESR) : 20.09; 20.08; 20.07; 18.10.

2 Origine scolaire des étudiants nouveaux entrants en première année de DUT en 2019-2020, en % (1)

Domaines de spécialité	Bacs généraux				Bacs technologiques				Bac pro	Autres origines (4)	Total	Effectifs d'entrants 2019-2020	Progression annuelle des entrants (%)
	S	ES	L	Total	STI2D (2)	STMG/STG(3)	Autres	Total					
Production	62,6	1,7	0,1	64,4	23,6	0,4	6,9	30,9	1,3	3,4	100,0	22 860	-1,7
Services	21,0	38,6	2,8	62,4	6,4	25,8	1,9	34,1	1,9	1,5	100,0	31 489	-1,1
Total	38,5	23,1	1,7	63,2	13,6	15,1	4,0	32,8	1,7	2,3	100,0	54 349	-1,3

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Nouveaux entrants à l'université : voir « Population concernée » de la fiche 6.06.

2. STI2D : sciences et technologies de l'industrie et du développement durable, STI pour les années antérieures à 2013.

3. STMG : sciences et technologies du management et de la gestion, STG : sciences et techniques de gestion.

4. Capacité en droit, titre étranger admis nationalement en équivalence, titre français admis nationalement en dispense, promotion sociale, validation d'études, d'expériences professionnelles, d'acquis personnels, autres cas.

© SIES

3 Répartition par spécialité des effectifs préparant un DUT en 2019-2020

Spécialités	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes (%)	Effectifs Rappel 2018-2019
Chimie	1 375	2 054	3 429	59,9	3 386
Génie biologique	2 141	4 614	6 755	68,3	6 638
Génie chimique-génie des procédés	699	559	1 258	44,4	1 208
Génie civil-Construction durable (ex-Génie civil)	4 258	1 040	5 298	19,6	5 076
Génie électrique et informatique industrielle	7 447	643	8 090	7,9	8 176
Génie industriel et maintenance	1 972	206	2 178	9,5	2 189
Génie mécanique et productique	7 091	617	7 708	8,0	7 879
Génie thermique et énergie	1 865	205	2 070	9,9	2 055
Hygiène, sécurité et environnement	1 242	571	1 813	31,5	1 759
Mesures physiques	3 778	971	4 749	20,4	4 751
Packaging, emballage et conditionnement (ex-Génie du conditionnement et de l'emballage)	167	200	367	54,5	361
Qualité, logistique industrielle et organisation	1 527	613	2 140	28,6	2 103
Réseaux et télécommunications	2 942	249	3 191	7,8	3 138
Science et génie des matériaux	928	252	1 180	21,4	1 205
Total du secteur de la production	37 432	12 794	50 226	25,5	49 924
Carrières juridiques	495	2 224	2 719	81,8	2 616
Carrières sociales	721	2 863	3 584	79,9	3 566
Gestion des entreprises et des administrations	8 708	11 442	20 150	56,8	20 174
Gestion administrative et commerciale des organisations (ex-Gestion administrative et commerciale)	790	1 504	2 294	65,6	2 223
Gestion, logistique et transport	1 992	881	2 873	30,7	2 795
Information-communication	866	2 875	3 741	76,9	3 752
Informatique	8 127	867	8 994	9,6	9 081
Métiers du multimédia et de l'Internet (ex-Services et réseaux de communications)	2 713	1 377	4 090	33,7	3 897
Statistiques et informatique décisionnelle	955	415	1 370	30,3	1 277
Techniques de commercialisation	8 636	11 874	20 510	57,9	20 356
Total du secteur des services	34 003	36 322	70 325	51,6	69 737
Ensemble	71 435	49 116	120 551	40,7	119 661

► Champ : France métropolitaine + DROM.

Note : ne sont pas mentionnés les effectifs inscrits en formations post-DUT et en licences professionnelles. Les effectifs prennent en compte toutes les formes d'enseignement (formation initiale, continue, en alternance, etc.).

© SIES

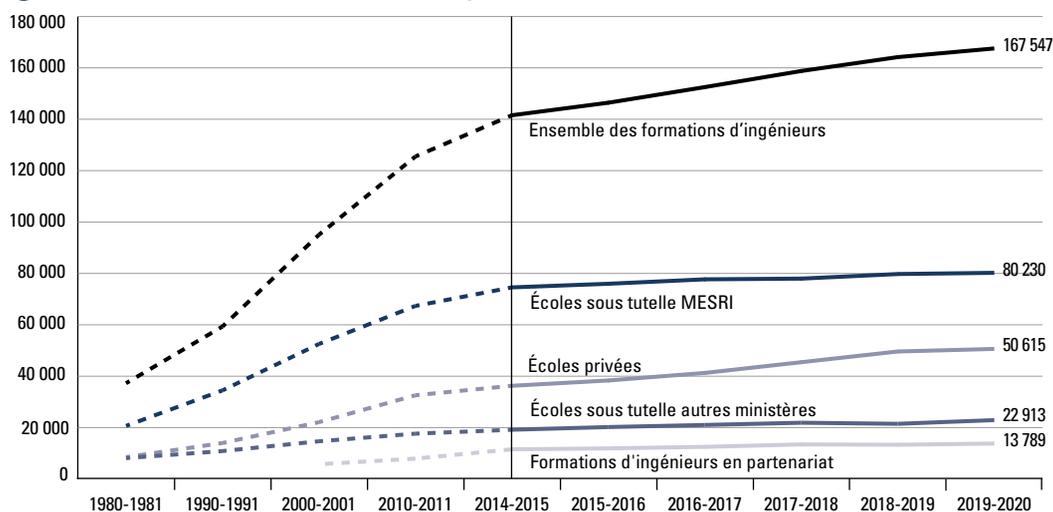
En 2019-2020, 167 500 étudiants suivent une formation d'ingénieurs, soit 2,1 % de plus qu'en 2018-2019 (1). Si les effectifs des établissements sous tutelle du MESRI progressent légèrement (+0,6 %), ceux des établissements sous tutelle d'autres ministères et des **formations d'ingénieurs en partenariat** (FIP) augmentent plus fortement (respectivement +6,7 % et +3,5 %).

Les établissements sous tutelle du MESRI regroupent près de la moitié de l'ensemble des étudiants : 18,3 % dans une école interne ou rattachée aux universités et 29,5 % dans une autre école du MESRI (2). En prenant en compte les nouveaux ensembles universitaires que sont les huit établissements expérimentaux, la part d'étudiants dans une école interne ou rattachée à une université est plus élevée de 8 points (26,5 %).

En 2019-2020, dans les **écoles d'ingénieurs**, le nombre d'étudiantes continue d'augmenter (+4,7 %), principalement dans les établissements sous tutelle d'autres ministères (+8,3 %) et les FIP (+8,5 %) (3). La part des femmes, de 28,4 % en moyenne, est plus élevée dans les établissements sous tutelle d'autres ministères (34,6 %) et moindre dans les écoles privées hors tutelle (27,4 %).

À la rentrée 2019, le flux de nouveaux entrants en première année du cycle d'ingénieurs atteint 45 200 étudiants inscrits, soit 3,1 % de plus que l'an passé (4). La voie d'intégration classique des entrants aux écoles d'ingénieurs est celle des classes préparatoires aux grandes écoles (37,2 %) et des cycles préparatoires intégrés (25,9 %). Toutefois la part d'admissions d'étudiants diplômés de **DUT** ou **BTS**, de 19,7 %, augmente de 1,4 point en un an.

1 Évolution des effectifs des formations d'ingénieurs (1)



► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Hors cycle préparatoire ingénieurs.

© SIES

Précisions

Population concernée - Étudiants inscrits dans une formation menant à un titre d'ingénieur ou d'ingénieur spécialisé, d'une école habilitée à délivrer un diplôme reconnu, quel que soit le régime d'inscription, y compris les formations d'ingénieurs en partenariat. Les étudiants inscrits dans une autre formation (cycle préparatoire intégré, master, doctorat, etc.) ne sont pas comptabilisés, contrairement à la fiche 6.04.

Cycle d'ingénieurs, FIP, CPGE, DUT, BTS - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes d'Information (ESR) : 20.09 ; 16.04.
- Note Flash (ESR) : 20.10.

2 Évolution des effectifs des formations d'ingénieurs (1)

Types d'écoles	1980-1981	1990-1991	2000-2001	2010-2011	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	Évolution 2018/2019 (%)
Écoles sous tutelle du MESRI	20 650	34 475	52 537	67 353	74 566	75 975	77 700	77 977	79 764	80 230	0,6
Écoles internes ou rattachées aux universités (2)	n.d.	12 234	19 887	24 657	29 477	30 276	31 423	29 063	30 174	30 724	1,8
Autres écoles du MESRI	n.d.	22 241	32 650	42 696	45 089	45 699	46 277	48 914	49 590	49 506	-0,2
Écoles sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale	8 127	10 865	14 670	17 643	19 165	20 211	21 022	21 894	21 474	22 913	6,7
Agriculture, pêche	2 506	3 078	4 010	4 637	4 738	4 918	4 892	4 918	5 111	5 275	3,2
Défense	2 347	3 238	3 803	4 186	4 254	4 295	4 885	4 815	4 488	4 656	3,7
Industrie	1 083	1 571	3 201	4 226	4 153	4 543	4 657	997	981	1 026	4,6
Mer					505	666	592	557	557	591	6,1
Télécommunications	666	1 302	1 760	2 013	2 153	2 139	2 169	28	27	27	0,0
Équipement, transport, logement	1 246	1 338	1 509	1 808	1 895	2 031	2 138	2 250	2 365	2 459	4,0
Santé	25	18	8	23	(3)	(3)	(3)	(3)	(3)	(3)	0,0
Économie et Finances (4)				211	835	928	947	7 572	7 216	8 169	13,2
Ville de Paris	254	320	379	539	632	691	742	757	729	710	-2,6
Écoles privées	8 490	14 002	22 106	32 586	36 272	38 337	41 275	45 451	49 618	50 615	2,0
Formations d'ingénieurs en partenariat (FIP)	n.d.	n.d.	5 741	7 919	11 543	11 909	12 508	13 452	13 321	13 789	3,5
Ensemble des formations d'ingénieurs	37 267	59 342	95 054	125 501	141 546	146 432	152 505	158 774	164 177	167 547	2,1

► Champ : France métropolitaine + DROM (5).

- Hors cycle préparatoire ingénieurs.
- Depuis 2011-2012, les formations d'ingénieurs de l'université de Lorraine, devenue grand établissement, sont maintenues avec les effectifs des écoles internes aux universités.
- Depuis 2014-2015, il n'y a pas d'étudiants inscrits en formations d'ingénieurs à l'école des hautes études en santé publique (EHESP).
- Depuis 2017-2018, toutes les écoles de l'IMT sont sous tutelle du ministère de l'Économie et des Finances.
- Il n'y a pas d'écoles d'ingénieurs à Mayotte.

© SIES

3 Répartition des effectifs des formations d'ingénieurs en 2019-2020 (1)

	Nombre implantations géographiques	Effectifs en 2019	Répartition en 2019 (%)	Évolution des effectifs 2018/2019	dont étudiantes	Part des femmes (%)	Évolution effectifs femmes 2018/2019
Écoles sous tutelle du MESRI	133	80 230	47,9	0,6	23 707	29,5	2,8
Écoles internes ou rattachées aux universités (2)	77	30 724	18,3	1,8	9 731	31,7	4,1
Autres écoles du MESRI	55	49 506	29,5	-0,2	13 976	28,2	2,0
Universités de technologie	5	6 165	3,7	-1,3	1 659	26,9	0,1
INSA (3)	8	14 202	8,5	0,3	5 097	35,9	3,5
Ensam	8	4 084	2,4	0,9	656	16,1	0,3
Écoles centrales	9	9 152	5,5	-4,7	2 109	23,0	-0,8
Autres écoles (4)	26	15 903	9,5	2,3	4 343	27,3	0,0
Écoles sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale	48	22 913	13,7	6,7	7 920	34,6	8,3
Agriculture, pêche	14	5 275	3,1	3,2	3 486	66,1	4,3
Défense	7	4 656	2,8	3,7	915	19,7	8,4
Industrie	5	1 026	0,6	4,6	234	22,8	4,5
Mer	3	591	0,4	6,1	76	12,9	43,4
Télécommunications	1	27	0,0	0,0	4	14,8	33,3
Équipement, transport, logement	5	2 459	1,5	4,0	809	32,9	12,0
Économie et finances (5)	11	8 169	4,9	13,2	2 119	25,9	15,4
Ville de Paris	2	710	0,4	-2,6	277	39,0	-3,5
Écoles privées	94	50 615	30,2	2,0	13 889	27,4	5,6
Formations d'ingénieurs en partenariat (FIP)	83	13 789	8,2	3,5	2 053	14,9	8,5
Ensemble des formations d'ingénieurs	358	167 547	100,0	2,1	47 569	28,4	4,7
<i>Dont étudiants en cycle ingénieurs</i>		<i>278</i>	<i>150 606</i>	<i>89,9</i>	<i>42 357</i>	<i>28,1</i>	<i>5,5</i>

► Champ : France métropolitaine + DROM.

- Hors cycle préparatoire ingénieurs.
- Depuis 2011-2012, les formations d'ingénieurs de l'université de Lorraine, devenue grand établissement, sont maintenues avec les effectifs des écoles internes aux universités.
- Après sa création en 2014, l'INSA centre Val de Loire (fusion de l'ENSI de Bourges et de l'ENIVL de Blois) s'est agrandi, en intégrant l'école nationale supérieure de la nature et du paysage.
- Y compris l'INP de Toulouse et l'institut polytechnique de Grenoble.
- Depuis 2017-2018, toutes les écoles de l'IMT sont sous tutelle du ministère de l'Économie et des Finances.

© SIES

4 Provenance des nouveaux inscrits en première année du cycle d'ingénieurs en 2019-2020, en %

Provenance de l'étudiant à l'entrée	CPI (1)	CPGE	Université (2)	DUT-BTS	Autres (3)	Total	Effectifs 2019
Écoles sous tutelle du MESRI	22,6	34,3	10,5	21,5	11,1	100,0	25 053
Écoles sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale	4,7	70,0	5,0	14,2	6,1	100,0	6 484
Écoles privées	42,2	26,8	3,2	19,1	8,7	100,0	13 658
Ensemble	25,9	37,2	7,5	19,7	9,7	100,0	45 195
Rappel 2018	27,0	37,7	6,7	18,3	10,3	100,0	43 817

► Champ : France métropolitaine + DROM.

- Cycle préparatoire intégré.
- Comprend les anciens DEUG, maîtrise, DEA, DESS, licence LMD et master LMD.
- Tous les autres diplômes, essentiellement diplômes étrangers.

© SIES

À la rentrée 2019, 334 écoles forment 199 200 étudiants aux métiers du commerce, de la gestion et de la vente (1) (2). Les effectifs de ces établissements augmentent de 6,3 % en un an, de 5,4 % une fois neutralisées les variations du dispositif de collecte (3). La progression concerne tous les groupes : 6,7 % dans le groupe I, 4,6 % dans le groupe II et 5,1 % dans le groupe III.

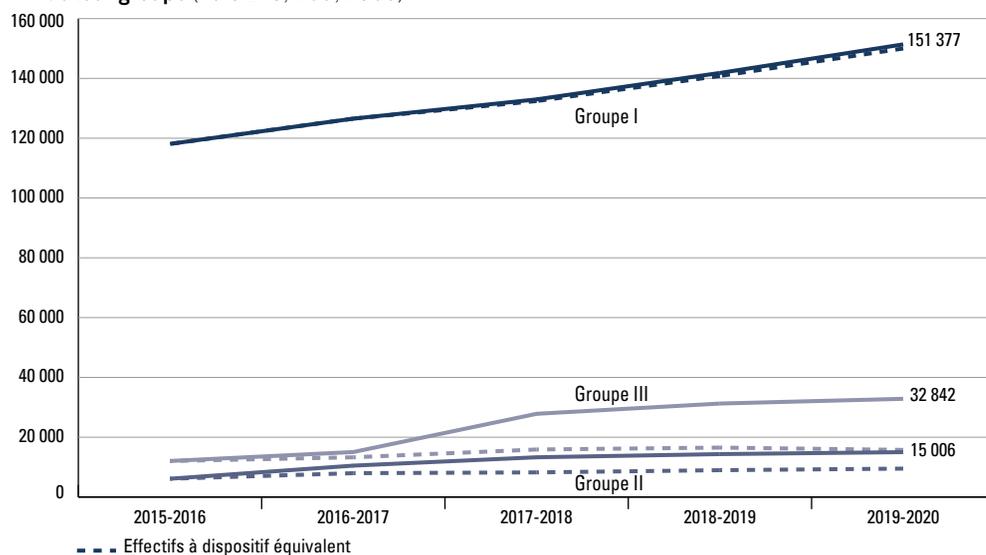
Avec 151 400 étudiants (76,0 %), les 108 établissements du groupe I constituent le contingent le plus important (4). Au sein de ces écoles, 123 800 étudiants préparent un diplôme visé par le ministère en charge de l'Enseignement supérieur. Près des trois quarts d'entre eux suivent une formation délivrant un diplôme de niveau bac + 5 conférant le grade de master.

Les 51 écoles du groupe II comptent 15 000 étudiants (7,5 % des inscrits) en 2019. Le groupe III, avec 175 écoles, forme près de 32 800 étudiants (16,5 %).

27 500 étudiants intègrent pour la première fois en 2019 un cursus menant à la délivrance d'un diplôme visé de niveau bac + 5 conférant le grade de master (5). Cette première inscription se fait le plus souvent à un niveau bac + 3 (47,5 %) et les CPGE en constituent la voie d'accès privilégiée (24,5 %).

En 2019-2020, les étudiantes en écoles de commerce représentent plus de la moitié des inscrits (50,7 %) (4). C'est dans le groupe II qu'elles sont proportionnellement les plus nombreuses (58,4 %). La part d'étudiants étrangers progresse de 1,8 point, atteignant 21,3 %.

1 Évolution des effectifs étudiants inscrits en écoles de commerce, gestion et vente, en fonction de leur groupe (hors BTS, DCG, DSCG)



► Champ : France métropolitaine + DROM.

© SIES

Précisions

Population concernée - Étudiants inscrits en écoles de commerce en métropole et dans les DROM, quel que soit le régime d'inscription, dans une formation autre que préparant au BTS, DCG, DSCG. Les inscriptions dans les autres établissements sont exclues, même celles ayant reçu un visa de la CEFDG.

Pour 93 établissements des groupes II et III, représentant 4,7 % du total des effectifs, seuls les inscrits en formation initiale sous statut scolaire sont comptabilisés.

Population étudiante, visa du ministère en charge de l'Enseignement supérieur, DCG, DSCG, BTS, CEFDG, STS, IUT - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes d'Information (ESR) : 10.10 ; 08.30.

Source

MESRI-SIES, Système d'information SISE, enquête n° 26 auprès des établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités.

2 Évolution des effectifs inscrits en école de commerce, gestion et vente (hors BTS, DCG, DSCG)

	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2015 2016 Effectifs reclassés (1)	2016 2017	2017 2018	2018 2019	2019 2020
Effectifs	121 317	126 698	131 043	134 177	134 329	136 244	141 356	152 080	174 092	187 428	199 225
dont formation initiale sous statut scolaire	112 371	117 967	119 632	121 489	120 398	120 915	123 559	129 986	144 758	154 237	158 575
Évolution annuelle en %	4,3	4,4	3,4	2,4	0,1	1,4	–	(2) 11,6/7,6	14,5	7,7	6,3
Nombre d'écoles	213	210	208	195	198	191	219	236	308	333	334

► **Champ : France métropolitaine + DROM.**

1. En reclassant les effectifs de 2015 selon la typologie des écoles de 2016.

2. Évolution par rapport aux effectifs 2015 non reclassés/reclassés.

© SIES

3 Effet de la modification du dispositif de collecte sur les effectifs étudiants et le nombre d'écoles depuis 2016-2017 (1)

Type d'école	2017-2018			2018-2019			2019-2020		
	Effectifs étudiants	Évolution (%)	Nombre d'écoles	Effectifs étudiants	Évolution (%)	Nombre d'écoles	Effectifs étudiants	Évolution (%)	Nombre d'écoles
Groupe I	132 979	5,1	104	141 821	6,6	105	151 377	6,7	108
à dispositif équivalent	132 430	4,7	101	140 819	6,3	101	149 995	6,5	102
Groupe II	13 289	26,6	45	14 349	8,0	53	15 006	4,6	51
à dispositif équivalent	8 234	3,3	29	8 972	9,0	37	9 495	5,8	29
Groupe III	27 824	85,0	159	31 258	12,3	175	32 842	5,1	175
à dispositif équivalent	15 887	19,6	102	16 524	4,0	117	15 753	-4,7	107
Total	174 092	14,5	308	187 428	7,7	333	199 225	6,3	334
à dispositif équivalent	156 551	5,9	232	166 315	6,2	255	175 243	5,4	238

► **Champ : France métropolitaine + DROM.**

1. Depuis la collecte 2016-2017, des opérations d'identification d'établissements manquants et d'extension de la couverture du système d'information individualisé ont été mises en œuvre. Les effectifs à « dispositif équivalent » neutralisent les discontinuités statistiques induites par ces opérations.

Lecture : 199 225 étudiants sont inscrits dans une des 334 écoles de commerce recensées en France métropolitaine et dominière en 2019, soit 6,3 % de plus qu'en 2018. Si les collectes s'étaient poursuivies sur le même mode qu'en 2015-2016, 175 243 étudiants auraient été comptabilisés dans 238 écoles soit une hausse de 5,4 % par rapport à 2018.

© SIES

4 Effectifs selon le type d'école et le type de diplôme préparé en 2019-2020

Type d'école/ type de diplôme préparé	Nombre d'écoles	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes (%)	Part des étrangers (%)	Rappel 2018-2019	Évolution 2019/2018 (%)	
								Ensemble du champ	Dispositif équivalent 2015 (1)
Groupe I	108	77 672	73 705	151 377	48,7	23,0	141 821	6,7	6,5
dont diplômes visés :		64 113	59 653	123 766	48,2	18,4	119 485	3,6	3,3
de niveau bac+3		8 198	7 196	15 394	46,7	21,4	13 344	15,4	13,8
de niveau bac+4		6 645	6 747	13 392	50,4	21,4	12 727	5,2	5,3
de niveau bac+5		2 213	1 490	3 703	40,2	18,4	3 370	9,9	6,8
de niveau bac+5 grade master		47 057	44 220	91 277	48,4	17,5	90 044	1,4	1,4
Groupe II	51	6 237	8 769	15 006	58,4	17,3	14 349	4,6	5,8
Groupe III	175	14 305	18 537	32 842	56,4	15,4	31 258	5,1	-4,7
Total	334	98 214	101 011	199 225	50,7	21,3	187 428	6,3	5,4

► **Champ : France métropolitaine + DROM.**

1. Évolution par rapport aux effectifs 2018 en tenant compte des évolutions de collecte depuis 2015 (à dispositif équivalent à celui de 2015 en 2019, 2018, 2017 et 2016).

© SIES

5 Origine scolaire des nouveaux inscrits dans un diplôme visé de niveau bac + 5 conférant le grade de master en 2019-2020, en % selon le niveau d'inscription dans le diplôme

Niveau d'inscription en 2019	Origine scolaire								Effectifs	Répartition
	Terminale	CPGE	Université (1)	STS-IUT	École de commerce, gestion	Autres (2)	Origine inconnue	Total		
Bac + 1	81,2	0,4	2,2	1,2	3,2	11,2	0,7	100,0	4 771	17,3
Bac + 2	0,5	1,0	8,5	4,0	44,8	22,4	18,9	100,0	201	0,7
Bac + 3	0,1	51,2	6,9	13,2	4,1	21,8	2,7	100,0	13 052	47,5
Bac + 4	0,2	0,5	25,6	3,4	25,0	38,9	6,4	100,0	7 612	27,7
Bac + 5	0,0	0,0	1,8	0,2	5,5	88,3	4,3	100,0	1 865	6,8
Ensemble	14,1	24,5	10,9	7,5	10,1	29,2	3,7	100,0	27 501	100,0
Rappel 2018-2019	13,7	25,0	11,4	7,9	10,6	27,3	4,1	100,0	27 037	–

► **Champ : France métropolitaine + DROM.**

1. Licence LMD et master LMD, ainsi que les anciens DEUG, maîtrise, DEA, DESS.

2. Autres établissements ou cursus en France, scolarisation à l'étranger, reprise d'études. En 2019, 7,5 % des nouveaux inscrits en diplôme visé conférant le grade de master sont en situation de reprise d'études, 10,8 % arrivent d'un établissement étranger et 7,3 % sont issus d'un autre établissement en France.

Lecture : en 2019, 27 501 étudiants se sont inscrits pour la première fois dans un diplôme visé de niveau bac + 5 conférant le grade de master proposé par une école de commerce. Dans l'ensemble, 24,5 % arrivent à l'issue d'une CPGE. Cette proportion passe à 51,2 % parmi les nouveaux entrants au niveau bac + 3.

© SIES

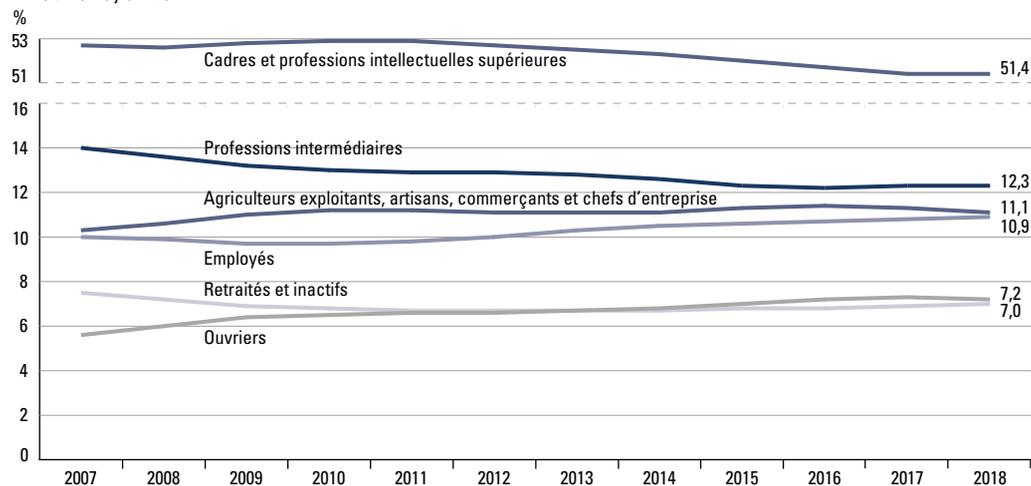
En moyenne, entre 2007 et 2018, les enfants dont le parent référent est cadre, de profession intellectuelle supérieure ou de profession intermédiaire représentent plus de 60 % de l'ensemble des étudiants (en moyenne mobile sur trois ans) inscrits en CPGE. Cette part a diminué d'environ 1,5 point en onze ans (1). 7,2 % des nouveaux entrants sont enfants d'ouvriers, part stable par rapport à la moyenne 2017 mais qui augmente de 1,7 point depuis 2007.

À la rentrée 2019, 85 100 étudiants sont inscrits en **classes préparatoires aux grandes écoles** (CPGE). Les effectifs restent ainsi stables par rapport à ceux de 2018 (-0,1 %) (2). Néanmoins la filière littéraire perd 2,2 % de ses effectifs (- 272 individus) tandis que la filière économique et commerciale en gagne 1,6 % (+ 308 individus).

Les CPGE accueillent 1,3 % de nouveaux entrants de moins à la rentrée 2019, après une baisse de même hauteur en 2018 (4). La filière littéraire est la plus touchée (- 3,7 %), suivie de la filière scientifique (- 1,2 %), quand le nombre de nouveaux entrants en filière économique reste stable.

35 900 femmes sont inscrites en CPGE, soit 42,2 % des effectifs totaux (3). Leur part dans les établissements publics (43,3 %) est de 7 points supérieure à celle dans le privé (36,4 %). Par ailleurs la part du nombre de femmes dans les filières scientifiques varie d'environ 14 points entre les établissements sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale (30,8 %) et ceux sous tutelle d'un autre ministère (44,3 %).

1 Répartition des étudiants selon la catégorie socioprofessionnelle de leur parent référent, entre 2007 et 2018, en %



► **Champ :** France métropolitaine + DROM, établissements publics et privés sous ou hors contrat.

Note : les résultats sont présentés en moyenne mobile sur trois années. Cela permet de « lisser » une série de valeurs exprimées en fonction du temps (série chronologique). Elle permet d'éliminer les fluctuations les moins significatives. On calcule des moyennes mobiles d'ordre 1, d'ordre 2, d'ordre 3, etc. L'ordre est le nombre de périodes (années, trimestres, mois, etc.) sur lesquelles la moyenne mobile est calculée.

Ainsi, une moyenne mobile d'ordre 3 pour une année n , consiste à calculer la valeur moyenne sur trois années : $n - 1$, n et $n + 1$.

Par exemple, si en moyenne (mobile d'ordre 3) 14 % des étudiants inscrits en CPGE en 2007 ont leur parent référent titulaire d'une profession intermédiaire, cela signifie que la moyenne de la part de ces étudiants sur 2006, 2007 et 2008 est de 14 %.

Précisions

Population concernée - Les étudiants sous statut scolaire des établissements publics, privés sous contrat et privés hors contrat, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer. Les CPGE intégrées à l'université ne sont pas prises en compte.

Classes préparatoires aux grandes écoles - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note Flash (ESR) : 20.02.

Source

MENJS-MESRI-DEPP, Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat, traitements MESRI-SIES.
MAA-DGER, Système d'information du ministère en charge de l'Agriculture, traitements MESRI-SIES.

2 Évolution des effectifs d'étudiants en CPGE, selon la filière

	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018	2018 2019	2019 2020
Filière scientifique	49 678	49 747	50 479	51 202	51 774	53 204	53 681	53 848	53 569	53 482
Évolution annuelle en %	-0,5	0,1	1,5	1,4	1,1	2,8	0,9	0,3	-0,5	-0,2
Filière économique et commerciale	18 490	18 598	19 260	19 632	19 591	20 010	20 168	20 056	18 971	19 279
Évolution annuelle en %	-4,9	0,6	3,6	1,9	-0,2	2,1	0,8	-0,6	-5,4	1,6
Filière littéraire	11 706	12 066	12 426	12 591	12 681	12 724	12 624	12 574	12 581	12 309
Évolution annuelle en %	-0,6	3,1	3,0	1,3	0,7	0,3	-0,8	-0,4	0,1	-2,2
Total	79 874	80 411	82 165	83 425	84 046	85 938	86 473	86 478	85 121	85 070
Évolution annuelle en %	-1,6	0,7	2,2	1,5	0,7	2,3	0,6	0,0	-1,6	-0,1

► Champ : France métropolitaine + DROM, établissements publics et privés sous ou hors contrat.

© SIES

3 Effectifs d'étudiants en CPGE par année de formation et par sexe en 2019-2020

	Public			Privé			Public + Privé			dont femmes (%)
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Éducation nationale	38 989	29 967	68 956	9 060	5 191	14 251	48 049	35 158	83 207	42,3
Filière scientifique	29 966	13 946	43 912	6 060	2 124	8 184	36 026	16 070	52 096	30,8
Première année	14 290	7 119	21 409	2 983	1 072	4 055	17 273	8 191	25 464	32,2
Deuxième année	15 676	6 827	22 503	3 077	1 052	4 129	18 753	7 879	26 632	29,6
Filière économique et commerciale	6 269	7 933	14 202	2 588	2 224	4 812	8 857	10 157	19 014	53,4
Première année	3 135	4 124	7 259	1 239	1 149	2 388	4 374	5 273	9 647	54,7
Deuxième année	3 134	3 809	6 943	1 349	1 075	2 424	4 483	4 884	9 367	52,1
Filière littéraire	2 754	8 088	10 842	412	843	1 255	3 166	8 931	12 097	73,8
Première année	1 391	4 345	5 736	200	467	667	1 591	4 812	6 403	75,2
Deuxième année	1 363	3 743	5 106	212	376	588	1 575	4 119	5 694	72,3
Autres ministères	1 073	774	1 847	10	6	16	1 083	780	1 863	41,9
Filière scientifique	772	614	1 386	–	–	–	772	614	1 386	44,3
Première année	371	191	562	–	–	–	371	191	562	34,0
Deuxième année	401	423	824	–	–	–	401	423	824	51,3
Filière économique et commerciale	191	58	249	10	6	16	201	64	265	24,2
Première année	108	35	143	–	–	–	108	35	143	24,5
Deuxième année	83	23	106	10	6	16	93	29	122	23,8
Filière littéraire	110	102	212	–	–	–	110	102	212	48,1
Première année	56	58	114	–	–	–	56	58	114	50,9
Deuxième année	54	44	98	–	–	–	54	44	98	44,9
Total	40 062	30 741	70 803	9 070	5 197	14 267	49 132	35 938	85 070	42,2
Filière scientifique	30 738	14 560	45 298	6 060	2 124	8 184	36 798	16 684	53 482	31,2
Première année	14 661	7 310	21 971	2 983	1 072	4 055	17 644	8 382	26 026	32,2
Deuxième année	16 077	7 250	23 327	3 077	1 052	4 129	19 154	8 302	27 456	30,2
Filière économique et commerciale	6 460	7 991	14 451	2 598	2 230	4 828	9 058	10 221	19 279	53,0
Première année	3 243	4 159	7 402	1 239	1 149	2 388	4 482	5 308	9 790	54,2
Deuxième année	3 217	3 832	7 049	1 359	1 081	2 440	4 576	4 913	9 489	51,8
Filière littéraire	2 864	8 190	11 054	412	843	1 255	3 276	9 033	12 309	73,4
Première année	1 447	4 403	5 850	200	467	667	1 647	4 870	6 517	74,7
Deuxième année	1 417	3 787	5 204	212	376	588	1 629	4 163	5 792	71,9

► Champ : France métropolitaine + DROM, établissements publics et privés sous ou hors contrat.

© SIES

Note : les formations en CPGE sont proposées dans des établissements qui peuvent être sous tutelle du ministère en charge de l'Éducation nationale de l'Enseignement supérieur, ou d'autres ministères tels que celui de l'Agriculture et de l'Alimentation ou encore celui des Armées.

4 Origine scolaire des étudiants nouveaux entrants en CPGE en 2019-2020, en %

	Bacs généraux			Bac techno	Bac pro	Autres origines (1)	Total	Effectif d'entrants 2019-2020	Progression annuelle d'entrants (%)
	S	ES	L						
Filière scientifique	92,2	0,0	0,0	5,9	0,2	1,7	100,0	25 546	-1,2
Filière économique et commerciale	41,6	44,6	0,4	10,9	0,5	2,0	100,0	9 595	0,0
Filière littéraire	23,7	24,1	49,4	0,1	0,0	2,7	100,0	6 404	-3,7
Total	69,9	14,0	7,7	6,2	0,3	1,9	100,0	41 545	-1,3

► Champ : France métropolitaine + DROM, établissements publics et privés sous ou hors contrat.

© SIES

1. Université, IUT, vie active, étudiants étrangers et autres.

Les enfants d'ouvriers et d'employés représentent 43% des inscrits en **section de technicien supérieur (STS)** en 2018 (1), une part qui ne cesse de croître depuis 2007 (+2,7 points). Si la proportion d'enfants de cadres poursuit sa baisse, celle des enfants de personne occupant une profession intermédiaire se stabilise depuis trois ans, après une perte de 2 points depuis 2007.

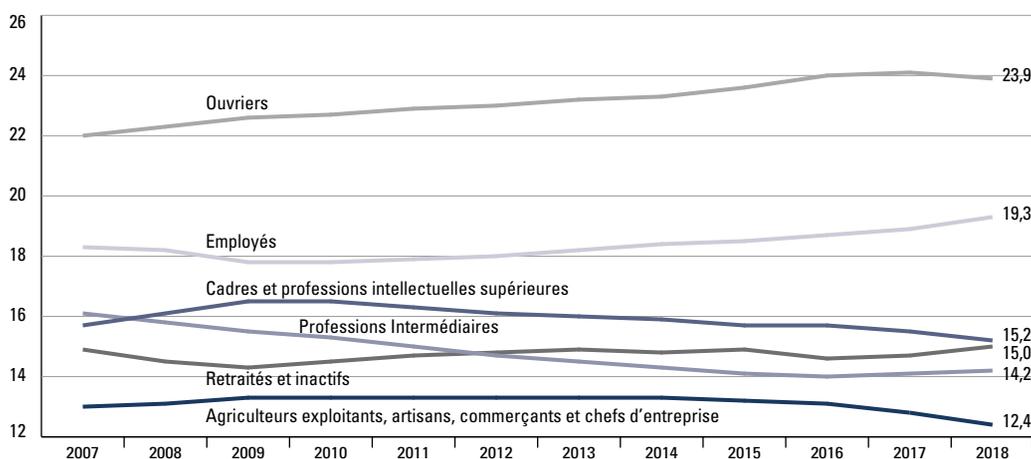
262 500 étudiants se sont inscrits en STS à la rentrée 2019 (2). Un effectif qui reste stable par rapport à 2018. 68,3% d'entre eux suivent leur formation dans un établissement public, part qui croît lentement depuis 2012 (66,5%).

Les femmes représentent 49% des étudiants en STS et assimilés (3). Leur part est moindre dans les

établissements sous tutelle du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (41,9%). Toutes sections confondues, les établissements privés accueillent une part plus importante de femmes que dans le public (53,3% contre 47,2%).

135 900 inscrits entrent pour la première fois dans une formation de STS (4). Leur nombre diminue ainsi de 2,8% par rapport à 2018. Hors **diplôme des métiers d'art (DMA)**, **diplôme national des métiers d'art et du design (DN MADE)** et BTS « en art », le domaine de la production est le seul réellement touché : il accueille 2,1% d'effectifs en moins par rapport à 2018. Par ailleurs les bacheliers technologiques et professionnels représentent la majorité des nouveaux entrants, dans la production (73,5%) comme dans les services (65,1%).

1 Répartition des étudiants selon la catégorie socioprofessionnelle de leur parent référent, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), établissements publics et privés sous ou hors contrat.

Note : les résultats sont présentés en moyenne mobile sur trois années. Cela permet de « lisser » une série de valeurs exprimées en fonction du temps (série chronologique). Elle permet d'éliminer les fluctuations les moins significatives. On calcule des moyennes mobiles d'ordre 1, d'ordre 2, d'ordre 3, etc. L'ordre est le nombre de périodes (années, trimestres, mois, etc.) sur lesquelles la moyenne mobile est calculée.

Ainsi, une moyenne mobile d'ordre 3 pour une année n , consiste à calculer la valeur moyenne sur trois années : $n-1$, n et $n+1$.

Par exemple, si en moyenne (mobile d'ordre 3) 19,3% des étudiants inscrits en STS et assimilés en 2018 ont leur parent référent employé, cela signifie que la moyenne de la part de ces étudiants sur 2017, 2018 et 2019 est de 19,3%.

© SIES

Précisions

Population concernée - Les étudiants sous statut scolaire des établissements publics, privés sous contrat et privés hors contrat, en France métropolitaine et dans les départements et régions d'outre-mer.

Section de technicien supérieur (STS), brevet de technicien supérieur (BTS), classe de mise à niveau pour le BTS, classe passerelle, DN MADE - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note Flash : 20.02.

Source

Systèmes d'information des ministères en charge de l'Éducation Nationale, de l'Agriculture et de la Mer. Traitements MESRI-SIES.

2 Évolution des effectifs d'étudiants en STS, classes de mise à niveau pour BTS, DN MADE, classes passerelles et DMA (1)

	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018	2018 2019	2019 2020
Public	162 298	163 767	168 772	170 705	171 062	172 244	172 866	173 016	178 902	179 400
Évolution annuelle en % (2)	0,7	0,9	3,1	1,1	0,2	0,7	0,4	0,1	2,5	0,3
% par rapport à l'effectif total	67,0	66,6	66,5	67,0	67,0	67,2	67,2	67,4	68,1	68,3
Privé	79 949	82 258	84 957	84 262	84 215	83 926	84 381	83 547	83 724	83 098
Évolution annuelle en % (2)	1,1	2,9	3,3	-0,8	-0,1	-0,3	0,5	-1,0	-0,3	-0,7
% par rapport à l'effectif total	33,0	33,4	33,5	33,0	33,0	32,8	32,8	32,6	31,9	31,7
Public + Privé	242 247	246 025	253 729	254 967	255 277	256 170	257 247	256 563	262 626	262 498
Évolution annuelle en % (1)	0,8	1,6	3,1	0,5	0,1	0,3	0,4	-0,3	1,6	0,0

► **Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), établissements publics et privés sous ou hors contrat.**

© SIES

1. Les classes de mise à niveau s'adressent aux étudiants des STS « Arts appliqués », « Hôtellerie-restauration », « Maintenance des systèmes électro-navals » et « Pêche et gestion de l'environnement marin » qui ne sont pas titulaires des baccalauréats correspondants. Les classes passerelles ont été créées en septembre 2018. Destinées aux bacheliers professionnels diplômés en 2018, elles permettent une remise à niveau en vue d'intégrer une formation en STS.

2. L'évolution annuelle entre 2017 et 2018 est déterminée à champ constant, donc hors DMA et DN MADE.

Lecture : à la rentrée 2019, 179 400 étudiants sont inscrits en STS (et assimilés) dans un établissement public. Cet effectif est en hausse de 0,3 % par rapport à celui de 2018. Il représente 68,3 % de l'effectif total des STS (et assimilés) de 2019.

3 Effectifs d'étudiants selon la formation et le ministère de tutelle en 2019-2020

	Public			Privé			Public + Privé			Part des femmes (%)
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Éducation nationale et Enseignement supérieur	87 859	79 447	167 306	33 841	40 530	74 371	121 700	119 977	241 677	49,6
STS en 1, 2 et 3 ans (1)	86 953	78 398	165 351	33 647	40 319	73 966	120 600	118 717	239 317	49,6
Classes de mise à niveau (2)	345	543	888	166	160	326	511	703	1 214	57,9
Classes passerelles BTS (3)	561	506	1 067	28	51	79	589	557	1 146	48,6
Agriculture	6 846	5 168	12 014	4 507	3 003	7 510	11 353	8 171	19 524	41,9
STS en 1, 2 et 3 ans (1)	6 846	5 168	12 014	4 507	3 003	7 510	11 353	8 171	19 524	41,9
Autres ministères	52	28	80	482	735	1 217	534	763	1 297	58,8
STS en 1, 2 et 3 ans (1)	33	25	58	482	735	1 217	515	760	1 275	59,6
Classes de mise à niveau (2)	19	3	22	-	-	-	19	3	22	13,6
Total	94 757	84 643	179 400	38 830	44 268	83 098	133 587	128 911	262 498	49,1

► **Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), établissements publics et privés sous ou hors contrat.**

© SIES

1. Les DTS sont comptés avec les troisièmes années de STS. Comprend également les DMA et DN MADE.

2. Les classes de mise à niveau s'adressent aux étudiants des STS « Arts appliqués », « Hôtellerie-restauration », « Maintenance des systèmes électro-navals » et « Pêche et gestion de l'environnement marin » qui ne sont pas titulaires des baccalauréats correspondants.

3. Les classes passerelles ont été créées en septembre 2018. Destinées aux bacheliers professionnels diplômés à partir de 2018, elles permettent une remise à niveau en vue d'intégrer une formation en STS.

4 Origine scolaire des nouveaux entrants en première année de STS, classes de mise à niveau pour BTS, DN MADE, classes passerelles et DMA en 2019-2020, en % (1)

Domaines de spécialité	Bacs généraux			Bacs technologiques			Bacs pro	Autres origines (2)	Total	Effectif d'entrants 2019-2020	Progression annuelle des entrants (%) (3)
	S	ES	L	ST12D, STD2A	STMG	Autres					
Disciplinaire (lettres et arts)	11,9	9,1	10,8	33,2	1,1	1,4	10,4	22,2	100,0	3 997	n.d.
Production	10,6	1,1	0,2	23,0	1,5	9,7	39,3	14,7	100,0	40 735	-2,1
Services	5,1	10,9	2,7	2,3	26,4	6,6	29,8	16,2	100,0	91 187	-0,2
Total	7,0	7,9	2,2	9,4	18,2	7,4	32,1	15,9	100,0	135 919	-2,8

► **Champ : France métropolitaine + DROM, établissements publics et privés sous ou hors contrat.**

© SIES

1. Voir note 1 du tableau 2.

2. Brevet de technicien, université, IUT, vie active, étudiants étrangers et autres.

3. Diplôme de niveau bac + 3, le DN MADE (diplôme national des métiers d'art et du design) a fait son apparition à la rentrée 2018 comme la nouvelle formation aux métiers d'art et de design. Il remplace progressivement le DMA, la MANAA et certains BTS « en art ». Cependant, si le DN MADE est classé dans le domaine de spécialités « Lettres et arts » ce n'était pas le cas de la plupart des BTS « en art ». Aussi les évolutions annuelles par domaine de spécialités sont-elles calculées hors DN MADE, DMA, MANAA et certains BTS « en art », afin de garder un champ constant au sein même des domaines de spécialités. L'évolution annuelle de l'ensemble des nouveaux entrants est, quant à elle, établie sur l'ensemble du champ.»

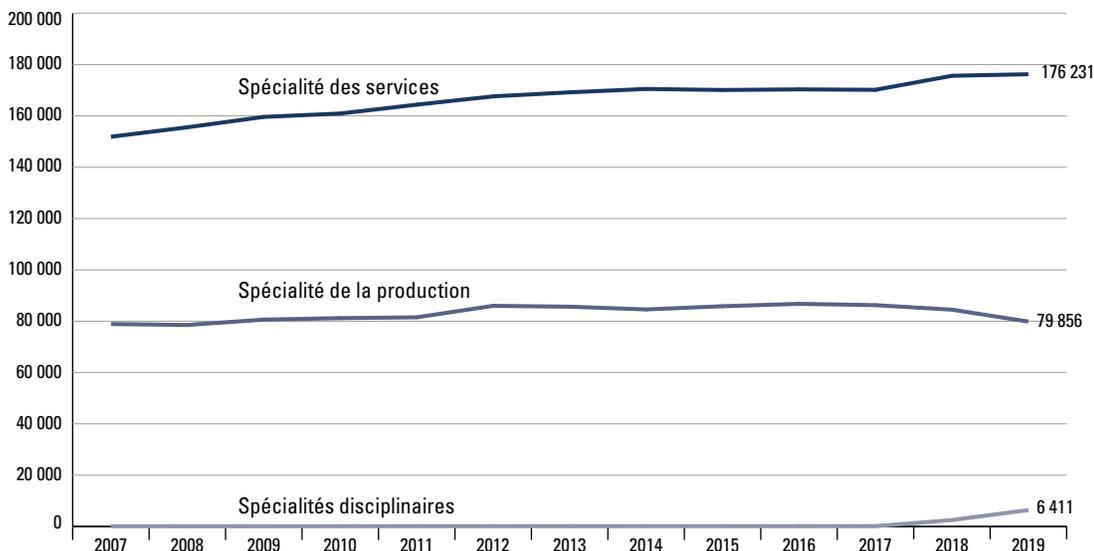
Lecture : en 2019, 5,1 % des étudiants entrant en STS dans le domaine des services ont obtenu un bac S. Entre les rentrées 2018 et 2019, l'effectif des entrants en STS des services a diminué de 0,2 %, hors DMA, DN MADE et BTS « en art ».

À la rentrée 2019, 176 200 étudiants sont inscrits dans une **section de technicien supérieur (STS) ou assimilés** dans la catégorie des services (1). Il s'agit de la seule catégorie avec une croissance tendancielle depuis 2008, emmenée notamment par les formations des spécialités plurivalentes sanitaires et sociales ainsi que commerce et vente. Les inscriptions dans les domaines de la production (79 900) diminuent de 5,5% cette année. Cette baisse est essentiellement due à l'augmentation des effectifs dans les STS des domaines disciplinaires. En effet, le **diplôme national des métiers d'art et du design DN MADE**, apparu en 2018, remplace progressivement divers diplômes, notamment certains **brevets de technicien supérieur**

(BTS) « en arts » dont la plupart étaient jusqu'ici considérés comme dans un domaine de la production.

Les formations de la catégorie des services accueillent 67,1% des 262 500 inscrits en 2019, contre 30,4% dans les domaines de la production (2). Les établissements privés comptent 36,9% des élèves qui suivent une formation de la catégorie des services. Cette part est moindre pour la production (20,7%) et les spécialités disciplinaires (22,9%). Les hommes sont majoritaires dans les formations de la production : ils représentent 77,4% des inscrits dans cette catégorie. En revanche les femmes sont beaucoup plus présentes dans les formations disciplinaires (73,9%) et des services (60,2%).

1 Effectifs des étudiants inscrits en STS et assimilés selon la catégorie de spécialité, entre 2007 et 2019



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), établissements publics et privés sous ou hors contrat.

© SIES

Précisions

Population concernée - Les étudiants sous statut scolaire des établissements publics, privés sous contrat et privés hors contrat, en France métropolitaine et dans les départements et régions d'outre-mer.

Section de technicien supérieur (STS), brevet de technicien supérieur (BTS), DN MADE - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note Flash (ESR) : 19.02.

Source

Systèmes d'information des ministères en charge de l'Éducation Nationale, de l'Agriculture et de la Mer. Traitements MESRI-SIES.

2 Les étudiants inscrits en STS, classes de mise à niveau pour BTS, DN MADE, classes passerelles et DMA par spécialité de formation en 2019-2020 (1)

Groupes de spécialités de formation	Effectifs 2019-2020	Répartition (%)	Part du privé (%)	Part des femmes (%)	Effectifs 2018-2019	Évolution annuelle (%) (2)
133 Musique, arts du spectacle	84	0,1	15,5	78,6	201	n.d.
134 Autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes	6 327	2,4	23,0	73,9	2 310	n.d.
Total des spécialités disciplinaires	6 411	2,5	22,9	73,9	2 511	n.d.
200 Technologies industrielles fondamentales	8 030	3,1	15,6	19,9	10 273	1,3
201 Technologies de commandes des transformations industrielles	10 792	4,1	17,9	5,5	10 505	0,7
210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	6 016	2,3	46,1	36,7	6 168	-2,5
211 Productions végétales, cultures spécialisées, protection des cultures	2 244	0,9	30,7	32,3	2 265	-0,9
212 Productions animales, élevages spécialisés, soins aux animaux	2 024	0,8	37,1	58,7	1 910	6,0
213 Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche	3 220	1,2	41,8	35,5	3 159	1,9
214 Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport	1 682	0,6	32,7	28,8	1 627	3,4
220 Spécialités pluritechnologiques des transformations	622	0,2	15,8	27,2	615	1,1
221 Agroalimentaire, alimentation, cuisine	3 995	1,5	19,7	61,9	3 938	1,4
222 Transformations chimiques et apparentées	3 655	1,4	31,4	64,9	3 623	0,9
223 Métallurgie	2 539	1,0	1,7	6,1	2 691	-3,9
224 Matériaux de construction, verre, céramique	56	0,0	-	67,9	132	n.s.
225 Plasturgie, matériaux composites	402	0,1	-	8,0	435	-7,6
226 Papier, carton	-	-	-	-	-	n.d.
227 Énergie, génie climatique	3 022	1,2	17,1	2,5	3 050	-0,9
230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois	4 566	1,7	22,4	29,9	5 756	-3,4
231 Mines et carrières, génie civil, topographie	1 801	0,7	11,0	10,3	1 862	-3,3
232 Bâtiment : construction et couverture	356	0,1	2,2	12,1	336	6,0
233 Bâtiment : finitions	938	0,4	21,9	49,7	845	11,0
234 Travail du bois et de l'ameublement	1 206	0,5	13,2	10,0	1 300	-6,4
241 Textile	244	0,1	5,3	86,1	406	n.s.
242 Habillement	1 653	0,6	19,3	88,7	2 050	3,2
243 Cuir et peaux	152	0,1	-	81,6	159	-4,4
250 Spécialités pluritechnologiques en mécanique-électricité	6 151	2,3	14,5	4,8	6 329	-2,8
251 Mécanique générale et de précision, usinage	-	-	-	-	36	n.d.
252 Moteurs et mécanique auto	2 514	1,0	16,0	3,5	2 604	-3,5
253 Mécanique aéronautique et spatiale	476	0,1	21,4	14,3	444	7,2
254 Structures métalliques	1 597	0,6	6,5	5,6	1 669	-4,3
255 Électricité, électronique	9 903	3,8	12,2	3,1	10 306	-3,9
Total des spécialités de la production	79 856	30,4	20,7	22,6	84 493	-0,8
300 Spécialités plurivalentes des services	2 029	0,7	28,8	62,3	1 612	n.s.
311 Transport, manutention, magasinage	2 367	0,8	19,9	20,7	2 349	0,8
312 Commerce, vente	47 765	18,2	36,6	51,8	46 692	2,3
313 Finances, banque, assurances	10 176	3,9	41,7	59,3	9 887	2,9
314 Comptabilité, gestion	31 633	12,1	28,2	56,9	31 688	-0,2
320 Spécialités plurivalentes de la communication	7 009	2,7	64,4	74,1	6 898	1,6
321 Journalisme et communication	208	0,1	49,5	88,5	469	n.d.
322 Techniques de l'imprimerie et de l'édition	952	0,3	4,3	47,3	1 056	-4,3
323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	4 092	1,6	43,0	48,4	5 598	-1,2
324 Secrétariat, bureautique	12 375	4,7	21,8	76,9	12 356	0,2
326 Informatique, traitement de l'information, transmission des données	10 411	4,0	38,1	7,8	10 199	2,1
330 Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	5 766	2,2	36,7	93,4	5 453	5,7
331 Santé	9 977	3,8	49,9	77,5	10 090	-1,1
332 Travail social	8 034	3,1	45,6	93,1	7 733	3,9
334 Accueil, hôtellerie, tourisme	15 641	6,0	34,1	67,7	15 945	-1,9
336 Coiffure, esthétique, autres spécialités des services aux personnes	3 863	1,5	71,3	98,9	3 645	6,0
343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	1 564	0,5	20,1	27,2	1 796	-0,1
345 Application des droits et statuts des personnes	2 369	0,9	48,1	84,0	2 156	9,9
Total des spécialités des services	176 231	67,1	36,9	60,2	175 622	1,5
Ensemble des spécialités	262 498	100,0	31,7	49,1	262 626	0,0

► **Champ : France métropolitaine + DROM.**

1. Les classes de mise à niveau s'adressent aux étudiants des STS « Arts appliqués », « Hôtellerie-restauration », « Maintenance des systèmes électronavals » et « Pêche et gestion de l'environnement marin » qui ne sont pas titulaires des baccalauréats correspondants. Les classes passerelles ont été créées en septembre 2018. Destinées aux bacheliers professionnels diplômés en 2018, elles permettent une remise à niveau en vue d'intégrer une formation en STS.

2. Pour le détail par spécialité ou domaine de spécialité, évolution annuelle déterminée hors DN MADE, DMA, MANAA et BTS « en arts ».

Lecture : 67,1 % des étudiants en STS, classes de mise à niveau pour BTS, DMA, classe passerelle ou DN MADE sont inscrits dans le secteur des services. Les établissements privés scolarisent 36,9 % d'entre eux. Les femmes représentent 60,2 % des étudiants formés dans ce secteur.

© SIES

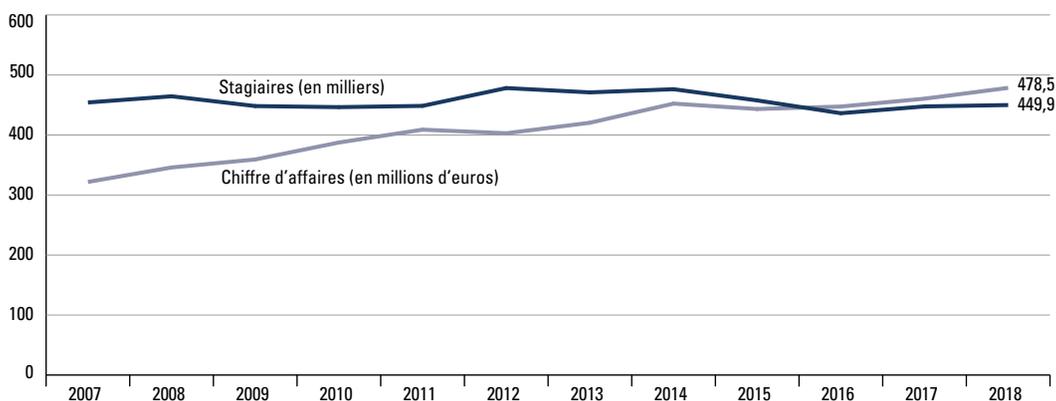
En 2018, les universités, les écoles d'ingénieurs publiques et le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) forment 449 900 stagiaires en formation continue, contre 447 600 en 2017 et 454 200 en 2007 (1). Les effectifs de stagiaires sont stables dans les universités (359 800 en 2018) et dans les écoles, ils progressent légèrement au Cnam (2). Les stagiaires particuliers (187 600) sont quasiment aussi nombreux que les salariés (185 200, dont 130 600 en plan de formation). Parmi les 42 300 demandeurs d'emploi, près de 65 % bénéficient d'une prise en charge de leur formation. Les universités forment plus de salariés que de particuliers à l'inverse du Cnam.

La durée moyenne totale de formation baisse, passant de 159 heures à 150 heures en un an. Dans les universités, elle est de 139 heures, contre 148 heures en 2017.

Le chiffre d'affaires de la formation continue réalisé par les établissements sous tutelle du ministère en charge de l'Enseignement supérieur atteint 478 millions d'euros en 2018, en hausse par rapport à 2017 (3). Les recettes des universités, qui s'élèvent à 332 millions d'euros, représentent 70 % de l'ensemble ; celles des écoles et du Cnam augmentent légèrement.

Dans les universités, les fonds privés représentent 79 % de l'ensemble des fonds ; 58 % provenant des entreprises et des **organismes paritaires agréés** (OPCA) et 21 % des particuliers et des stagiaires. Les fonds publics représentent 15 % de l'ensemble des fonds ; 5 % proviennent de l'État et des collectivités territoriales pour former leurs propres agents.

1 Évolution du chiffre d'affaires (en millions d'euros) et du nombre de stagiaires (en milliers) de la formation continue



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2015), Public.

© SIES

Précisions

Établissements concernés - Tous les établissements sous tutelle du ministère en charge de l'Enseignement supérieur. Ils se classent en trois catégories :

- universités : les universités et leurs composantes, les instituts nationaux polytechniques (INP), les universités de technologie (UT) et Paris-Dauphine ;
- écoles d'ingénieurs et autres établissements : les écoles d'ingénieurs publiques extérieures aux universités, l'Institut

national des langues et civilisations orientales (Inalco), l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris, les écoles normales supérieures et quelques grands établissements ;

- Cnam : le grand établissement et ses centres régionaux associés.

Pour en savoir plus

- Note d'Information (ESR) : 20.04.

Source

MESRI-SIES, Enquête n°6 sur le « Bilan des actions de formation continue réalisées par les établissements publics d'enseignement supérieur ».

2 Répartition des stagiaires, en milliers, et des heures-stagiaires, en millions, par types de dispositifs en 2018

	Universités, INP et UT (1)			Écoles d'ingénieurs et autres établissements (1)		
	Stagiaires (en milliers) (2)	Heures- stagiaires (en millions) (3)	Durée moyenne de formation (en heures)	Stagiaires (en milliers) (2)	Heures- stagiaires (en millions) (3)	Durée moyenne de formation (en heures)
Plan de formation	111,8	10,8	97	7,2	0,6	83
Congé individuel de formation (CIF)	9,8	2,5	254	0,2	0,0	387
Sous contrat de professionnalisation	36,7	12,8	350	0,6	0,1	254
<i>dont moins de 26 ans</i>	<i>30,6</i>	<i>10,6</i>	<i>346</i>	<i>0,5</i>	<i>0,1</i>	<i>257</i>
Total salariés	158,4	26,2	166	8,1	0,8	104
Demandeurs d'emploi	31,2	9,4	302	1,8	0,4	233
<i>dont demandeurs d'emploi aidés</i>	<i>21,8</i>	<i>6,3</i>	<i>290</i>	<i>0,7</i>	<i>0,3</i>	<i>378</i>
Particuliers inscrits à leur initiative	146,0	11,3	77	4,8	1,1	237
<i>dont inter-âges</i>	<i>62,9</i>	<i>1,3</i>	<i>22</i>	<i>0,3</i>	<i>0,0</i>	<i>20</i>
Prof. libérales, commerçants, artisans	24,2	2,9	120	1,7	0,3	165
Ensemble	359,8	49,8	139	16,4	2,6	164
Ensemble 2017	359,9	53,3	148	16,4	2,5	146

(suite)	Cnam (1)			Total		
	Stagiaires (en milliers) (2)	Heures- stagiaires (en millions) (3)	Durée moyenne de formation (en heures)	Stagiaires (en milliers) (2)	Heures- stagiaires (en millions) (3)	Durée moyenne de formation (en heures)
Plan de formation	11,7	1,5	134	130,6	13,0	100
Congé individuel de formation (CIF)	1,0	0,1	162	11,1	2,7	248
Sous contrat de professionnalisation	6,2	1,8	294	43,5	14,8	341
<i>dont moins de 26 ans</i>	<i>5,5</i>	<i>1,6</i>	<i>292</i>	<i>36,7</i>	<i>12,3</i>	<i>337</i>
Total salariés	18,9	3,5	188	185,2	30,6	165
Demandeurs d'emploi	9,2	2,0	213	42,3	11,8	279
<i>dont demandeurs d'emploi aidés</i>	<i>5,1</i>	<i>0,1</i>	<i>194</i>	<i>27,7</i>	<i>7,6</i>	<i>274</i>
Particuliers inscrits à leur initiative	36,8	7,2	195	187,6	19,6	105
<i>dont inter-âges</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>100,0</i>	<i>8,5</i>	<i>85</i>
Prof. libérales, commerçants, artisans	8,8	2,2	256	34,8	5,5	157
Ensemble	73,7	14,9	203	449,9	67,5	150
Ensemble 2017	71,3	15,3	215	447,6	71,1	159

► **Champ : France métropolitaine + DROM, Public.**

1. Voir « Établissements concernés » dans la rubrique « Précisions ».

2. Stagiaires : Un stagiaire peut être compté autant de fois que de participations à des actions de formation continue pendant l'année civile.

3. Y compris les stages pratiques. Heures-Stagiaires = (stagiaires) x (durée en heures des prestations).

© SIES

3 Les ressources de la formation continue dans l'enseignement supérieur en 2018, en millions d'euros

	Universités, INP et UT (1)	Part (%)	Écoles d'ingé- nieurs et autres établissements (1)	Total	Cnam (1)	Total avec Cnam	Part (%)
Entreprises (pour la formation des salariés)	78,0	23,5	11,9	89,9	17,3	107,2	22,4
Organismes collecteurs des fonds (OPCA)	113,6	34,2	5,7	119,3	20,5	139,9	29,2
Contrats avec particuliers	69,7	21,0	8,8	78,5	24,7	103,2	21,6
Contrats des stagiaires (2)	1,0	0,3	0,0	1,0	1,7	2,7	0,6
Total particuliers et stagiaires	70,7	21,3	8,8	79,5	26,4	106,0	22,1
Ensemble des fonds privés	262,4	79,0	26,4	288,8	64,2	353,0	73,8
Pouvoirs publics : État et collectivités territoriales							
pour la formation de leurs agents	17,2	5,2	1,8	19,0	0,4	19,4	4,1
pour la formation de publics spécifiques							
des instances européennes	0,8	0,2	0,0	0,8	0,9	1,7	0,3
de l'État	2,3	0,7	0,7	3,0	14,3	17,3	3,6
des régions	21,4	6,4	0,6	22,0	16,6	38,6	8,1
Pôle emploi	3,7	1,1	0,3	4,0	1,4	5,4	1,1
Autres ressources publiques	2,8	0,9	0,6	3,4	3,8	7,2	1,5
Ensemble des fonds publics	48,2	14,6	4,0	52,2	37,4	89,7	18,7
Autres organismes de formation	12,1	3,7	3,9	16,0	7,7	23,8	5,0
Autres ressources de la formation continue	9,2	2,7	0,6	9,7	2,3	12,0	2,5
Total général	332,0	100,0	34,9	366,9	111,5	478,5	100,0
Total général 2017	322,4		28,1	350,5	110,0	460,5	

► **Champ : France métropolitaine + DROM, Public.**

1. Voir « Établissements concernés » dans la rubrique « Précisions ».

2. Cette rubrique comprend les contributions des stagiaires à une formation financée sur fonds publics ou sur les fonds des employeurs.

© SIES

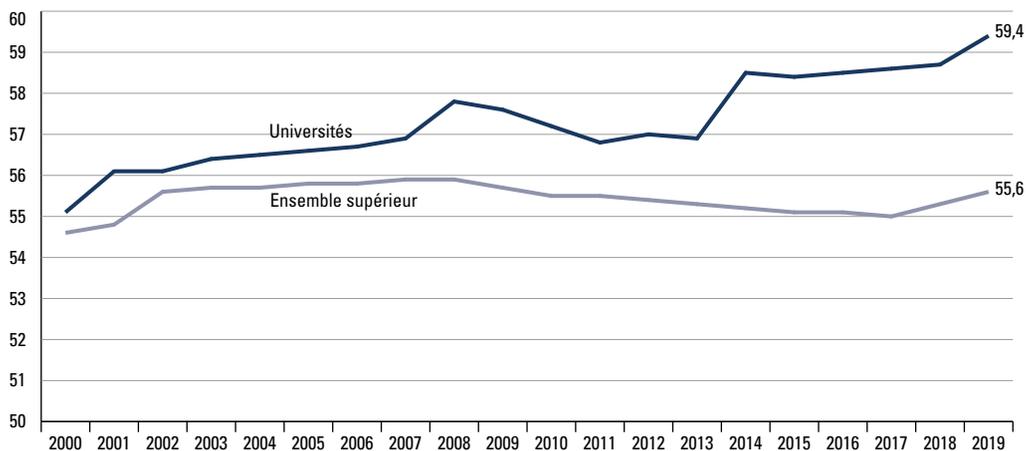
En 2019-2020, 56 % des étudiants de l'enseignement supérieur sont des femmes (1). Depuis 1980, le nombre d'étudiantes dépasse celui des étudiants en France. Leur proportion progresse modérément dans l'ensemble, mais fortement à l'université (respectivement +1,0 et +4,3 points depuis 2000).

La scolarisation des femmes dans l'enseignement supérieur s'est plus fortement développée que celle des hommes (2). En 2018, le taux de scolarisation des femmes de 17 à 29 ans dans l'enseignement supérieur est plus élevé que celui des hommes quel que soit l'âge; en 1998, le taux de scolarisation des femmes égalait presque celui des hommes entre 27 et 29 ans.

Cette proportion peut varier considérablement selon le type d'études (3). Les femmes sont largement majoritaires dans les formations paramédicales ou sociales (84 %), tandis qu'exception faite de la **Paces**, elles sont minoritaires dans les formations sélectives (42 % en **CPGE**, 41 % en **DUT**), et plus encore en sciences (28 % des effectifs des **formations d'ingénieurs**, 31 % des étudiants de CPGE en filière scientifique).

Ces disparités se retrouvent à l'université où les jeunes femmes y représentent 59 % de la population étudiante. C'est dans les disciplines littéraires que la part des femmes est la plus élevée, en particulier en langues ou en lettres-sciences humaines (70 %). Si les femmes représentent 65 % des étudiants de médecine, odontologie, pharmacie, elles restent minoritaires dans les disciplines scientifiques (40 %).

1 Évolution de la part des femmes à l'université et dans l'enseignement supérieur, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM.

© SIES

Précisions

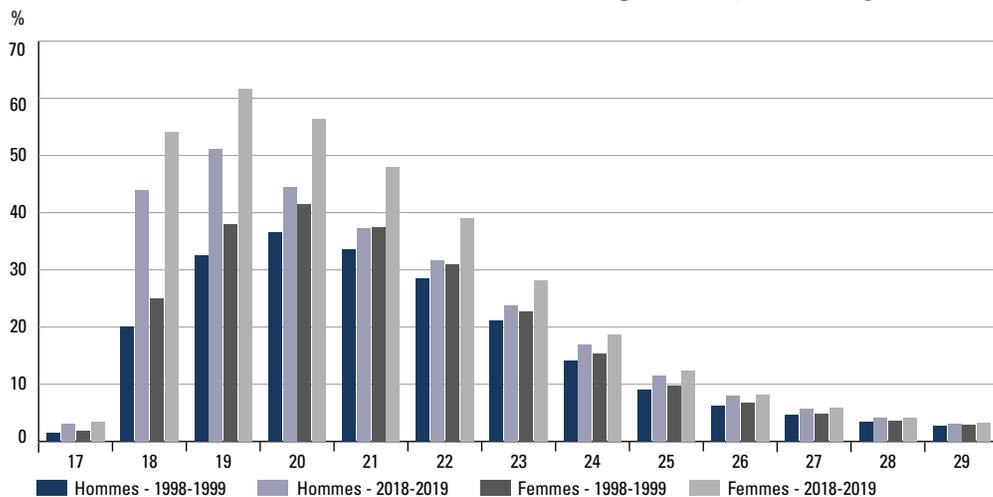
Population concernée - Étudiants inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur (voir fiche 6.01). Les inscriptions comptabilisées excluent les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013.

Inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, STS et assimilés, Paces, - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'information (ESR) : 20.02.

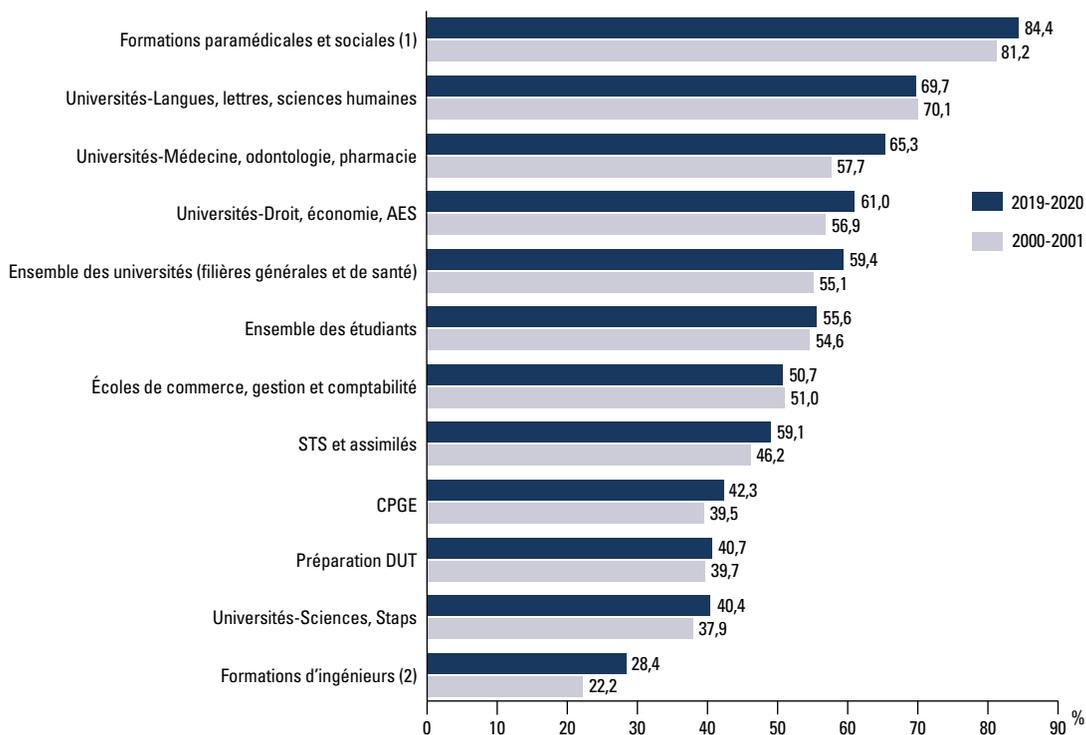
2 Taux de scolarisation des femmes et des hommes dans l'enseignement supérieur, par âge en %



► Champ : France métropolitaine pour 1997-1998, France métropolitaine + DROM pour 2018-2019.

© DEFP

3 Part des femmes dans les différentes formations d'enseignement supérieur, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Les dernières données disponibles portent sur 2018-2019.

2. Y compris les formations d'ingénieurs dépendantes des universités, des INP, des universités de technologies et les formations d'ingénieurs en partenariat.

© SIES

L'origine sociale des étudiants de nationalité française évolue très peu d'une année sur l'autre. En 2019-2020, 34 % des étudiants ont des parents cadres ou exerçant une profession intellectuelle supérieure, 12 % ouvriers et 17 % employés (1).

Les enfants de cadres représentent plus de la moitié des étudiants en **classes préparatoires aux grandes écoles** (CPGE), dans les **formations d'ingénieurs**, les écoles normales supérieures (ENS) et la moitié des étudiants dans les **écoles de commerce**. Les enfants d'ouvriers sont sous-représentés dans la plupart des filières, sauf en **sections de techniciens supérieurs** (STS) (23 %) et dans les écoles paramédicales et sociales (19 %). La part des enfants d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise ou exploitants agricoles est plus élevée

parmi les étudiants des écoles de commerce (19 %). Enfin, dans les écoles paramédicales et sociales, les enfants d'employés sont les plus nombreux (31 %).

À l'**université**, les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 33 % des effectifs (2). Ils sont surreprésentés dans les disciplines de santé (47 %) et moins présents en « pluri-droit, sciences économiques », langues et administration, économique et sociale (AES), au profit des enfants d'employés et d'ouvriers. Les études longues à l'université sont plus le fait d'enfants de cadres : leur part passe de 29 % en cursus licence à 40 % en cursus doctorat. Inversement, les enfants d'ouvriers représentent 12 % des effectifs en cursus licence et 6 % en cursus doctorat (3).

Précisions

L'origine sociale - L'information sur la catégorie socio-professionnelle n'étant pas disponible pour tous les étudiants étrangers, les résultats ne portent que sur les étudiants de nationalité française. Les pourcentages sont calculés hors valeurs manquantes pour faciliter les comparaisons entre formations. Les inscriptions comptabilisées excluent les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE.

Population étudiante, cursus licence-master-doctorat (LMD), inscriptions simultanées à l'université et en CPGE - Voir « Glossaire ».

Source

MESRI-SIES, Systèmes d'information SISE et Scolarité, enquêtes menées par le SIES sur les établissements d'enseignement supérieur, enquêtes sous la responsabilité des ministères en charge de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture.
MESRI-SIES, Enquête sur les stages.

1 Origine sociale des étudiants de nationalité française en 2019-2020, en %

	Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise (1)	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités et inactifs	Ensemble (2)	Proportion de valeurs manquantes
Universités	9,1	33,2	15,1	17,3	10,9	14,5	100,0	9,5
<i>dont : préparation DUT</i>	10,5	30,3	17,9	19,9	12,9	8,6	100,0	3,1
<i>formations d'ingénieurs (3)</i>	9,1	44,3	16,5	12,9	8,5	8,8	100,0	5,7
<i>autres formations</i>	9,0	33,2	14,7	17,1	10,7	15,2	100,0	10,1
Formations d'ingénieurs hors université (3)	12,1	54,4	11,9	9,1	5,4	7,2	100,0	9,4
STS	12,2	15,3	14,6	19,7	23,0	15,2	100,0	10,7
CPGE et préparations intégrées	10,8	51,9	12,6	11,0	7,1	6,6	100,0	3,2
Écoles de commerce, gestion et comptabilité	19,2	49,9	9,6	9,4	4,5	7,3	100,0	36,7
Établissements privés d'enseignement universitaire	15,3	45,9	11,7	11,3	6,8	9,0	100,0	15,8
Écoles normales supérieures (ENS)	7,1	64,2	9,9	6,8	2,3	9,7	100,0	5,0
Écoles artistiques, d'architecture et de journalisme	14,1	46,4	15,3	11,3	5,4	7,5	100,0	44,1
Écoles paramédicales et sociales (4)	15,2	23,7	9,4	31,1	18,5	2,0	100,0	13,6
Autres écoles et formations (5)	12,6	46,4	11,1	11,5	6,5	12,0	100,0	34,6
Ensemble des étudiants français	10,9	34,4	14,0	16,8	11,5	12,5	100,0	13,9

► **Champ : France métropolitaine + DROM.**

1. Les agriculteurs sont intégrés aux artisans, commerçants et chefs d'entreprises du fait de la faiblesse de leurs effectifs.

2. Hors valeurs manquantes.

3. Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

4. Les données concernant les écoles paramédicales et sociales sont celles de 2018-2019.

5. Comprend notamment les écoles juridiques et administratives.

© SIES

2 Origine sociale des étudiants de nationalité française dans les universités (1) selon la discipline en 2019-2020, en %

	Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise (2)	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités et inactifs	Ensemble (3)	Proportion de valeurs manquantes	Effectifs
Droit, sciences politiques	10,2	36,3	13,1	16,5	9,6	14,3	100,0	6,9	183 476
Sciences économiques, gestion	11,6	29,8	13,9	18,5	12,7	13,6	100,0	11,3	164 768
AES	8,8	20,3	14,1	21,4	16,2	19,3	100,0	7,7	26 847
Pluri-droit, sciences économiques, AES	9,8	23,0	12,3	20,1	15,5	19,3	100,0	4,1	2 580
Total économie, AES	11,1	28,3	13,9	18,9	13,2	14,5	100,0	10,7	194 195
Arts, lettres, sciences du langage	7,2	30,7	16,0	19,0	9,5	17,4	100,0	12,1	72 145
Langues	7,9	22,4	15,3	22,4	13,8	18,3	100,0	7,0	88 408
Sciences humaines et sociales	8,1	27,4	15,8	18,5	11,9	18,3	100,0	10,6	277 650
Pluri-lettres, langues, sciences humaines	6,6	30,1	15,1	20,3	8,7	19,2	100,0	13,3	7 536
Total arts, lettres, langues, SHS	7,9	26,9	15,7	19,4	11,8	18,2	100,0	10,2	445 739
Sciences fondamentales et applications	8,9	35,4	16,6	16,4	11,3	11,4	100,0	8,1	192 516
Sciences de la nature et de la vie	9,7	33,2	16,3	16,9	11,3	12,6	100,0	7,1	84 380
Pluri-sciences	8,2	30,4	15,3	19,3	12,3	14,5	100,0	6,5	13 926
Total sciences	9,1	34,5	16,4	16,7	11,3	11,9	100,0	7,7	290 822
Staps	9,0	29,9	18,8	21,0	12,3	9,0	100,0	4,5	57 724
Total disciplines générales	9,1	30,7	15,3	18,3	11,6	14,9	100,0	8,9	1 171 956
Médecine-odontologie	8,7	50,6	12,5	9,4	5,3	13,6	100,0	17,4	139 901
Pharmacie	10,5	47,7	12,5	10,2	7,8	11,3	100,0	7,3	22 217
Plurisanité	9,8	39,5	15,9	16,2	9,4	9,1	100,0	2,2	51 973
Total disciplines de santé	9,2	47,2	13,4	11,4	6,7	12,1	100,0	12,7	214 091
Total	9,1	33,2	15,1	17,3	10,9	14,5	100,0	9,5	1 386 047

► **Champ : France métropolitaine + DROM.**

1. Ensemble des formations universitaires, y compris les préparations au DUT et les formations d'ingénieurs universitaires.

2. Les agriculteurs sont intégrés aux artisans, commerçants et chefs d'entreprises du fait de la faiblesse de leurs effectifs.

3. Hors valeurs manquantes.

© SIES

3 Origine sociale des étudiants de nationalité française dans les universités par sexe et par cursus LMD en 2019-2020, en %

	Cursus licence			Cursus master			Cursus doctorat			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total (H+F)
Agriculteurs	1,2	1,6	1,4	1,4	1,8	1,7	1,3	1,5	1,4	1,3	1,7	1,5
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	7,8	7,9	7,9	7,1	7,5	7,4	6,6	6,3	6,5	7,6	7,7	7,7
Cadres et professions intellectuelles supérieures	31,6	27,7	29,3	41,9	39,0	40,2	40,5	40,1	40,3	35,1	31,8	33,2
Professions intermédiaires	16,3	15,7	16,0	13,6	13,5	13,5	11,2	10,8	11,0	15,3	14,9	15,1
Employés	19,0	20,4	19,8	12,3	13,2	12,8	8,8	8,6	8,7	16,6	17,7	17,3
Ouvriers	11,6	12,7	12,3	8,2	8,7	8,5	6,1	5,7	5,9	10,4	11,2	10,9
Retraités, inactifs	12,4	14,0	13,3	15,5	16,3	16,0	25,5	27,0	26,2	13,7	15,1	14,5
Ensemble (1)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Proportion de valeurs manquantes	7,0	7,2	7,1	12,4	13,8	13,3	15,2	15,1	15,1	9,0	9,7	9,5
Effectifs	369 778	503 021	872 799	187 035	293 717	480 752	16 713	15 783	32 496	573 526	812 521	1 386 047

► **Champ : France métropolitaine + DROM.**

1. Hors valeurs manquantes.

© SIES

En 2016-2017, le nombre d'étudiants internationaux en France est estimé à 258 400, soit près de 5 % du nombre total des étudiants en mobilité dans le monde. Depuis 2012-2013, cet effectif est en hausse de 13 %. Pour la première année depuis cette date, la France descend à la cinquième place des pays d'accueil des étudiants internationaux derrière les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie et l'Allemagne, qui se hisse devant la France, et à la deuxième place des pays non anglophones (1).

En 2016-2017, la France demeure le sixième pays d'origine des étudiants en mobilité à l'étranger derrière la Chine, l'Inde, l'Allemagne, la Corée du Sud et le Vietnam. Le nombre d'étudiants français en mobilité internationale est estimé à 89 400, un effectif en hausse de

16,6 % par rapport à 2012-2013 (2). Les principales destinations des étudiants français à l'étranger sont le Canada (15 900, soit 18 %), le Royaume-Uni (13 100, soit 15 %), la Belgique (10 600, soit 12 %), la Suisse (10 200, soit 11 %) et l'Allemagne (7 100, soit 8 %). Ces cinq destinations concentrent à elles seules 56 800 étudiants français à l'étranger, soit près de deux tiers des étudiants français mobiles en 2016-2017 (3).

La France se distingue par un positionnement relativement stable sur les deux types de mobilités entrante et sortante par rapport aux autres pays avec un flux net de + 169 000 d'étudiants en mobilité internationale, le flux net correspondant au nombre d'étudiants étrangers entrant en France moins le nombre d'étudiants français partant à l'étranger.

Précisions

Population concernée - Estimation des flux d'étudiants en mobilité dans le monde. L'estimation des flux sortants est produite par l'Institut de statistique de l'Unesco (ISU) à partir du nombre d'étudiants français inscrits dans les autres pays. Les données présentées ont pour référence 2016. L'année académique $n-n+1$ est indiquée comme l'année $n+1$ sur le site de l'Unesco. À partir de 2012-2013, pour les flux entrants, la France a affiné sa définition d'étudiants étrangers par celle d'étudiants internationaux, ce qui induit une rupture de série cette année-là.

Mobilité internationale - Voir « Glossaire ».

Source

UNESCO-ISU (données extraites le 10 avril 2020 de UIS.Stat).

1 Nombre d'étudiants internationaux inscrits par pays d'accueil

Destination (1)	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
États-Unis	784 427	842 384	907 251	971 417	984 898
Royaume-Uni	416 693	428 724	430 833	432 001	435 734
Australie	249 868	266 048	294 438	335 512	381 202
Allemagne	196 619	210 542	228 756	244 575	258 873
France	228 639	235 123	239 409	245 349	258 380
Russie	n.d.	213 347	(2) 226 431	243 752	250 658
Canada	(3) 151 244	(3) 164 274	(3) 171 603	(3) 189 478	209 979
Japon	135 803	132 685	131 980	143 457	164 338
Chine	96 409	108 217	123 127	137 527	157 108
Autres pays	1 971 253	1 893 825	2 032 364	2 148 826	2 208 070
Pays membres et membres associés de l'Unesco	4 230 955	4 495 169	4 786 192	5 091 894	5 309 240

1. Les pays sont classés par ordre décroissant du nombre d'étudiants internationaux inscrits en 2016-2017. Le concept mesuré et la méthodologie peuvent varier selon les pays. © SIES

À partir de 2017-2018, pour les flux entrants, la France affinera sa définition d'étudiants internationaux par celle d'étudiants en mobilité diplômante (voir fiche 6.17).

2. Inclut les données d'une autre catégorie.

3. Estimation nationale.

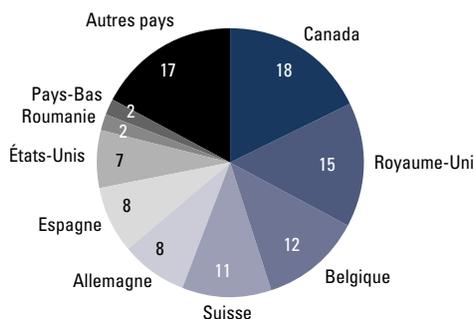
2 Nombre estimé d'étudiants nationaux inscrits à l'étranger par pays d'origine (1)

Origine (2)	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Chine	719 357	770 665	819 695	868 113	928 090
Inde	190 636	215 953	257 004	304 013	332 033
Allemagne	120 510	118 499	117 098	118 090	122 195
République de Corée	113 857	110 104	107 854	105 467	105 399
Vietnam	55 979	59 468	68 045	82 668	94 662
France	76 654	82 073	86 684	90 843	89 379
États-Unis	75 645	77 953	80 546	83 975	86 566
Nigéria	63 904	79 467	92 548	96 696	85 251
Kazakhstan	54 172	66 998	78 259	90 212	84 681
Arabie saoudite	74 981	84 195	86 245	90 245	84 310
Ukraine	42 529	49 928	68 209	77 429	77 639
Autres pays	2 642 731	2 779 866	2 924 005	3 084 143	3 219 035
Pays membres et membres associés de l'Unesco	4 230 955	4 495 169	4 786 192	5 091 894	5 309 240

1. L'Institut de statistique de l'Unesco (ISU) estime les flux d'étudiants sortants à partir de la somme des inscrits nationaux dans les autres pays. La fiabilité de l'indicateur dépend de la qualité et du niveau de détail des informations fournies par les pays (critères retenus pour qualifier les étudiants internationaux, prise en compte ou non des doubles inscriptions, etc.) ainsi que du nombre de pays de destination pour lesquels des données sont disponibles. Pour la France, les données transmises par le SIES à l'UOE, en conformité avec leurs préconisations, correspondent au nombre d'étudiants de nationalité étrangère inscrits en France et ayant obtenu leur diplôme d'études secondaires à l'étranger. © SIES

2. Les pays sont classés par ordre décroissant du nombre d'étudiants nationaux inscrits à l'étranger en 2016-2017.

3 Répartition estimée des étudiants étrangers, par pays d'accueil en 2016-2017, en % (1)



1. L'Institut de statistique de l'Unesco (ISU) estime les flux d'étudiants sortants à partir de la somme des inscrits nationaux dans les autres pays. La fiabilité de l'indicateur dépend de la qualité et du niveau de détail des informations fournies par les pays (critères retenus pour qualifier les étudiants internationaux, prise en compte ou non des doubles inscriptions, etc.) ainsi que du nombre de pays de destination pour lesquels des données sont disponibles. Pour la France, les données transmises par le SIES à l'UOE, en conformité avec leurs préconisations, correspondent au nombre d'étudiants de nationalité étrangère inscrits en France et ayant obtenu leur diplôme d'études secondaires à l'étranger. © SIES

En 2019-2020, le nombre d'étudiants étrangers en **mobilité internationale** est estimé à 290 500, soit 2,4 % de plus que l'an dernier (1). Leur part dans l'enseignement supérieur atteint 10,7 % (2). Par rapport à l'an dernier, cet effectif enregistre une hausse dans quasiment toutes les formations, plus forte dans les **écoles de commerce** (+ 12,1 %) et les écoles artistiques, d'architecture et de journalisme (+ 8,6 %).

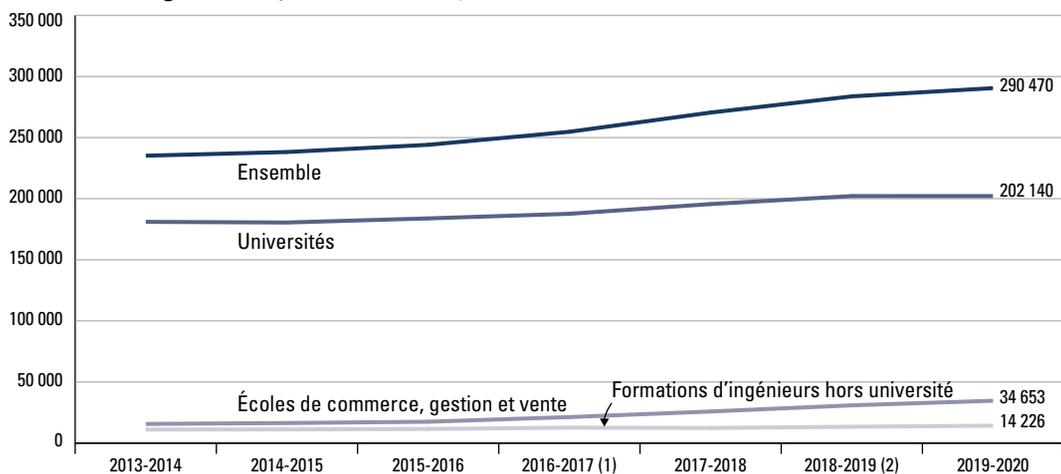
La proportion d'étudiants étrangers en mobilité internationale est plus élevée dans les écoles de commerce et les **formations d'ingénieurs** universitaires (respectivement 17,4 % et 14,1 %). Elle est en revanche faible (entre 1 % et 3 %) en **STS, CPGE et DUT**.

En 2019, les **universités** accueillent 69,6 % des étudiants étrangers en mobilité internationale, soit 202 100 étudiants mobiles et 7 200 étudiants

supplémentaires en prenant en compte les nouveaux ensembles universitaires que sont les établissements expérimentaux. Ces étudiants représentent 12,4 % des inscrits en université, proportion qui augmente fortement avec le cursus : 9,0 % en licence, 15,6 % en master et 39,3 % en doctorat (4). Neuf sur dix d'entre eux sont en **mobilité diplômante** (90,0 %), part augmentant avec le degré d'étude : 88,3 % en licence, 90,3 % en master et 95,3 % en doctorat (3).

À l'université, près d'un étudiant en mobilité internationale sur six est originaire de l'Union européenne (15,4 %), un sur deux est africain (53,1 %) et un sur cinq (19,3 %) est asiatique. Les Africains et les Asiatiques sont surreprésentés en cursus doctorat (respectivement 34,0 % et 30,2 %), tandis que 58,1 % des étudiants en master sont africains.

1 Évolution du nombre estimé d'étudiants étrangers en mobilité internationale inscrits dans l'enseignement supérieur, hors inscriptions simultanées licence-CPGE



► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé.

© SIES

Précisions

Population concernée - Étudiants inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur (voir « population étudiante » dans le glossaire). Les inscriptions comptabilisées excluent les inscriptions simultanées licence-CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013. Depuis l'édition 2019, la notion d'étudiants étrangers a été affinée par celle d'étudiants internationaux.

Mobilité d'échange, population étudiante, inscriptions simultanées licence-CPGE, établissements expérimentaux - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note Flash (ESR) : 19.04.

Source

MESRI-SIES, Systèmes d'information SISE et Scolarité enquêtes menées par le SIES sur les établissements d'enseignement supérieur, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture.

2 Évolution du nombre estimé d'étudiants étrangers en mobilité internationale inscrits dans l'enseignement supérieur par formation, hors inscriptions simultanées licence-CPGE

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017 (5)	2017-2018	2018-2019	2019-2020	% du nombre total d'étudiants	Évolution (%) 2019/2018
Universités	181 040	180 506	183 869	187 642	195 600	202 151	202 140	12,4	0,0
<i>dont : préparation DUT</i>	4 479	4 380	4 253	4 168	3 976	3 750	3 686	3,1	-1,7
<i>formations d'ingénieurs (1)</i>	3 629	3 848	4 085	4 250	4 159	4 342	4 480	14,1	3,2
Formations d'ingénieurs hors université (1)	11 080	11 207	11 592	12 634	12 371	13 379	14 226	10,5	6,3
Écoles de commerce, gestion et vente	15 661	16 423	17 476	21 276	25 860	30 907	34 653	17,4	12,1
Écoles artistiques, d'architecture et de journalisme (2)	6 500	6 506	6 549	6 556	8 240	8 308	9 026	9,1	8,6
STS et assimilés	1 424	1 680	1 902	2 066	2 277	2 620	2 415	0,9	-7,8
CPGE	629	662	681	649	664	691	586	0,7	-15,2
Autres écoles et formations (3) (4)	18 815	21 195	22 010	23 915	25 451	25 659	27 424	8,9	6,9
Ensemble	235 149	238 179	244 078	254 738	270 463	283 714	290 470	10,7	2,4
En % du nombre total d'étudiants	9,7	9,7	9,7	10,0	10,3	10,6	10,7		

© SIES

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

2. Écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles supérieures d'architecture, écoles de journalisme et écoles littéraires.

3. Groupe non homogène. Comprend notamment les établissements privés d'enseignement universitaire, les écoles paramédicales et sociales, les ENS, les écoles juridiques et administratives, etc.

4. Données 2018 reconduites en 2019 pour les écoles paramédicales et sociales. Données rectifiées par rapport à celles publiées lors de l'édition précédente pour tenir compte des données 2018 définitives (paramédical, social).

5. Une part de la hausse observée est liée à une meilleure prise en compte de la totalité du périmètre des écoles de commerce et de la culture à partir de 2017.

3 Effectifs d'étudiants étrangers en mobilité internationale et diplômante estimés sur les champs RERS et UOE sur l'année 2018-2019

Mobilité internationale	Dont mobilité diplômante	Mobilité internationale champ UOE (1)	Dont mobilité diplômante champ UOE (1)(2)
283 714	255 512	273 130	246 378

© SIES

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Champ UOE (UNESCO-OCDE-Eurostat) : formations du cycle court au doctorat excluant les habilitations à diriger des recherches et toutes les inscriptions simultanées entre licence-CPGE et entre l'université et les établissements.

2. Cette mesure plus précise sera transmise pour les données 2018-2019 à l'UOE (voir fiche 6.17). Les effectifs du champ UOE des fiches 6.17 et 6.18 ne sont pas comparables.

4 Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale dans les universités par cursus en 2019-2020

	Cursus licence		Cursus master		Cursus doctorat		Total	
	Total	Part des diplômants (%)	Total	Part des diplômants (%)	Total	Part des diplômants (%)	Total	Part des diplômants (%)
Union européenne (UE)	14 086	64,0	12 968	70,8	4 153	93,9	31 207	70,8
Europe hors UE	3 130	80,4	2 810	85,2	903	94,2	6 843	84,2
Afrique	47 000	98,9	52 951	97,2	7 374	95,0	107 325	97,8
Amérique	7 275	76,3	7 503	80,8	2 699	95,0	17 477	81,1
Asie	17 647	86,5	14 758	88,6	6 549	96,8	38 954	89,0
Océanie	181	20,4	94	56,4	27	92,6	302	38,1
Non renseignés	20	95,0	10	100,0	2	100,0	32	96,9
Ensemble	89 339	88,3	91 094	90,3	21 707	95,3	202 140	90,0
En % du nombre d'étudiants	9,0		15,6		39,3		12,4	

© SIES

► Champ : France métropolitaine + DROM.

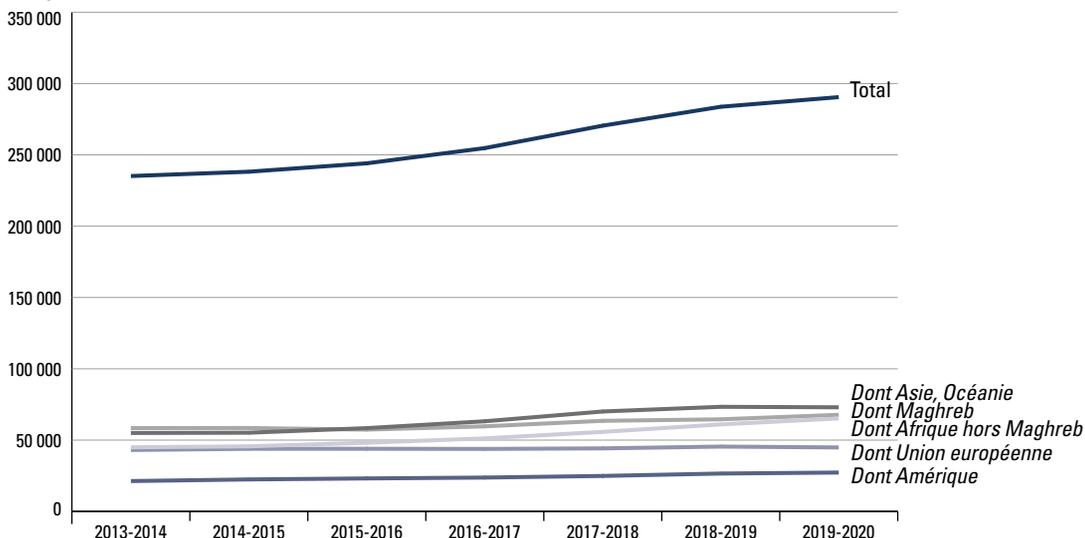
Le nombre d'étudiants en mobilité internationale a progressé de +24 % entre 2013 et 2019 avec une hausse particulièrement élevée de ceux originaires de l'Afrique hors Maghreb (+45 %) et du Maghreb (+33 %) et une quasi-stabilité de ceux originaires de l'Union européenne (+4 %) (1). En 2019-2020, près d'un étudiant étranger en **mobilité internationale** sur deux est issu du continent africain, 19 % d'Europe, 23 % d'Asie ou d'Océanie et 9 % du continent américain (2).

Les étudiants marocains sont les étudiants en mobilité internationale les plus représentés en France en 2019-2020 (36 500 étudiants), devant les étudiants chinois (27 300) et les Algériens (24 300) (3). En 2019, les hausses ont été particulièrement élevées pour les Libanais (+11,1 %) et les Camerounais (+9,1 %).

L'université (y compris DUT et formations d'ingénieurs) est le lieu de formation privilégié des étudiants en mobilité internationale (70 % d'entre eux y étudient). Les Marocains étudient proportionnellement moins à l'université, hors préparation au DUT et formations d'ingénieurs, que l'ensemble des étudiants en mobilité internationale (63 % contre 67 %).

Les étudiants chinois vont également moins souvent à l'université (47 %) que l'ensemble des étudiants étrangers en mobilité internationale, mais plus fréquemment en formations d'ingénieurs (8 %) et en écoles de commerce, gestion et vente (27 %, contre 12 % pour l'ensemble des étudiants en mobilité internationale). Les étudiants algériens étudient en très large majorité dans les universités (90 %).

1 Évolution des effectifs des étudiants étrangers en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur par nationalité (estimation)



► Champ : France métropolitaine + DROM.

© SIES

Précisions

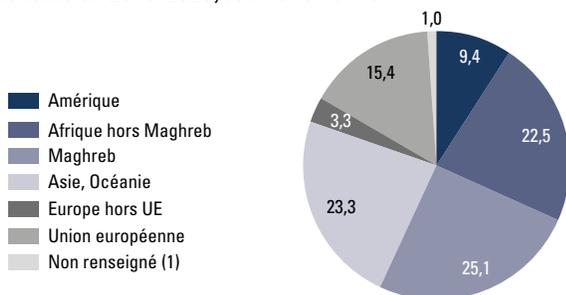
Population concernée - Étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur (voir « population étudiante » dans le glossaire). Les inscriptions comptabilisées excluent les inscriptions simultanées licence-PGE, rendues obligatoires par la loi en 2013. Depuis l'édition 2019, la notion d'étudiants étrangers a été affinée par celle d'étudiants internationaux, ce qui a conduit à estimer certains effectifs en cas d'absence des données nécessaires.

Population étudiante, inscriptions simultanées licence-CPGE, CPGE, écoles de commerce, STS - Voir « Glossaire ».

Source

MESRI-SIES, Systèmes d'information SISE et Scolarité, enquêtes menées par le SIES sur les établissements d'enseignement supérieur, enquêtes sous la responsabilité des ministères en charge de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture.

2 Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur par nationalité en 2019-2020, estimation en %



► **Champ : France métropolitaine + DROM.**
 1. Y compris les formations paramédicales et sociales, et les établissements dépendant du ministère en charge de l'Agriculture, pour lesquels on ne dispose pas d'informations sur la nationalité des étudiants étrangers.

3 Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur par filière de formation en 2019-2020, estimation en %

Origine	Universités hors préparation DUT et ingénieurs	Préparation au DUT	Formations d'ingénieurs des universités (3)	Formations d'ingénieurs hors université (3)	STS et assimilés	CPGE
Allemagne	65	1	1	2	€	€
Italie	68	€	€	2	1	€
Autres Union européenne (UE)	70	€	€	3	1	€
Europe hors UE	71	1	€	3	1	€
Maroc	63	2	4	10	1	€
Algérie	90	€	1	1	1	€
Tunisie	69	1	2	7	1	€
Autres Maghreb	81	€	2	6	1	€
Sénégal	76	5	3	5	1	€
Cameroun	51	1	3	12	1	€
Autres Afrique (1)	76	2	1	3	1	€
Liban	68	€	2	6	€	€
Autres Moyen-Orient	79	1	€	1	1	€
Chine	47	2	2	8	€	€
Vietnam	72	1	1	6	€	€
Autres Asie	50	1	1	3	1	€
Amérique du Sud	65	€	2	11	€	€
Amérique du Nord	51	€	€	1	€	€
Antilles-Amérique centrale	72	1	1	4	1	€
Océanie	60	€	€	1	€	€
Non renseigné (2)	1	€	€	7	6	€
Total	67	1	2	5	1	€

(suite)	Écoles de commerce, gestion et vente	Écoles artistiques, d'architecture et de journalisme (4)	Autres écoles de spécialités diverses	Total	Effectifs estimés	Évolution (%) 2019/2018
Allemagne	17	2	12	100	6 889	-1,7
Italie	15	3	10	100	11 742	3,4
Autres Union européenne (UE)	10	4	11	100	26 227	-3,3
Europe hors UE	10	5	9	100	9 493	-2,0
Maroc	13	2	6	100	36 527	4,6
Algérie	2	1	4	100	24 268	-6,7
Tunisie	7	2	11	100	10 966	-1,1
Autres Maghreb	5	1	5	100	1 252	-7,7
Sénégal	6	1	4	100	11 828	8,8
Cameroun	18	1	14	100	5 872	9,1
Autres Afrique (1)	8	1	7	100	45 279	6,5
Liban	8	3	12	100	5 963	11,1
Autres Moyen-Orient	5	4	9	100	10 697	-0,2
Chine	27	5	9	100	27 315	3,9
Vietnam	7	3	10	100	5 229	3,8
Autres Asie	24	8	14	100	20 264	7,3
Amérique du Sud	7	4	11	100	13 649	1,0
Amérique du Nord	13	6	28	100	7 549	2,7
Antilles-Amérique centrale	9	3	10	100	6 070	6,4
Océanie	14	6	17	100	496	-0,4
Non renseigné (2)	23	10	52	100	2 895	-4,4
Total	12	3	9	100	290 470	2,4

► **Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé.**

1. Hors étudiants égyptiens comptabilisés dans « Autres Moyen-Orient ».
 2. Y compris l'ensemble des étudiants étrangers des formations paramédicales et sociales et établissements dépendant du ministère en charge de l'Agriculture, pour lesquels on ne dispose pas d'information sur l'origine des étudiants étrangers.

3. Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.
 4. Écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles supérieures d'architecture, écoles de journalisme et écoles littéraires.

En 2019-2020, 202 100 étudiants en **mobilité internationale** sont inscrits dans les **universités** de France métropolitaine et des départements et régions d'outre-mer (2). Après quatre années de progression, cet effectif est stable et leur part dans les universités fléchit très légèrement par rapport à l'année précédente (-0,1 point) (1). La **mobilité diplômante** concerne 90 % des étudiants internationaux et 98 % de ceux provenant d'Afrique (3).

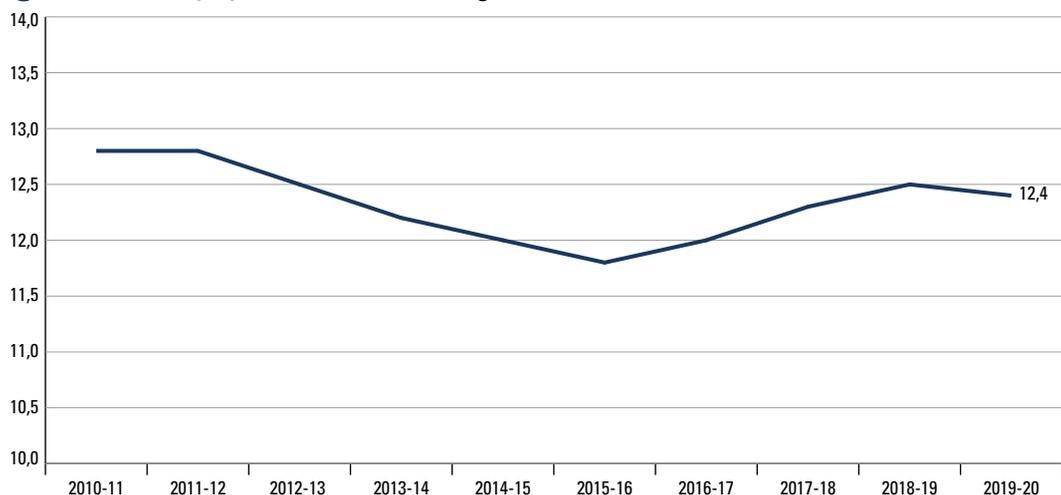
Plus d'un étudiant international sur deux est africain. Les continents les plus représentés sont ensuite l'Europe (19 %), l'Asie (19 %) et l'Amérique (9 %). Les étudiants marocains et algériens sont les plus nombreux (25 200 et 22 100 respectivement) devant les Chinois (13 800).

Parmi les étudiants européens, plus de quatre sur cinq sont originaires de l'Union européenne. Les plus représentés sont les Italiens (21 % des Européens), suivis des Allemands (12 %) et des Espagnols (11 %). Parmi les étudiants internationaux, 42 000 sont originaires d'un État engagé dans le **processus de Bologne**.

Les étudiants internationaux, tous continents confondus, se dirigent principalement vers les disciplines scientifiques (hors santé et DUT) (32 %) et littéraires (30 %), avant celles économiques (18 %). Les étudiants africains s'inscrivent davantage en sciences (38 %).

Les femmes sont majoritaires (53 %) parmi les étudiants venant de tous les continents, excepté de l'Afrique où elles ne représentent que 45 % des étudiants en mobilité. À l'opposé, les étudiantes représentent plus des deux tiers des étudiants européens.

1 Évolution de la proportion d'étudiants étrangers en mobilité internationale dans les universités, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM.

© SIES

Précisions

Population concernée - Étudiants inscrits à l'université. Les inscriptions comptabilisées excluent les inscriptions simultanées en licence-CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013. Dans la présente édition, la notion d'étudiants étrangers a été affinée par celle d'étudiants internationaux.

Mobilité d'échange, inscriptions simultanées licence-CPGE, université, CPGE, DUT - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information (ESR) : 20.10.

Source

MESRI-SIES, Système d'information SISE.

2 Évolution des effectifs d'étudiants étrangers en mobilité internationale dans les universités (1)

	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018	2018 2019	2019 2020
Effectifs d'étudiants en mobilité internationale	182 011	183 777	180 016	181 040	180 506	183 869	187 642	195 600	202 151	202 140
dont étudiants en mobilité diplômante	166 319	166 930	162 262	163 428	162 680	165 817	170 018	176 152	182 256	181 829
Variation annuelle (%)		(2) 1,0	-2,0	0,6	-0,3	1,9	2,1	4,2	3,3	0,0

► **Champ : France métropolitaine + DROM.**

1. Hors inscriptions simultanées licence-CPGE.

2. L'évolution ne tient pas compte des effectifs 2010-2011 des étudiants de l'institut national polytechnique de Lorraine qui ne faisait pas partie du champ « Universités » avant la formation de l'université de Lorraine.

© SIES

3 Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale dans les universités par origine et par discipline en 2019-2020

	Droit	Sciences éco., AES	Lettres, sciences sociales	Sciences et Staps	Médecine, odontologie, pharmacie	DUT	Total	Répartition par nationalité (%)	Part des femmes (%)	Part des diplômants (%)
Europe	5 422	4 713	16 468	7 299	3 832	316	38 050	18,8	67,4	73,2
Union européenne	4 593	3 549	13 570	5 833	3 466	196	31 207	15,4	66,7	70,8
dont : Italie	899	752	3 949	1 557	825	23	8 005	4,0	66,2	72,1
Allemagne	863	713	2 032	639	275	63	4 585	2,3	69,4	52,1
Espagne	431	457	1 995	1 050	386	36	4 355	2,2	63,9	70,5
Roumanie	470	248	487	227	730	9	2 171	1,1	74,3	87,9
Grèce	380	94	692	776	115	1	2 058	1,0	60,6	89,7
Belgique	218	168	716	316	434	17	1 869	0,9	60,1	83,9
Royaume-Uni	187	99	965	145	41	6	1 443	0,7	65,3	41,6
Luxembourg	303	221	306	144	223	7	1 204	0,6	56,9	96,0
Pologne	148	80	454	168	70	4	924	0,5	77,2	68,0
Portugal	103	133	276	179	115	7	813	0,4	67,3	85,1
Bulgarie	128	108	254	102	69	4	665	0,3	72,5	93,2
Europe hors UE	829	1 164	2 898	1 466	366	120	6 843	3,4	70,7	84,2
dont Russie	226	475	1 292	462	69	13	2 537	1,3	77,8	87,4
Afrique	12 062	21 130	21 359	41 220	9 060	2 494	107 325	53,1	45,3	91,8
dont : Maroc	1 365	7 072	2 875	11 183	2 042	625	25 162	12,4	47,4	96,2
Algérie	687	2 204	5 915	10 705	2 543	82	22 136	11,0	51,2	99,4
Sénégal	1 370	1 603	2 739	3 324	215	604	9 855	4,9	36,2	99,3
Tunisie	512	1 016	1 518	3 230	1 522	98	7 896	3,9	59,5	96,5
Cote d'Ivoire	1 634	1 469	1 024	1 235	217	50	5 629	2,8	41,2	98,0
Gabon	653	621	888	909	94	304	3 469	1,7	52,2	99,1
Guinée	574	858	450	1 235	178	32	3 327	1,6	21,8	99,2
Cameroun	404	569	445	1 347	400	50	3 215	1,6	43,9	97,4
Congo	639	515	423	957	205	182	2 921	1,4	40,5	99,0
Madagascar	479	661	544	679	233	41	2 637	1,3	37,2	98,6
Bénin	267	834	468	743	216	82	2 610	1,3	58,1	97,1
Mali	710	505	472	634	147	21	2 489	1,2	37,2	98,8
Togo	352	550	428	642	135	37	2 144	1,1	29,9	99,1
Asie	2 374	7 804	13 480	12 428	2 095	773	38 954	19,3	58,0	89,0
dont : Chine	289	3 359	5 415	4 259	61	427	13 810	6,8	63,7	90,3
Liban	256	425	538	2 262	691	6	4 178	2,1	53,1	94,4
Viet Nam	99	1 458	825	1 169	240	72	3 863	1,9	61,1	94,6
Turquie	385	215	894	337	66	2	1 899	0,9	60,5	87,5
Syrie	95	151	792	558	75	5	1 676	0,8	57,3	94,7
Iran	93	121	667	412	231	23	1 547	0,8	43,4	99,4
Corée du Sud	79	177	1 088	153	25	7	1 529	0,8	73,3	85,3
Inde	24	160	302	889	19	2	1 396	0,7	38,8	86,7
Arménie	82	70	753	92	19	6	1 022	0,5	68,8	68,0
Amérique	2 022	2 434	8 714	3 677	530	100	17 477	8,6	59,7	81,1
dont : Brésil	497	372	1 376	681	77	9	3 012	1,5	62,0	78,7
États-Unis	301	397	1 659	564	44	11	2 976	1,5	59,4	91,9
Colombie	263	325	1 848	364	36	9	2 845	1,4	70,4	52,5
Mexique	152	339	802	594	57	14	1 958	1,0	57,3	83,3
Haïti	301	400	521	261	75	11	1 569	0,8	41,4	98,9
Canada	171	123	485	169	91	7	1 046	0,5	66,3	56,6
Océanie	30	45	182	40	4	1	302	0,1	71,2	38,1
Apatrides ou non déclarés	2	4	17	5	2	2	32	0,0	59,4	96,9
ENSEMBLE	21 912	36 130	60 220	64 669	15 523	3 686	202 140	100,0	53,2	90,0
Proportion d'étudiants en mobilité internationale	10,5	18,7	11,8	17,6	6,6	3,1	12,4			

► **Champ : France métropolitaine + DROM.**

© SIES

En 2019, 626 800 candidats de terminale ont confirmé au moins un vœu au cours de la phase principale de **Parcoursup**, soit 10 000 candidats de plus que lors de la campagne précédente. Ils ont formulé en moyenne 9 vœux (+ 1,6) (1). Les candidats de terminale technologique en expriment davantage avec 10 vœux en moyenne, majoritairement en **BTS** (51%) (2). Ceux de terminale générale font 9,2 vœux en moyenne, dont la moitié en licence (49%). Ceux de terminale professionnelle font moins de vœux (6,7 en moyenne) dont 77% en BTS.

À l'issue de la campagne, 97% des bacheliers de la série générale ont reçu au moins une proposition, contre 90% des bacheliers de la série technologique et 79% de celle professionnelle (3). La proportion de bacheliers

ayant reçu au moins une proposition est en baisse de 3 points par rapport à la session 2018, et 7 points pour les bacheliers professionnels. Cette diminution s'explique par l'intégration sur la plate-forme des **DE sanitaires et sociaux** qui ont fait l'objet d'une demande très forte par rapport à leur capacité d'accueil.

Au final, la formation la plus acceptée est la licence, pour 40% des candidats ayant accepté une proposition ; viennent ensuite les BTS (22%) et les **DUT** (11%) (4). La moitié des formations acceptées par les bacheliers généraux sont des licences, tandis que les BTS représentent presque les trois quarts des formations acceptées par les bacheliers professionnels et un peu moins de la moitié de celles acceptées par les bacheliers technologiques.

Précisions

La campagne 2019 s'est déroulée du 22 janvier au 14 septembre. Les formations dans les IEP, à Paris Dauphine, et dans certaines écoles privées n'ont pas fait partie du dispositif. Les propositions de la phase principale et de l'apprentissage ont été faites à partir du 15 mai. La phase complémentaire a débuté le 25 juin.

Champ - Ensemble des candidats ayant validé au moins un vœu au cours de la phase principale, et inscrits en terminale en France (y compris DROM, COM, Nouvelle-Calédonie et le Cned).

Paces, IEP, DE sanitaire et social - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- *Notes Flash (ESR)* : 19.20 ; 19.08.

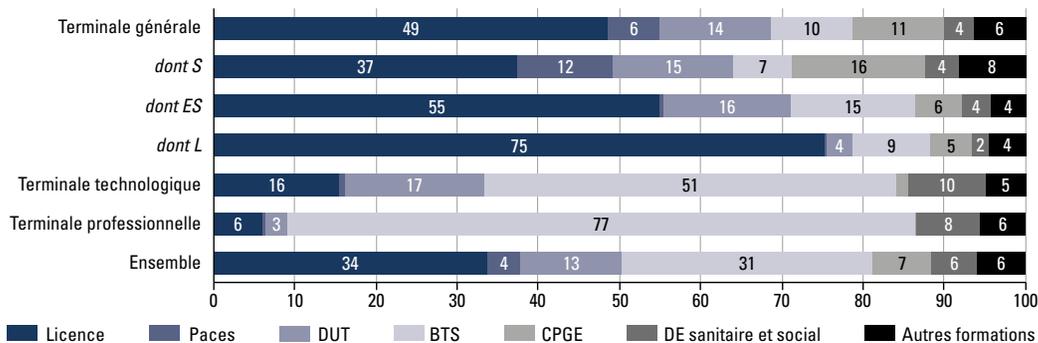
1 Nombre moyen de vœux, selon la classe de terminale, session 2019

	Terminale générale	Terminale L	Terminale ES	Terminale S	Terminale technologique	Terminale professionnelle	Ensemble
Nombre moyen de vœux	9,2	6,8	9,0	10,0	10,0	6,7	9,0

► Champ : France métropolitaine + DROM, COM, Nouvelle-Calédonie et le Cned.

© SIES

2 Choix de formation des candidats, selon la classe de terminale, session 2019, en %

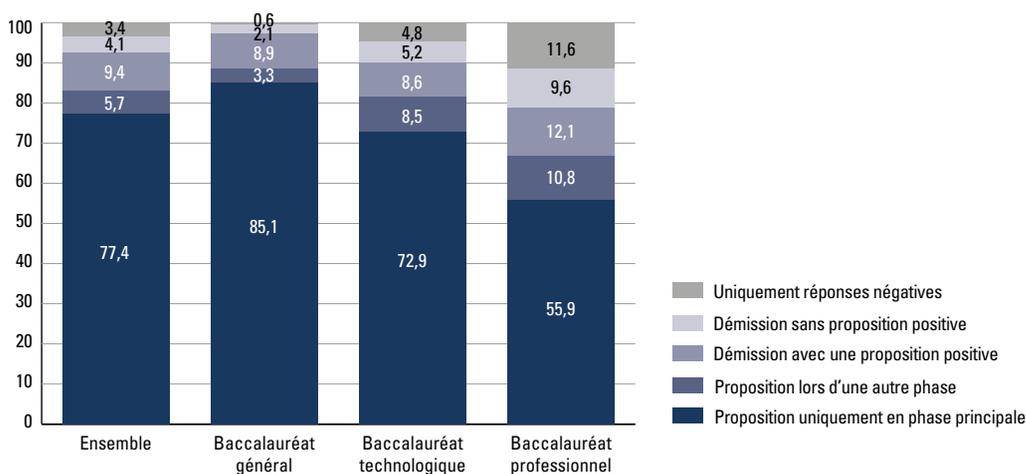


► Champ : France métropolitaine + DROM, COM, Nouvelle-Calédonie et le Cned.

LECTURE : en moyenne, les listes de candidatures se compose à 34 % de candidatures en licence.

© SIES

3 Répartition des propositions par phase, selon le type de baccalauréat, session 2019, en %

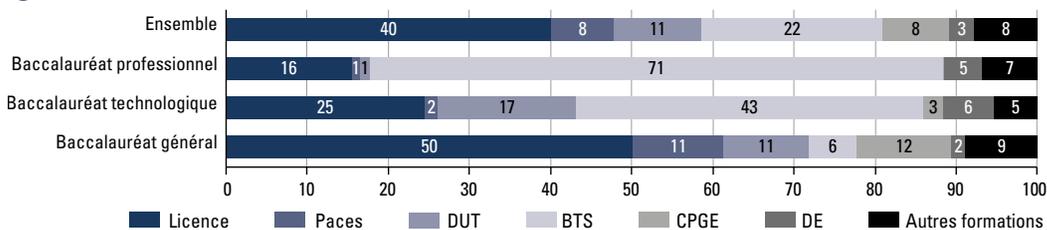


► Champ : France métropolitaine + DROM, COM, Nouvelle-Calédonie et le Cned.

LECTURE : 77,4 % des lycéens diplômés du baccalauréat 2019 ont reçu une proposition uniquement en phase principale.

© SIES

4 Répartition des propositions acceptées par filière de formation, session 2019, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM, COM, Nouvelle-Calédonie et le Cned.

LECTURE : 40 % des formations acceptées sont des licences.

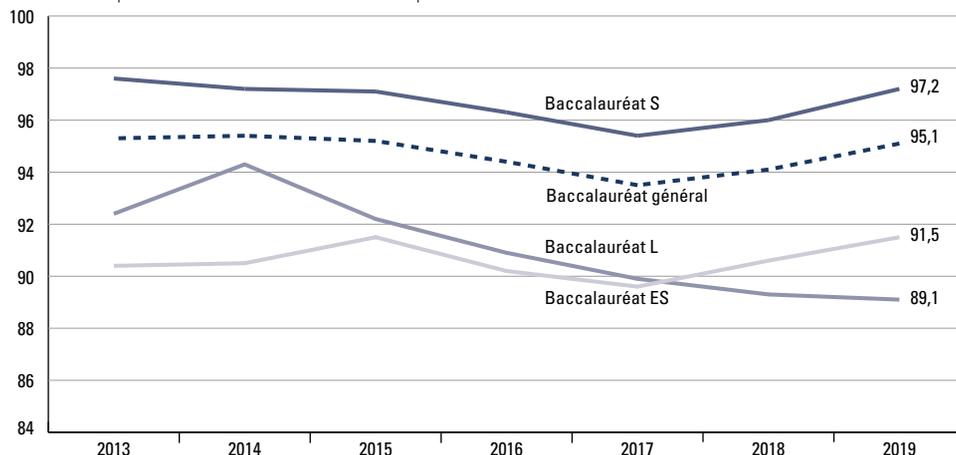
© SIES

En 2019, hors inscriptions simultanées licence-CPGE, 78,2% des nouveaux bacheliers poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur, ce taux étant de 1,8 point supérieur pour les femmes étudiantes (1) (2).

Parmi eux, 62,8% des bacheliers généraux s'inscrivent à l'université, chiffre en hausse de 0,3 point par rapport à 2018. Les femmes poursuivent plus que les hommes dans cette filière (65,4% contre 59,4%). Concernant les formations courtes (DUT, et CPGE), les taux d'inscription sont en légère baisse en 2019 comme en 2018. Les hommes poursuivent, en particulier, plus que les femmes en CPGE (14,2% contre 9,0%) et en DUT (12,5% contre 6,7%).

Les bacheliers scientifiques (baccalauréat S) poursuivent le plus souvent des études en Paces (17,9% en 2019), en classes préparatoires (16,5%) ou dans les disciplines scientifiques à l'université (20,7%). Le taux d'inscription de ces bacheliers à l'université s'élève à 61,4% en 2019, en hausse de 0,5 point par rapport à 2018. Les femmes de cette série s'inscrivent davantage en Paces (25,6%) et les hommes en CPGE (19,7%). Les bacheliers ES poursuivent majoritairement leurs études (91,5%), davantage à l'université (62,9%), alors que les inscriptions dans les filières courtes n'augmentent pas en 2019. Le taux de poursuite des études des bacheliers L à l'université est stable en 2019. Les hommes avec un baccalauréat L sont plus nombreux à poursuivre dans d'autres types de formations (notamment dans les écoles d'art) que les femmes : 11,5% contre 8,2%.

1 Évolution des taux d'inscription des bacheliers généraux dans l'enseignement supérieur, en %, hors inscriptions simultanées en CPGE et par série



© SIES

Précisions

Population concernée - Bacheliers s'inscrivant dans un établissement de l'enseignement supérieur en France l'année d'obtention du baccalauréat. À partir de 2008, sont comptabilisées les inscriptions en STS par apprentissage.

Taux d'inscription - Les taux se rapportent à des inscriptions de nouveaux bacheliers dans le supérieur (et non aux individus). Depuis 2013, ces taux sont calculés hors inscriptions simultanées université-CPGE pour évaluer l'effet de la loi 2013.

Source

Systèmes d'information des ministères en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de l'Agriculture. Traitements MESRI-SIES.

2 Évolution des taux d'inscription dans l'enseignement supérieur : bacheliers généraux (1)

		2000	2005	2010	2015	2016	2017	2018	2019p	Hommes 2019	Femmes 2019
Ensemble tous bacs	Inscriptions des nouveaux bacheliers dans le supérieur	415 306	415 419	431 695	495 069	505 000	515 070	549 956	551 846	260 088	291 758
	Inscriptions des nouveaux bacheliers hors CPGE (1)				469 324	475 300	483 963	519 362	522 725	245 129	277 596
	Ensemble supérieur	80,4	82,0	81,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	Ensemble supérieur hors CPGE (1)				75,8	75,0	75,2	76,7	78,2	76,3	80,0
	Université	47,9	47,8	43,3	45,1	45,4	45,2	45,6	45,7	40,9	50,2
	Université hors CPGE (1)				40,9	40,7	40,4	41,1	41,4	36,2	46,1
	dont préparation DUT	8,7	8,7	8,3	7,5	7,4	7,4	7,6	7,5	9,4	5,9
	CPGE	6,9	7,4	7,3	6,9	6,8	6,8	6,5	6,4	7,3	5,6
	STS (2)	19,6	19,3	22,7	20,7	20,3	20,7	21,2	21,4	24,6	18,4
	dont voie scolaire	19,6	19,3	19,5	17,5	17,1	17,6	17,3	17,5	19,0	16,2
Autres formations	6,0	7,5	7,9	7,3	7,2	7,3	7,9	9,1	8,2	9,9	
Bac général	Ensemble supérieur	103,7	103,8	100,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	Ensemble supérieur hors CPGE (1)				95,2	94,4	93,5	94,3	95,1	96,2	94,5
	Université	73,0	71,7	65,5	70,1	70,9	70,6	70,7	70,6	68,7	72,1
	Université hors CPGE (1)				62,2	62,3	61,8	62,5	62,8	59,4	65,4
	dont préparation DUT	11,2	10,4	10,7	9,8	9,7	9,6	9,3	9,2	12,5	6,7
	CPGE	12,6	13,3	13,2	12,7	12,4	12,2	11,5	11,2	14,2	9,0
	STS	9,0	7,7	9,8	8,5	8,3	8,2	8,2	8,1	8,4	8,0
	dont voie scolaire	9,0	7,7	8,9	7,7	7,5	7,5	7,1	7,1	7,1	7,1
	Autres formations	9,1	11,1	12,3	11,8	11,5	11,3	12,1	13,0	14,2	12,1
	Bac S	Ensemble supérieur	107,8	108,2	103,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Ensemble supérieur hors CPGE (1)					97,1	96,3	95,4	96,0	97,2	97,7	96,6
Université		71,7	70,9	64,5	71,8	72,8	72,7	72,4	72,3	70,1	74,6
Université hors CPGE (1)					61,1	61,1	60,5	60,9	61,4	57,6	65,5
dont : disciplines scientifiques (y c. Staps)		29,5	21,9	16,7	27,6	28,8	29,0	29,4	29,5	34,5	24,0
disciplines scientifiques hors CPGE (1)					18,8	19,3	19,0	20,2	20,7	23,6	17,5
PACES		12,3	20,6	21,0	20,2	19,5	19,3	17,9	17,9	10,7	25,6
dont préparation DUT		14,6	13,2	12,5	11,3	11,2	11,2	10,9	10,8	14,8	6,5
dont DUT production		10,1	8,6	8,2	7,5	7,5	7,5	7,3	7,4	10,4	4,2
CPGE		19,1	20,0	19,3	18,1	17,6	17,4	16,8	16,5	19,7	13,0
dont CPGE sciences		15,2	15,8	15,2	14,3	13,8	13,7	12,8	12,8	16,6	8,7
STS voie scolaire (3)		7,0	5,9	6,8	5,7	5,7	5,6	5,4	5,5	5,7	5,3
dont STS production (3)		3,6	2,9	3,4	2,8	2,7	2,6	2,4	2,3	2,9	1,7
Autres formations		10,1	11,4	12,6	12,2	12,0	11,8	12,9	13,8	14,7	12,8
dont écoles d'ingénieurs non universitaires (5)		4,0	3,8	4,7	5,1	5,4	5,6	5,9	6,1	8,2	3,9
Bac ES	Ensemble supérieur	98,1	97,6	95,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	Ensemble supérieur hors CPGE (1)				91,5	90,2	89,6	90,6	91,5	90,1	92,5
	Université	72,7	70,2	64,4	65,4	66,0	65,9	66,7	66,8	64,9	68,0
	Université hors CPGE (1)				61,7	61,7	61,4	62,7	62,9	61,3	63,9
	dont : droit, économie, AES	32,8	29,2	29,0	29,8	30,2	30,6	30,8	31,1	30,5	31,4
	droit, économie, AES hors CPGE (1)				27,5	27,3	27,6	28,1	28,4	27,9	28,6
	disciplines littéraires	23,8	25,6	19,3	18,7	19,0	19,0	20,1	19,4	14,7	22,4
	disciplines littéraires hors CPGE (1)				17,5	17,8	17,6	18,9	18,2	13,7	21,1
	dont préparation DUT	12,2	11,2	12,1	11,1	11,0	10,7	10,1	10,1	10,2	10,0
	dont DUT services	12,1	11,1	11,9	10,8	10,8	10,4	9,9	9,8	9,7	9,8
	CPGE	5,4	5,9	6,1	6,2	6,0	5,9	5,2	5,1	4,9	5,3
	dont CPGE économiques	4,3	4,2	4,4	4,6	4,4	4,3	3,6	3,6	3,6	3,5
	STS voie scolaire (3)	11,5	9,9	11,4	10,9	10,2	10,2	10,1	10,0	10,2	9,9
	dont STS services (4)	10,9	9,3	10,3	9,8	9,2	9,3	9,4	9,6	9,5	9,7
	Autres formations	8,5	11,6	13,1	12,7	12,3	12,1	12,6	13,5	13,7	13,4
dont écoles de commerce, gestion, vente, comptabilité (6)		4,9	5,3	5,9	6,0	6,5	6,2	6,5	8,0	5,5	
Bac L	Ensemble supérieur	101,6	102,4	98,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	Ensemble supérieur hors CPGE (1)				92,2	90,9	89,9	89,3	89,1	89,3	89,9
	Université	76,5	76,8	70,5	74,1	74,1	73,3	73,4	73,6	72,1	73,9
	Université hors CPGE (1)				67,9	67,4	66,8	67,5	67,5	66,5	67,8
	dont : droit, économie, AES	12,5	12,1	13,8	13,8	13,2	13,3	13,2	13,3	11,7	13,7
	disciplines littéraires	60,3	61,7	53,3	57,1	57,7	57,0	57,4	57,4	56,9	57,6
	disciplines littéraires hors CPGE (1)				51,1	51,3	50,8	51,7	51,7	51,7	51,7
	dont préparation DUT	2,2	1,8	2,2	1,8	1,8	1,8	1,6	1,5	1,3	1,6
	CPGE	6,9	7,4	7,8	7,7	7,7	7,4	6,9	6,9	6,3	7,1
	dont CPGE lettres	6,7	7,3	7,7	7,4	7,3	6,9	6,3	6,1	5,6	6,2
	STS voie scolaire (3)	10,5	9,0	10,5	7,9	7,9	7,9	6,5	5,8	5,0	6,0
	dont STS services (3)	9,3	7,4	7,4	5,8	5,3	5,1	5,8	5,7	4,8	5,9
	Autres formations	7,6	9,1	9,6	8,7	8,0	7,8	8,4	8,9	11,5	8,2
	dont écoles supérieures artistiques et culturelles	3,1	3,6	4,2	3,5	3,0	2,6	2,6	2,7	3,6	2,5

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Taux d'inscription hors inscriptions simultanées en licence et CPGE.

2. Les bacheliers (toutes séries) poursuivant leurs études en STS par voie d'apprentissage sont inclus à partir de 2008.

3. La source utilisée pour recenser les apprentis (SIFA) ne distingue pas le détail des séries du baccalauréat et ne permet donc pas d'inclure les taux d'inscriptions en STS en apprentissage à ce niveau de détail.

4. En 2000-2001, les nouveaux bacheliers inscrits en STS dépendant du ministère en charge de l'Agriculture sont comptabilisés en STS production. À partir de 2005-2006 la répartition production/services est connue.

5. Formations d'ingénieurs ou cycle préparatoire intégré.

6. En 2000, les nouveaux bacheliers des écoles de commerce, gestion, vente, comptabilité et des écoles d'architecture ne sont pas différenciés des autres formations. Ils sont comptabilisés dans la rubrique « Autres formations ».

© SIES

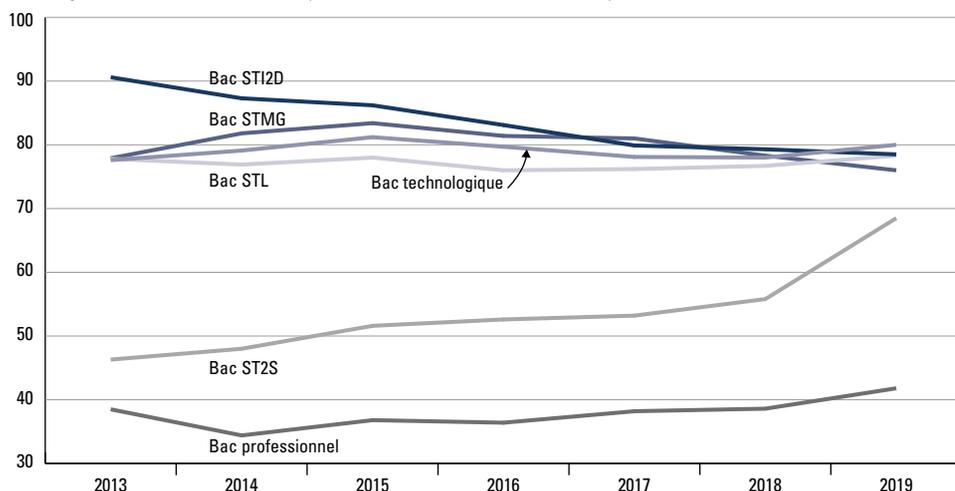
Hors **inscriptions simultanées en CPGE**, le taux d'inscription dans l'enseignement supérieur des **bacheliers technologiques** s'élève à 80 % en 2019, soit 1,2 point de plus qu'en 2018 (1) (2). La hausse est principalement due à la catégorie « autres formations », comprenant les filières paramédicales. La filière STS reste la principale voie d'inscription des bacheliers technologiques (39,8 %) devant l'université (30,8 %) incluant les DUT (12,2 %). Les hommes s'orientent davantage que les femmes vers les filières STS (42,7 % contre 36,8 %) et les DUT (14,9 % contre 9,4 %).

57,2 % des bacheliers STI2D s'inscrivent dans une filière courte (STS ou DUT), en baisse de 0,3 point en 2019. Les bacheliers STMG enregistrent une baisse en 2019 de leur inscription en STS (- 1,7 point). Par

contre, le taux de poursuite des bacheliers ST2S dans cette filière poursuit sa hausse (+ 1,9 point en 2019) et leur taux de poursuite global prend 12,7 points. Cette forte hausse est due aux formations paramédicales comptées plus précisément en 2019.

Le taux de poursuite des **bacheliers professionnels** est en hausse en 2019 (+ 2,3 points) atteignant 41,8 %. La majorité des bacheliers professionnels s'inscrivent en STS (33,8 %), dont 8,7 % par la voie de l'apprentissage qui continue de progresser depuis 2015. Les écarts entre femmes et hommes y sont de 6,5 points en faveur de ces derniers (30,2 % contre 36,7 %). Les autres bacheliers professionnels s'inscrivent principalement à l'université (5,8 % en 2019).

1 Évolution des taux d'inscription des bacheliers technologiques et professionnels dans l'enseignement supérieur, en %, hors inscriptions simultanées en CPGE et par série



► Champ : France métropolitaine + DROM.

© SIES

Précisions

Population concernée - Bacheliers s'inscrivant dans un établissement de l'enseignement supérieur en France l'année d'obtention du baccalauréat. À partir de 2008, sont comptabilisées les inscriptions en STS par apprentissage.

Taux d'inscription - Les taux se rapportent à des inscriptions de nouveaux bacheliers dans le supérieur (et non aux individus). Depuis 2013, ces taux sont calculés hors inscriptions simultanées en CPGE pour évaluer l'effet de la loi 2013.

Nouveau bachelier, CPGE, STS et assimilés - Voir « Glossaire ».

Source

Systèmes d'information des ministères en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de l'Agriculture. Traitements MESRI-SIES.

2 Évolution des taux d'inscription (1) dans l'enseignement supérieur : bacheliers technologiques et professionnels

		2000	2005	2010	2015	2016	2017	2018	2019p	Hommes 2019	Femmes 2019
Bac technologique	Ensemble supérieur	77,6	78,6	81,3	82,0	80,6	79,1	78,8	80,8	82,1	79,5
	Ensemble supérieur hors CPGE (1)				81,2	79,7	78,1	78,8	80,0	81,0	78,9
	Université	28,2	28,5	28,6	33,4	32,6	31,5	32,1	31,6	31,8	31,4
	Université hors CPGE (1)				32,6	31,7	30,5	31,2	30,8	30,7	30,8
	dont préparation DUT	9,1	10,4	9,9	11,5	11,6	11,6	12,3	12,2	14,9	9,4
	CPGE	1,0	1,1	1,5	2,0	2,0	1,9	2,0	1,9	2,5	1,2
	STS (2)	44,5	44,0	46,2	41,5	41,1	40,4	40,1	39,8	42,7	36,8
	dont voie scolaire	44,5	44,0	42,7	37,3	36,9	36,9	35,1	34,9	36,2	33,5
Autres formations	3,9	5,0	5,1	5,1	4,9	5,3	5,5	7,5	5,1	10,1	
Bac STI2D (ex-STI)	Ensemble supérieur	88,4	91,2	89,5	87,3	84,8	81,6	81,0	79,8	79,3	87,0
	Ensemble supérieur hors CPGE (1)				86,2	83,1	79,9	79,3	78,5	77,9	85,8
	Université	23,5	26,7	26,2	37,7	37,0	35,8	36,4	35,0	34,8	37,1
	Université hors CPGE (1)				36,6	35,3	34,2	34,7	33,7	33,5	35,9
	dont préparation DUT	16,2	18,5	17,6	22,5	21,9	21,5	22,2	21,9	22,2	18,6
	dont DUT production	15,1	15,1	14,5	17,4	16,7	16,3	16,5	16,1	16,3	13,3
	CPGE	2,1	2,2	2,9	4,4	4,0	3,7	4,0	3,7	3,7	3,8
	STS voie scolaire (3)	60,5	59,8	56,6	39,5	38,7	37,2	35,3	35,3	35,7	31,4
dont STS production (4)	57,7	54,6	50,6	34,7	33,9	31,8	29,8	28,8	29,4	22,2	
Autres formations	2,3	2,5	3,7	5,7	5,1	4,8	5,3	5,8	5,0	14,7	
Bac STL	Ensemble supérieur	78,5	78,7	76,0	80,0	78,6	78,5	79,3	81,0	81,7	80,4
	Ensemble supérieur hors CPGE (1)				78,0	76,0	76,2	76,7	78,3	78,8	78,0
	Université	34,0	34,1	34,7	43,0	43,4	41,1	42,0	42,2	44,6	40,5
	Université hors CPGE (1)				40,9	40,8	38,8	39,4	39,6	41,7	38,1
	dont préparation DUT	13,0	14,4	14,7	13,5	14,2	14,0	15,0	15,1	17,1	13,7
	dont DUT production	12,7	13,9	14,5	13,1	13,8	13,6	14,5	14,6	16,5	13,3
	CPGE	2,5	2,7	2,4	3,1	3,0	3,3	3,3	3,4	4,0	3,0
	STS voie scolaire (3)	39,4	38,5	36,4	31,7	29,8	30,5	30,6	31,3	29,9	32,3
dont STS production (4)	26,8	24,6	23,5	20,4	19,7	19,5	20,6	21,4	23,7	19,7	
Autres formations	2,6	3,4	2,5	2,3	2,4	3,5	3,4	4,0	3,2	4,6	
Bac STMG (ex-STT)	Ensemble supérieur	79,0	80,3	83,2	84,1	82,1	81,7	78,9	76,7	73,1	79,8
	Ensemble supérieur hors CPGE (1)				83,4	81,4	81,0	78,3	76,0	72,5	79,1
	Université	29,2	32,2	31,8	34,9	33,8	32,1	32,4	31,5	29,5	33,3
	Université hors CPGE (1)				34,2	33,1	31,4	31,8	30,8	28,8	32,6
	dont préparation DUT	8,5	9,5	9,5	11,3	11,3	11,4	12,2	12,0	10,6	13,3
	dont DUT services	8,4	9,5	9,4	11,1	11,2	11,3	10,5	11,9	10,4	13,3
	CPGE	0,7	0,9	1,3	1,8	1,8	1,7	1,7	1,6	1,7	1,5
	STS voie scolaire (3)	42,9	43,6	45,1	43,7	42,9	44,1	41,0	39,3	37,6	40,8
dont STS services (4)	41,8	43,1	44,0	41,5	40,6	41,1	38,9	38,3	35,8	40,0	
Autres formations	2,7	3,6	4,4	3,7	3,6	3,8	3,8	4,3	4,4	4,2	
Bac ST2S (ex-SMS)	Ensemble supérieur	49,4	49,7	46,3	51,7	52,6	53,2	55,8	68,5	69,3	68,4
	Ensemble supérieur hors CPGE (1)				51,6	52,6	53,2	55,8	68,5	69,2	68,3
	Université	25,7	22,8	23,8	28,7	28,3	28,6	30,1	30,8	41,3	29,3
	Université hors CPGE (1)				28,6	28,3	28,6	30,1	30,8	41,3	29,3
	dont préparation DUT	0,5	0,6	1,1	1,5	1,7	1,8	2,0	2,2	2,6	2,2
	CPGE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
	STS voie scolaire (3)	11,0	10,3	11,3	12,4	13,8	14,0	14,7	16,6	12,4	17,2
	dont STS services (4)	10,8	10,2	11,1	12,1	13,3	13,6	14,1	16,0	11,2	16,5
Autres formations	12,7	16,6	11,2	10,6	10,5	10,6	11,0	21,1	15,4	21,8	
Autres bacs technologiques	Ensemble supérieur	78,0	75,0	70,4	66,8	66,1	67,4	65,8	70,6	67,7	72,7
	Ensemble supérieur hors CPGE (1)				66,2	65,7	66,6	65,4	70,0	67,3	71,9
	Université	7,4	8,9	10,9	14,9	13,5	14,1	13,6	15,6	11,5	18,6
	Université hors CPGE (1)				14,3	13,1	13,3	13,2	15,0	11,1	17,8
	dont préparation DUT	1,0	1,5	2,4	2,3	2,3	2,0	2,4	2,6	2,7	2,5
	CPGE	0,1	0,1	0,0	0,6	0,5	0,7	0,6	0,7	0,3	1,0
	STS voie scolaire (3)	66,8	62,3	56,4	48,4	49,5	46,3	46,0	46,9	49,9	44,7
	dont STS production (4)	48,4	40,8	34,4	28,2	28,7	27,6	23,9	20,5	29,0	14,4
Autres formations	3,7	3,7	3,1	2,9	2,6	6,3	5,6	7,4	5,9	8,4	
Bac professionnel	Ensemble supérieur	17,1	23,0	34,1	36,8	36,4	38,2	39,5	41,8	42,1	41,5
	Université	6,9	6,7	7,7	8,3	8,0	6,8	5,9	5,8	4,3	7,7
	dont préparation DUT	0,5	0,8	0,8	0,6	0,5	0,4	0,4	0,4	0,5	0,4
	CPGE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0
	STS (3)	9,7	15,7	25,8	27,8	27,6	30,3	32,6	33,8	36,7	30,2
	dont voie scolaire	9,7	15,7	17,6	21,1	20,8	23,0	23,9	25,1	25,0	25,3
	Autres formations	0,5	0,6	0,6	0,7	0,8	1,0	0,9	2,1	1,0	3,6

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Taux d'inscription hors inscriptions simultanées en licence et en CPGE.

2. Les bacheliers (toutes séries) poursuivant leurs études en STS par voie d'apprentissage sont inclus à partir de 2008.

3. La source utilisée pour recenser les apprentis (SIFA) ne distingue pas le détail des séries du bac et ne permet donc pas d'inclure les taux d'inscriptions en STS en apprentissage à ce niveau de détail.

4. En 2000-2001, les nouveaux bacheliers inscrits en STS dépendant du ministère en charge de l'Agriculture sont comptabilisés en STS production. À partir de 2005-2006 la répartition production/services est connue.

© SIES

À la rentrée 2018, les **bacheliers généraux, technologiques et professionnels** représentent respectivement 64 %, 20 % et 11 % des entrants en première année de l'enseignement supérieur (1). Les bénéficiaires d'une dispense du baccalauréat représentent 5 % des entrants. La part de bacheliers généraux est particulièrement élevée parmi les entrants en santé (90 %), en **CPGE** (93 %) et en **écoles d'ingénieurs non universitaires** (91 %). Les bacheliers technologiques sont surreprésentés dans les filières courtes **DUT** (33 %) et **STS** (41 %).

Sept entrants sur dix en 2018-2019 poursuivent dans la même filière l'année suivante, qu'il s'agisse d'un redoublement en première année ou d'un passage en deuxième année (2). Un entrant sur dix se réoriente

vers une autre filière, tandis que près de deux étudiants sur dix interrompent vraisemblablement leurs études en France de manière provisoire ou définitive (une faible part pouvant poursuivre à l'étranger ou dans les filières non étudiées, voir « Précisions »).

Les étudiants en **DUT** se trouvent dans une situation plus favorable, avec un taux de poursuite élevé (82 %) et un taux de réorientation et de sortie faible (chacun à 9 %). Ceux de la filière **STS** sont dans la situation inverse, avec un taux de poursuite plus faible (73 %) et un taux de sortie plus élevé (25 %). Ces résultats sont en partie liés à la part élevée de bacheliers professionnels parmi les étudiants inscrits dans cette filière (37 %) qui sont moins nombreux à poursuivre.

Précisions

Population concernée - Étudiants s'inscrivant pour la première fois en première année dans le champ considéré (représentant 90 % des effectifs du supérieur) : universités, écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, STS, CPGE, facultés privées, grands établissements. Les écoles du ministère en charge de la Culture et de la Santé ne sont pas prises en compte. Les inscriptions simultanées en licence et CPGE sont déduites des effectifs.

Inscriptions simultanées en licence et en CPGE, université, école d'ingénieurs, de commerce - Voir « Glossaire ».

Source

MESRI-SIES, Système d'information SISE et MENJS-MESRI-DEPP, Système d'information Scolarité, traitements MESRI-SIES.

1 Répartition des entrants de 2018-2019 en première année d'enseignement supérieur selon la filière et la série de baccalauréat, en %

Filière	Baccalauréat général				Baccalauréat technologique				Bac pro	Total bacheliers	Dispensés sur titre (1)	Total général
	S	ES	L	Total	STMG	STI2D	Autres	Total				
Droit - sciences politiques	17,1	46,5	17,4	81,0	7,5	0,6	1,2	9,4	3,4	93,8	6,2	100,0
Sciences économiques - gestion - AES	16,6	53,8	1,4	71,8	11,8	0,9	1,1	13,8	6,1	91,7	8,3	100,0
Lettres - sc. du langage - arts - langues - sc. humaines et sociales	13,3	25,3	31,0	69,6	6,6	2,1	5,3	14,0	8,1	91,8	8,2	100,0
Sciences	72,1	4,6	0,5	77,2	1,0	3,7	6,6	11,2	2,4	90,8	9,2	100,0
Staps	50,9	25,1	2,3	78,3	5,6	3,7	6,5	15,9	4,0	98,2	1,8	100,0
Ensemble des filières universitaires générales	27,7	29,4	16,9	74,0	6,4	2,1	4,3	12,8	5,7	92,5	7,5	100,0
Santé	86,9	2,4	0,6	89,9	0,4	0,2	4,6	5,3	1,6	96,7	3,3	100,0
Ingénieurs universitaires	94,4	0,8	0,0	95,3	0,0	1,5	0,0	1,5	0,0	96,7	3,3	100,0
DUT	38,7	23,1	1,7	63,5	14,9	13,9	3,9	32,6	1,7	97,9	2,1	100,0
Total université y compris IUT	37,6	24,7	12,1	74,4	7,0	3,8	4,3	15,1	4,5	94,0	6,0	100,0
Facultés privées	31,4	42,8	15,6	89,8	3,7	0,7	3,0	7,3	1,3	98,4	1,6	100,0
CPGE	71,1	14,1	8,0	93,2	2,5	3,1	0,8	6,5	0,3	99,9	0,1	100,0
STS	8,3	9,6	2,4	20,3	21,4	9,9	9,5	40,8	36,8	98,0	2,0	100,0
Écoles d'ingénieurs (prépa. intégrées)	90,5	0,4	0,2	91,1	0,0	4,1	0,6	4,6	0,0	95,7	4,3	100,0
Écoles de commerce	27,7	51,1	3,4	82,2	7,9	0,8	0,9	9,5	1,8	93,5	6,5	100,0
Grands établissements	35,9	31,7	12,2	79,7	1,6	0,4	0,8	2,8	1,8	84,4	15,6	100,0
Total	34,5	20,8	9,1	64,5	9,7	5,0	5,0	19,7	11,2	95,4	4,6	100,0

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Regroupent les catégories d'étudiants suivantes : étudiants ayant obtenu une dispense ou une équivalence du baccalauréat (en particulier les étudiants étrangers), étudiants ayant bénéficié d'une validation de leurs acquis.

© SIES

2 Devenir un an après des entrants de 2018-2019 en première année d'enseignement supérieur, en %

Filière	Poursuite dans la même filière (1)	Réorientation vers une autre filière dans le même type d'établissement (2)	Non-réinscription dans ce type de filière (3)	Total
Droit - sciences politiques	68,0	13,6	18,4	100,0
Sciences économiques - gestion (hors AES)	64,2	15,6	20,2	100,0
AES	54,7	19,2	26,1	100,0
Lettres - sciences du langage - arts	54,9	13,0	32,1	100,0
Langues	57,3	14,7	28,0	100,0
Sciences humaines et sociales	62,4	12,2	25,4	100,0
Sciences fondamentales et applications	61,9	20,7	17,5	100,0
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	64,2	15,8	20,0	100,0
Staps	71,2	9,2	19,6	100,0
Ensemble des filières universitaires générales	62,7	14,4	22,9	100,0
Santé	57,3	26,0	16,8	100,0
Ingénieurs universitaires	83,0	13,4	3,6	100,0
DUT	81,8	8,9	9,3	100,0
Total université y compris IUT	65,4	15,0	19,7	100,0
Formations universitaires privées	80,4	9,4	10,2	100,0
CPGE	79,5	15,5	5,0	100,0
STS hors agricoles	72,6	2,5	24,8	100,0
Ingénieurs hors universitaires	88,5	7,3	4,2	100,0
Écoles de commerce	88,0	2,3	9,7	100,0
Grands établissements	83,2	7,1	9,7	100,0
Total	69,6	11,7	18,7	100,0

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Taux de poursuite dans la filière : proportion d'entrants de 2018-2019 inscrits dans la même filière l'année suivante, en 2019-2020. Il peut s'agir soit d'un passage en deuxième année, soit d'un redoublement en première année.

2. Taux de réorientation vers une autre filière : proportion d'entrants de 2018-2019 inscrits l'année suivante, en 2019-2020, dans le même type d'établissement, mais dans une filière différente de celle choisie initialement.

3. Taux de sortie : proportion d'entrants de 2018-2019 non réinscrits l'année suivante dans l'enseignement supérieur (plus exactement le champ étudié).

© SIES

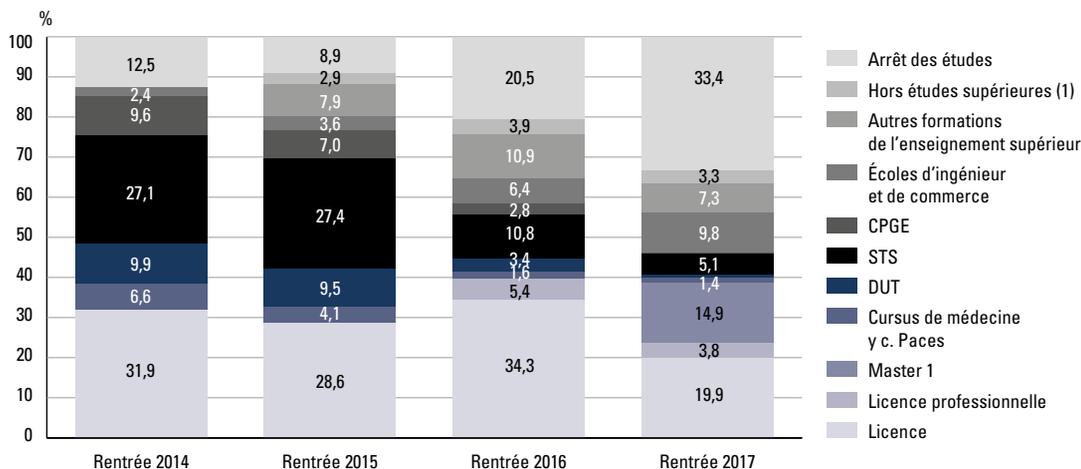
En mars 2018, près de quatre ans après avoir obtenu leur baccalauréat, 67 % des bacheliers 2014 qui ont poursuivi des études dans l'enseignement supérieur sont toujours en formation (1). Près d'un quart des étudiants sont inscrits en **licence** générale ou professionnelle, 15 % entrent en première année de master et 10 % sont dans une grande école. Les formations « courtes » n'accueillent plus que 6 % des étudiants.

Après trois années passées dans l'enseignement supérieur, 51 % des étudiants ont obtenu au moins un diplôme de l'enseignement supérieur. Le plus haut diplôme obtenu est une licence générale pour trois diplômés sur dix et un BTS pour la même proportion (2). Plus d'un diplômé sur dix est titulaire d'une licence professionnelle et autant d'un DUT.

Parmi les bacheliers 2014 qui s'étaient inscrits en licence en 2014, 44 % ont obtenu un diplôme d'enseignement supérieur trois ans plus tard (3). Cependant, seuls deux tiers d'entre eux ont obtenu leur licence, les autres étudiants sont diplômés d'une autre formation après une réorientation. Sept étudiants non diplômés sur dix poursuivent toujours des études.

Les étudiants sont globalement moins satisfaits du contenu de leur formation au 1^{er} mars 2018 (86 %) qu'en 2017 (88 %) ou 2016 (89 %) (4). Les étudiants en licence générale sont plus satisfaits que ceux en licence professionnelle, tant sur le contenu de leurs études (respectivement 85 % et 79 %) que sur l'adéquation de leur formation à sa description (respectivement 79 % et 74 %).

1 Situation à la rentrée 2017 des bacheliers 2014 entrés dans l'enseignement supérieur après leur baccalauréat, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte.

1. Sont comprises dans cette modalité les formations de l'enseignement secondaire et les classes de remise à niveau en vue d'intégrer une formation de l'enseignement supérieur.

Lecture : à la rentrée 2017, 19,9 % des bacheliers 2014 entrés dans l'enseignement supérieur après leur baccalauréat sont en licence.

© SIES

Précisions

Le panel des bacheliers 2014 a pour objectif de suivre le parcours dans l'enseignement supérieur des bacheliers de la session 2014. L'étude s'appuie sur les quatre premières interrogations de ce panel 2014 mis en place par le ministère en charge de l'Éducation nationale et le ministère en charge de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Un échantillon de 18 200 jeunes bacheliers issus du panel des élèves entrés en sixième en 2007 ainsi que 5 000 jeunes tirés au sort dans les fichiers du baccalauréat sur la base des critères de formation et d'âge (bacheliers ayant 19 ans et plus) ont été sélectionnés, pour être représentatifs de cette cohorte de bacheliers. La quatrième interrogation a eu lieu à partir du mois de mars 2018,

dans un premier temps par l'envoi d'un courrier incitant les bacheliers à se connecter sur un site internet. Les non-répondants ont ensuite été relancés par voie postale. Enfin, une dernière relance a été effectuée par téléphone au cours des mois de juin et juillet. Le taux de réponse global a été de 83 %. La non-réponse a été corrigée sur la base des variables suivantes : série du baccalauréat, âge, sexe, bénéfice d'une bourse, ordre des vœux dans APB, retard au baccalauréat, mention au baccalauréat, taille de l'agglomération de résidence de l'étudiant et origine sociale.

Pour en savoir plus

- Note d'Information (ESR) : 20.05.

2 Situation à la rentrée 2017 des bacheliers 2014 entrés dans l'enseignement supérieur en 2014, en %

	À la rentrée 2017					
	Ensemble		Inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur à la rentrée 2017		Sortants de l'enseignement supérieur	
Non-diplômés	49	–	32	–	17	–
Diplômés	51	% diplômés	31	% diplômés	20	% diplômés
dont BTS	16	31	7	21	9	45
dont DUT	5	11	4	14	1	5
dont licence	16	32	14	44	3	15
dont licence professionnelle	6	12	2	7	4	20
dont autres diplômés du supérieur	7	14	4	14	3	15
Ensemble	100	100	63	100	37	100

► Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte.

© SIES

Lecture : 51 % des bacheliers 2014 sont diplômés à la rentrée 2017. Parmi les diplômés 31 % des étudiants ont obtenu un BTS.

3 Situation à la rentrée 2017 des bacheliers 2014 inscrits en licence en 2014, en %

	À la rentrée 2017					
	Ensemble		Inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur à la rentrée 2017		Sortants de l'enseignement supérieur	
Non-diplômés	56	–	39	–	17	–
Diplômés	44	% diplômés	35	% diplômés	9	% diplômés
dont BTS	6	14	3	9	3	33
dont DUT	3	7	2	6	1	12
dont licence	29	65	26	74	3	33
dont autres diplômés du supérieur	6	14	4	11	2	22
Ensemble	100	100	74	100	26	100

► Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte.

© SIES

Lecture : 44 % des bacheliers 2014 inscrits en licence en 2014 sont diplômés en 2017.

4 Satisfaction des étudiants au 1^{er} mars 2018 selon la formation suivie, en %

Très ou assez satisfait	Licence	Licence professionnelle	Master 1	Cursus de médecine y c. Paces	BTS et DUT	École d'ingénieur
Sur le contenu des études	85	79	82	98	86	91
Sur le suivi et l'encadrement de la formation	63	65	70	65	74	82
Sur les évaluations	62	71	68	61	74	78
De l'adéquation du contenu de la formation à sa description	79	74	76	93	80	87

(suite)	École de commerce	Autres formations de l'enseignement supérieur	Ensemble au 1 ^{er} mars 2018	Ensemble au 1 ^{er} mars 2017	Ensemble au 1 ^{er} mars 2016	Ensemble au 1 ^{er} mars 2015
Sur le contenu des études	83	93	86	88	89	86
Sur le suivi et l'encadrement de la formation	77	82	71	73	76	74
Sur les évaluations	76	76	70	71	75	75
De l'adéquation du contenu de la formation à sa description	82	84	80	82	82	79

► Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte.

© SIES

Lecture : au 1^{er} mars 2018, 86 % des étudiants sont assez ou très satisfaits du contenu de leurs études.

Un étudiant sur trois du champ de l'enquête a effectué un stage en 2017-2018 (1), part en hausse de 1,2 point depuis 2009-2010. La plus forte croissance concerne les étudiants en master, qui passent de 51 % à 57 % de stagiaires en neuf ans. Les cycles d'ingénieur (71 % en 2017-2018) et les licences professionnelles (80 %) ont les plus forts taux de stagiaires depuis 2009. En revanche, ces parts sont celles qui ont le plus fortement diminué (-8 points et -9,4 points) sur cette période, parmi l'ensemble des cursus.

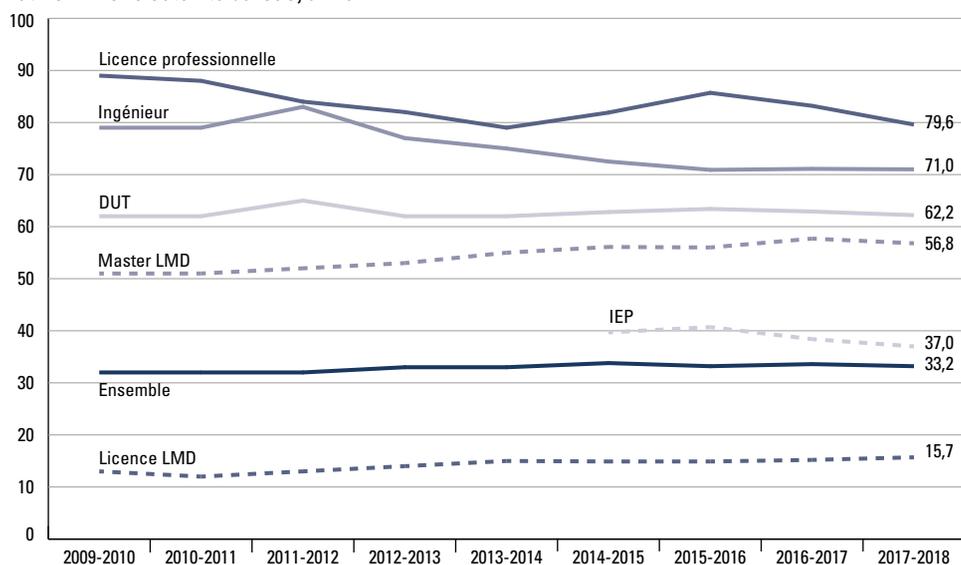
Le taux de stagiaires est d'autant plus élevé que l'on avance dans la formation. Ainsi, plus de 85 % des étudiants de deuxième année à la préparation au **diplôme universitaire de technologie** (DUT) suivent un stage contre 43 % des premières années (2). Les étudiants en deuxième et troisième années d'un

cycle ingénieur connaissent des taux de stagiaires assez forts (85 % et 82 %) comparés à la première année (45 %).

Par ailleurs, la part du nombre d'étudiants ayant effectué un stage supérieur à deux mois augmente avec l'année de formation, tout comme la part des stages gratifiés (3). Les taux de stagiaires selon ces deux critères sont parmi les plus élevés dans les formations d'ingénieurs : pour 80 % d'entre eux, leur stage a duré plus de deux mois et pour 61 % d'entre eux, leur rémunération a dépassé 600 euros.

Les étudiants dans ces cursus sont également ceux qui effectuent le plus leur stage hors de la région d'étude : 50 % hors de la région et 22 % à l'étranger.

1 Évolution de la proportion d'étudiants ayant effectué un stage entre les années universitaires 2009-2010 et 2017-2018 selon le cursus, en %



© SIES

Précisions

Population concernée - Étudiants en formation initiale, inscrits au 15 janvier 2018 en université (y compris les deux CUFR et les universités de Dauphine et de Lorraine), dans les écoles d'ingénieurs internes ou rattachées aux universités, dans les universités de technologie ou à l'IEP de Paris. Le champ comprend les étudiants inscrits en préparation au DUT, en licences et masters LMD (masters enseignement compris), en formations d'ingénieurs ou dans un IEP.

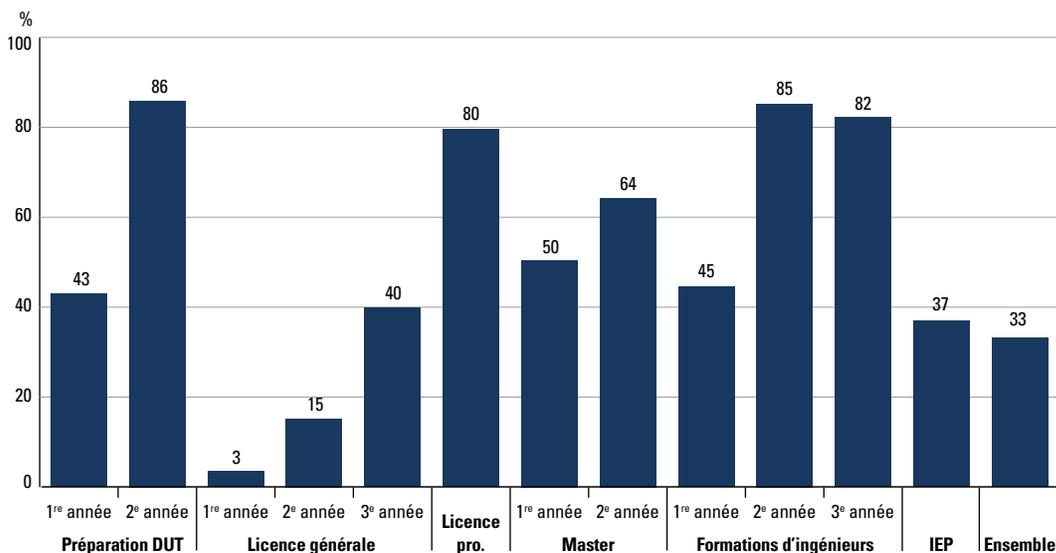
Il exclut ceux inscrits en études de médecine et préparant un diplôme d'université ou un doctorat.

Université - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information (ESR) : 14.02.
- Note Flash (ESR) : 18.14.

2 Proportion d'étudiants ayant fait un stage selon le cursus en 2017-2018, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM.

© SIES

3 Indicateurs sur les stages effectués selon le cursus des étudiants en 2017-2018, en %

		Stagiaires	Stages ≥ 2 mois	Lieux de stages			Stages gratifiés	Gratification supérieure à 600 €
				Région d'études	Autre région française	À l'étranger		
Préparation DUT	1 ^{re} année	43	4	74	22	4	8	15
	2 ^e année	86	74	69	21	9	58	11
	Ensemble	62	47	71	22	7	40	11
Licence générale	1 ^{re} année	3	16	83	14	3	10	22
	2 ^e année	15	22	79	16	4	10	18
	3 ^e année	40	34	74	16	10	24	22
	Ensemble	16	29	77	16	8	19	21
Licence pro.	Ensemble	80	86	62	28	10	92	19
Master	1 ^{re} année	50	51	69	20	11	39	30
	2 ^e année	64	83	60	28	12	75	42
	Ensemble	57	68	64	24	12	58	38
Formations d'ingénieurs	1 ^{re} année	45	27	33	46	21	32	42
	2 ^e année	85	89	26	43	31	70	51
	3 ^e année	82	98	26	60	14	94	72
	Ensemble	71	80	28	50	22	72	61
IEP	Ensemble	37	61	45	25	30	54	39
Tous cursus		33	55	66	23	11	46	33

► Champ : France métropolitaine + DROM.

© SIES

Lecture : 86% des inscrits en 2^e année de préparation au DUT ont effectué un stage. Pour 74% d'entre eux, le stage a duré deux mois ou plus et 9% l'ont effectué à l'étranger. 58% des stagiaires ont perçu une gratification. Parmi eux, 11% ont touché plus de 600 €.